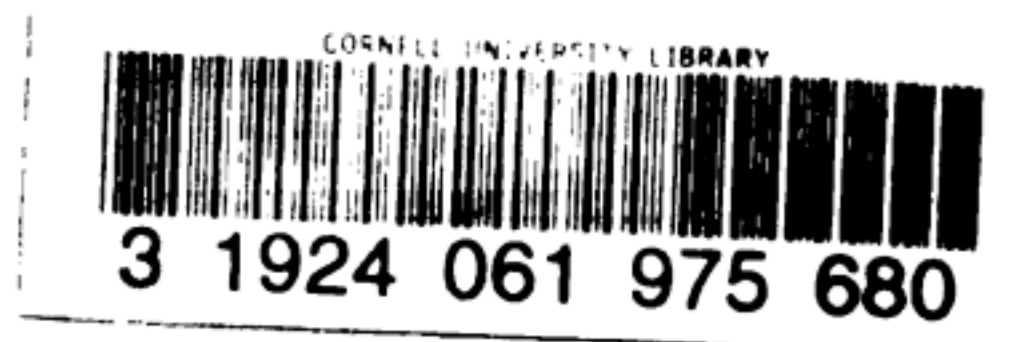

CORNELL UNIVERSITY LIBRARY
3 1924 061 975 680

ANNALES DE L'EST
PUBLIÉES PAR LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE NANCY
24e année — Fascicule 3

BIBLIOGRAPHIE LORRAINE

(1909-1910)

*REVUE DU MOUVEMENT INTELLECTUEL
ARTISTIQUE ET ÉCONOMIQUE
DE LA RÉGION*



BERGER-LEVRAULT ET Cie, ÉDITEURS

PARIS
RUE DES BEAUX-ARTS, 5-7

NANCY
RUE DES GLACIS, 18

1910

Prix : 4 francs

BIBLIOGRAPHIE LORRAINE

Ont collaboré à ce fascicule :

MM.

B. AUERBACH, professeur de géographie à la Faculté des lettres de Nancy.

L. BROCARD, professeur adjoint d'économie politique à la Faculté de droit de Nancy.

A. COLLIGNON, professeur d'histoire de la littérature latine à la Faculté des lettres de Nancy.

E. ESTÈVE, professeur adjoint de langue et de littérature française à la Faculté des lettres de Nancy.

Ch. ÉTIENNE, professeur d'histoire au collège de Toul.

A. GRENIER, maître de conférences d'antiquités gallo-romaines à la Faculté des lettres de Nancy

G. PARISET, professeur d'histoire moderne à la Faculté des lettres de Nancy.

R. PARISOT, professeur d'histoire de l'Est de la France à la Faculté des lettres de Nancy.

P. PERDRIZET, professeur d'archéologie et d'histoire de l'art à la Faculté des lettres de Nancy.

Secrétaire de la rédaction : M. ROBERT PARISOT, professeur d'histoire de l'Est de la France.

Prière d'adresser toutes les communications relatives à la *Bibliographie lorraine* et les publications dont on désire qu'il soit rendu compte à M. R. PARISOT 15, rue Sigisbert-Adam, Nancy.

ANNALES DE L'EST

PUBLIÉES PAR LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE NANCY

24e année — Fascicule 3

BIBLIOGRAPHIE LORRAINE

(1909-1910)

REVUE DU MOUVEMENT INTELLECTUEL ARTISTIQUE ET ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION

BERGER-LEVRAULT ET Cie, ÉDITEURS

PARIS — RUE DES BEAUX-ARTS, 5-7

NANCY — RUE DES GLACIS, 18

1910

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE IV

MOYEN AGE

CHAPITRE V

PÉRIODE MODERNE

(jusqu'en 1766)

CHAPITRE VI

LA LORRAINE FRANÇAISE

(de 1766 à nos jours)

CHAPITRE VII

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE

CHAPITRE VIII

ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE DE L'ART

Par M. *P. PERDRIZET*

CHAPITRE IX

HISTOIRE ET MOUVEMENT LITTÉRAIRE

(Janvier 1909 à octobre 1910)

AVERTISSEMENT

La Bibliographie lorraine, *qui paraît sous les auspices de la Faculté des lettres de l'Université de Nancy, est, croyons-nous, une nouveauté. C'est la première bibliographie régionale qui soit entreprise en France. Cette initiative nous est dictée par la conscience de la mission qui, plus que jamais, incombe aux Universités provinciales. Leur rôle ne se borne pas à faire et à répandre la science : elles ne peuvent se désintéresser du milieu où elles se développent. C'est pourquoi nous assumons la tâche de suivre, année par année, en l'appréciant, le mouvement intellectuel de la région dans toutes les manifestations de sa multiple activité. C'est un acte de décentralisation, en ce qu'il révèle, en dehors de la province, et peut-être à ses habitants eux-mêmes, comment la Lorraine élabore sa fortune par la mise en œuvre de toutes ses forces vives : ses ressources naturelles et le commun effort de ses artistes, de ses savants, de ses travailleurs de tout ordre. Notre* Bibliographie *a l'ambition de donner, non un modèle, mais un exemple.*

Tandis que, dans la première série des Annales de l'Est *et dans les* Annales de l'Est et du Nord, *les comptes rendus de livres ou de périodiques se trouvaient répartis entre quatre livraisons trimestrielles, ils constitueront, sous le nom de* Bibliographie lorraine, *un fascicule annuel, dont les dimensions varieront avec le nombre et l'importance des travaux qu'il y aura lieu de présenter au public.*

A la différence encore des anciennes Annales, *curieuses surtout du passé, et qui s'étaient vouées presque exclusivement à l'histoire proprement dite, la* Bibliographie lorraine *élargira son programme et le champ de son observation depuis la préhistoire jusqu'aux pro-*

blèmes contemporains, en tant qu'ils sont justiciables d'une bibliographie critique. Elle fera donc appel à toutes les compétences; elle trouvera, elle a déjà trouvé des collaborateurs en dehors de la Faculté des lettres.

*Notre région, c'est plus immédiatement la Lorraine, l'ancien Duché, le Barrois, les Trois-Évêchés. Mais notre région — et le vieux titre d'*Annales de l'Est, *dont nous nous réclamons, autorise cette extension — notre région, c'est aussi l'Alsace. Un peu débordés par les documents et les matériaux que nous a fournis, pour ce premier essai, la Lorraine elle-même, nous réserverons à l'Alsace sa part légitime, en signalant les travaux d'origine et de langue françaises qui la concernent, travaux qu'il n'est pas inutile de confronter avec ceux d'autre origine.*

La Bibliographie lorraine *sera une bibliographie critique et non un catalogue : les jugements y seront courtois, mais impartiaux et sincères.*

La Bibliographie lorraine *sera également une bibliographie méthodique. Dans le cadre géographique du pays, dont l'étude forme le premier chapitre, elle classe, par époques, les événements, et, par leurs phases les plus marquantes, les civilisations qui ont façonné la Lorraine et lui ont donné, pour ainsi dire, sa personnalité. Chacune des sections comportera une chronique et des comptes rendus. La chronique suivra les progrès et les tendances de chaque discipline par l'analyse et la comparaison des ouvrages et des articles qui s'y rapportent. Elle sera renforcée de comptes rendus spéciaux consacrés aux ouvrages les plus importants, et en particulier aux thèses soutenues devant la Faculté.*

En principe, chaque Bibliographie lorraine *s'occupera des travaux parus dans le courant de l'année écoulée depuis la publication du numéro précédent. Toutefois cette règle souffrira plus d'une exception : ce sera déjà le cas en 1910. Par suite du manque de place, les* Annales de l'Est et du Nord *avaient dû laisser de côté un grand nombre de livres, d'articles ou de mémoires, en sorte que la présente* Bibliographie *remontera parfois jusqu'en 1905.*

Toutes les rubriques ne seront pas représentées chaque année, parce que toutes, chaque année, n'auront pas provoqué une littérature suffisante. Sans pécher par omission, la Bibliographie lor-

raine *attendra donc, parfois, que les travaux de même ordre soient assez nombreux et assez importants pour fournir la matière d'une chronique, méthode plus suggestive que celle des mentions isolées et, par là même, souvent inaperçues.*

Nous espérons que la Bibliographie lorraine *trouvera un accueil favorable, non seulement auprès des travailleurs, à qui elle offre pour leurs recherches une source d'informations de toute sincérité, mais aussi auprès du grand public, à qui un tableau d'ensemble permet de saisir, mieux que les renseignements au jour le jour et les vues instantanées, la vie si complexe de cette région. Nos concitoyens sauront gré, sans doute, à l'Université, de la preuve nouvelle qu'elle donne de sa solidarité avec les intérêts matériels et moraux de leur province, et du service qu'elle a l'intention de leur rendre, en montrant par quelle continuité de labeur la Lorraine a conquis son rang — un rang d'honneur — dans l'histoire et l'économie de la France.*

ABRÉVIATIONS EMPLOYÉES POUR DÉSIGNER LES REVUES OU LES MÉMOIRES DES SOCIÉTÉS SAVANTES QUI SONT FRÉQUEMMENT CITÉS DANS LA « BIBLIOGRAPHIE LORRAINE »

Annales de l'Est (1887-1904), Nancy, Berger-Levrault	A E
Annales de l'Est et du Nord (1905-1909), Nancy, Berger-Levrault. .	A E N
Annales de Géographie, Paris, Armand Colin	A G
Annales de la Société d'émulation du département des Vosges, Épinal, Huguenin.	A S E V
Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie lorraine (de Metz), Metz, Scriba	A S H L
Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques, Paris, Imprimerie nationale.	B A C T H
Bulletin de la Chambre de commerce de Meurthe-et-Moselle, Nancy, imprimerie nancéienne	B C C M M
Bulletin des Sociétés artistiques de l'Est, Nancy, Colin	B S A E
Bulletin mensuel de la Société d'archéologie lorraine, Nancy, Crépin-Leblond	B S A L
Bulletin de la Société industrielle de l'Est, Nancy, Pierron.	B S I E
Bulletin de la Société des lettres..... de Bar-le-Duc, Bar-le-Duc, Contant-Laguerre.	B S L B
Bulletin de la Société des naturalistes et archéologues du Nord de la Meuse, Montmédy, Pierrot.	B S N M
Bulletin de la Société philomatique vosgienne, Saint-Dié, Cuny . . .	B S P V
Les Marches de l'Est, Paris, Dumoulin.	M E
Mémoires de l'Académie de Stanislas, Nancy, Berger-Levrault . . .	M A S
Mémoires de la Société d'archéologie lorraine, Nancy, Crépin-Leblond.	M S A L
Mémoires de la Société des lettres..... de Bar-le-Duc, Bar-le-Duc, Contant-Laguerre	M S L B
Le Pays lorrain (1904-1908), Nancy, Vagner	P L
Le Pays lorrain et le Pays messin (depuis 1909), Nancy, Vagner. . .	P L P M
La Revue lorraine illustrée, Nancy, Berger-Levrault	R L I
La Révolution dans les Vosges, Épinal, imprimerie nouvelle.	R V

BIBLIOGRAPHIE LORRAINE

CHAPITRE I

GÉOGRAPHIE

I — CHRONIQUE

Les matériaux s'amassent qui serviront à rénover la géographie de la région lorraine, en attendant l'œuvre de synthèse. On ne signalera ici, parmi les travaux les plus récents, que ceux qui permettent d'orienter les recherches et de classer les notions acquises.

§ 1. Topographie. — Et, d'abord les feuilles lorraines de la nouvelle carte au 1/50 000e. On a salué avec joie l'apparition de cette image qui sait être belle sans être infidèle (1).

Mais, pour bien saisir la structure de la Lorraine, il importe d'en franchir les limites et d'embrasser le complexe dont elle est une partie intégrante; ce cadre naturel est tracé et rempli, dans les cartes de C. Regelmann (2) et de Van Werwecke (3). Tout le mystère de la tectonique n'y est pas révélé, assurément; et, pour la tranche française, il y a lieu de consulter les cartes de M. Joly, dont l'ouvrage mérite un compte rendu spécial (Voir ci-dessous).

(1) Ont paru jusqu'à ce jour, les feuilles *Nancy, Toul, Lunéville, Bayon, Parroy, Nomeny*. Cf. P. Vidal de La Blache, *La Carte de France au 1/50.000e* (A G, t. XIII, 1904, p. 113-20, E. de Margerie, *La Nouvelle carte de France au 1/50.000e du service géographique de l'armée* (*Ibid.*, t. XIV, 1905, p. 236-244, avec tableau d'assemblage (pl. V).

(2) *Geologische Uebersichtskarte von Württemberg und Baden, dem Elsass, der Pfalz und den weiterhin angrenzenden Gebieten im Maasstab 1 : 60.000...* hrsg. vom K. Württ. Stat. Landesamt (Stuttgart. H. Lindemann [P. Kurtz], 1906).

(3) *Höhenschichten-Karte von Elsass-Lothringen und den angrenzenden Gebieten. Maasstab, 1 : 200.000.* Strassburg. Druck der Strassburger Druckerei und Verlagsanstalt, 1906. *Mit Begleitworten* (in-8°, 58 p., 20 fig., 1 pl. carte tectonique à *1/400.000e*).

L'on fera état dans le détail, pour l'étude de quelques formes anatomiques, des croquis à grande échelle (au 1/40.000e ou au 1/20.000e) dont le général Berthaut illustre sa *Topologie* (1) : dix-sept « exemples » pour les Vosges, douze pour la Lorraine propre; la *topologie* a pour objet de montrer comment la configuration extérieure traduit la nature du terrain, comment, par exemple, les roches cristallines des Vosges affectent des contours adoucis, comment le profil des Vosges gréseuses se distingue par son aplatissement, et comment l'entrée de la Meurthe dans le lias dessine un entonnoir dont le goulot est à Saint-Nicolas-du-Port, etc. Il est regrettable que cette topographie minutieuse et suggestive manque du support des teintes géologiques.

§ 2. Géologie. — Topographie et géologie se marient sous le régime de la communauté. Toutefois, en Lorraine surtout, la géologie apporte la grosse dot et les plus belles espérances; c'est d'elle que relèvent les riches gîtes minéraux, générateurs d'une fortune extraordinaire. Il est impossible d'énumérer ou de grouper les études sur le fer, la houille, le sel. M. Joly a passé en revue les théories sur la genèse du minerai qui a provoqué d'originales hypothèses; sur la houille, MM. Marcel Bertrand, Bergeron, Nicklès, Fr. Villain, R. Zeiller, C. Cavallier ont émis les idées directrices des sondages (2). La Chambre de commerce de Nancy a édité, dans la belle publication de son cinquantenaire, en 1905, une carte où figure le désormais classique anticlinal guide, flanqué des points où le combustible a été atteint. La notion de ces ressources est aujourd'hui vulgarisée; le volume de M. Gréau permet de mesurer l'œuvre accomplie (3). Elle est loin d'être achevée, et des champs d'exploration s'offrent encore, pour le sel même, vers le Nord-Est. Sous la rubrique économique, ces sujets seront plus amplement traités.

§ 3. Hydrographie. — L'hydrographie de la Lorraine Mosellane est constituée; dans la magistrale publication du Bureau central météorologique et hydrographique du grand-duché de Bade, M. von Tein a mis en œuvre, pour la section française du bassin, les données qui lui

(1) *Topologie, Étude du terrain.* Impr. du Service géographique, 1910, gr. in-4, vol. I, p. 127, 149, pl. 1-17. Vol. II, p. 448-458, pl. 158-169).

(2) Voir notamment C. Cavallier, *Exploration du terrain houiller en Lorraine, française* (Bull. Soc. belge de géol., de paléont. et d'hydrol., t. XIX, 1905. Mémoires, p. 483-497, 3 fig., carte des sondages).

(3) Sur *Le Fer en Lorraine* et *Le Sel en Lorraine* de M. Gréau, voir les A E N 1910, p. 624.

ont été libéralement fournies, peut-être avec trop de désintéressement, par le service compétent français; l'enquête ici a été dirigée par l'éminent hydrologue Dr Imbeaux (1).

La Moselle est reconnue comme une rivière sage, de régime uniforme; elle est digne du milieu lorrain. Elle mériterait mieux, en ce sens que, dans ce milieu aujourd'hui animé et vibrant, elle coule oiseuse et stérile. On a projeté de lui donner mouvement et noblesse : la canalisation en ferait une voie de transport active et un instrument de prospérité; ces projets ont été présentés au public français (2); ils ne semblent pas près d'aboutir.

§ 4. Météorologie. — Les travaux d'ensemble de M. Millot sur la météorologie n'intéressent que la région nancéienne; il serait à désirer que périodiquement les observations des stations lorraines — consignées dans des bulletins départementaux — fussent confrontées et interprétées, en interrogeant aussi les relevés du service des ponts et chaussées et de l'administration forestière. M. Marsal, professeur au lycée de Nancy, a succédé dans les fonctions de secrétaire de la commission météorologique de Meurthe-et-Moselle à M. Millot, qui a prématurément abandonné son vieil observatoire.

§ 5. Géographie historique. — Dans la géographie historique, signalons d'abord les études de M. L. Gallois, sur *la Woëvre* et *la Haye*, *le Bassigny* et *les Faucilles* (3). M. Gallois a fixé la méthode à la fois historique et géographique — lecture des chartes et des cartes — qui permet de définir deux concepts aujourd'hui classiques en géographie : la *région naturelle* et le *pays*. C'est la préface à tout essai de remaniement territorial ou de réforme administrative.

On avait oublié la description brève, mais curieuse, que le franciscain Barthélémy avait donnée de la Lorraine dans son *De proprieta-*

(1) *Zentralbureau für Meteorologie und Hydrographie im Grossherzogtum Baden* Ergebnisse der Untersuchung der Hochwasserverhältnisse im Deutschen Rheingebiet, Heft VII, *Das Moselgebiet* (von M. von Tein). Berlin, W. Ernst und Sohn, 1905, in-4, VIII-69, p. texte + 67 p. tableaux, 5 fig., 12 pl. dont cartes à 1/600.000e. (Voir B. Auerbach, *Le Régime de la Moselle d'après un ouvrage récent* [A G, t. XVI, 1907, p. 23-30.])

(2) L. Laffitte, *Les Voies navigables de la Lorraine et du Luxembourg* (Bull. Ch. comm. et off. économ., 5e année, no 3, 1907, p. 548-558, croquis), B. Auerbach, *La Moselle et la Sarre dans le programme de navigation intérieure de l'Allemagne* (Rev. polit. et parlem., t. LV, 1907, p. 352-64).

(3) *Le Bassigny, Étude d'un nom de pays* (A G, t. X, 1901, p. 115-122), *La Woëvre et la Haye* (Ibid. t. XIII, 1904, p. 207-222). Ces deux études ont été reproduites dans *Régions naturelles et Noms de pays* (A. Colin, 1908, appendices II et III).

tibus rerum. Notre collègue, M. Paul Perdrizet, a eu raison d'appeler l'attention sur elle et d'en publier le texte latin ainsi que la traduction française, due au moine augustin Jean Corbechon (1). On remarquera que, pour Barthélémy, Metz est une ville lorraine, et la Lorraine, une province de la Germanie. Dans une étude très minutieuse et très précise, M. Perdrizet prouve que Barthélémy était Anglais et qu'il vivait au treizième siècle. Il rappelle en outre que, dans ses *Chroniques d'Austrasie* (1510), Symphorien Champier s'inspira de la description que Barthélémy avait faite de la Lorraine.

M. l'abbé Pierfitte a extrait du cours manuscrit d'un jésuite, le père Durand, qui enseignait la géographie au collège de Dijon, les quelques pages qui concernent la Lorraine, les Trois-Évêchés, le Barrois et le comté de Ligny (2) : cette petite seigneurie occupe, on ne sait pourquoi, dans le cours du père Durand, une place beaucoup trop considérable.

B. Auerbach.

II — COMPTES RENDUS

Joly (Henri). — *Études géologiques sur le jurassique inférieur et moyen de la bordure nord-est du bassin de Paris.* Thèse présentée à la Faculté des sciences de Nancy (Nancy, impr. Albert Barbier, 1908, in-4, VIII-468 p., 44 fig., 4 pl. similigravures, 12 pl. cartes, coupes, fossiles).

Sous ce titre, tout géologique, M. Joly a proposé une division de la Lorraine en six régions naturelles : 1° région triasique ou subvosgienne; 2° région liasique marneuse; 3° région liasique gréseuse; 4° région des collines bajociennes; 5° région des plateaux de Haye et de Briey; 6° région de la Woëvre. On remarquera que les deux dernières seules portent un nom géographique, et l'on regrettera qu'une carte d'ensemble n'ait pas rendu ce sectionnement. Il est vrai que les limites sont indiquées avec précision dans le texte (p. 88-89). Avant d'avoir pris son aspect actuel, ce complexe a subi des transformations successives dont les traits se lisent encore sur le canevas plus ou moins oblitéré : contre-coup du sédiment et de l'émersion de l'Ar-

(1) *La plus ancienne description de la Lorraine* (M S A L, 1908, p. 389-414).
(2) *Le Pays lorrain en 1700* (P L, 1905, p. 217-220).

denne et du Hunsrück, de l'abrasion de l'Ardenne, de l'affaissement du bassin de Sarrebrück, des plissements posthumes. De toutes ces phases, c'est l'époque houillère qui a été la plus expressive : c'est alors que s'est dessiné le fameux anticlinal de Sarrebrück, indicateur de la traînée houillère, à l'investigation de laquelle M. Joly a collaboré avec son maître Nicklès (Cf. *Sur la tectonique des terrains secondaires du nord de Meurthe-et-Moselle* (Bull. Soc. Indust. de l'Est, juin 1907, nº 51), où les auteurs espèrent que leur carte permettra « de prévoir la répartition du houiller et son allure dans les gisements de Meurthe-et-Moselle. »)

C'est par un ingénieux procédé graphique que les deux auteurs ont pu tracer sur la carte, non plus après coup, mais pour guider les forages, l'axe le long duquel la houille devait être cherchée.

M. Joly a établi la tectonique de la région étudiée; son travail eût gagné à être confronté avec les cartes tectoniques de Regelmann.

La science de M. Joly, pour être spéculative, n'est donc pas désintéressée des résultats pratiques : et c'est pourquoi il a, en un chapitre des plus substantiels, passé en revue et soumis à une critique avisée les théories sur la formation du minerai de fer.

Quant à la partie stratigraphique et paléontologique de l'ouvrage, elle est, de l'avis des jugés compétents, définitive sur le sujet.

Les similigravures, qui sont des merveilles d'exécution, sont à la fois des tableaux et des démonstrations : on en admirera la valeur à la fois artistique et documentaire.

Parmi les planches, celle du réseau hydrographique aurait pu être complétée par des emprunts à la carte de M. von Tein, *Das Moselgebiet.*

L'œuvre fait honneur à l'Université de Nancy, dont elle est issue. Elle est destinée à s'amplifier et se préciser encore, s'il est possible, dans le cours de géologie lorraine, que la Faculté des sciences se félicite d'avoir créé pour son ancien étudiant, devenu un de ses jeunes maîtres les plus appréciés.



VIDAL DE LA BLACHE (Capitaine Joseph). — *Étude sur la vallée lorraine de la Meuse*, thèse pour le doctorat d'Université, Paris (Paris, A. Colin, 1908, in-8, IV-191 p., 13 fig., croquis cartographiques, dessins, 8 pl., cartes et diagrammes).

L'image classique du bassin parisien n'est pas définitive ni achevée: l'évolution de cette province naturelle se marque par des épisodes

dont le présent volume examine un des plus significatifs : la formation de la Meuse. Cette rivière a-t-elle jamais été intégrée dans ce bassin? N'en est-elle plus qu'un membre externe?

La Meuse actuelle se survit à elle-même, fluette rigole, « témoin » d'une coulée puissante, « longue queue de rivière », comme dit encore l'auteur. Elle a subi une *deminutio capitis*, et même une amputation de son organisme tout entier. M. Vidal de La Blache en interprète l'histoire, d'après l'observation directe des dépôts superficiels d'alluvions, d'après les résultats de sondages et de travaux d'adduction d'eau dans la région de Verdun.

Si la Meuse primitive a dévalé des Vosges, si les cailloutis vosgiens ont roulé bien au delà du pays meusien, jusqu'entre Cousance et Aire, jusqu'en Argonne, toutefois, ce ruissellement n'a pas suivi la pente normale, n'a pas été « conséquent », n'est pas devenu un franc tributaire du bassin parisien. Le flux a pris une direction perpendiculaire au plongement des couches et dès l'origine semble avoir été orienté vers le N W., l'Argonne et la Belgique. Il n'a pas franchi le Barrois, qui a servi de digue d'arrêt.

Ce flux vosgien a creusé la vallée : les galets, en effet, gisent au contact du roc; mais les alluvions se sont étagées sur trois terrasses; l'auteur en étudie la distribution. Cette vallée a été singulièrement étriquée par les captures qui ont remanié le réseau de la Woëvre et échancré les côtes de Meuse. Quant à la capture qui a eu le val de l'Ane pour théâtre, elle a suscité une controverse où l'hypothèse du regretté Bleicher n'a pas triomphé. M. Vidal de La Blache se prononce, lui aussi, contre elle.

L'auteur recherche comment la Meuse actuelle, non pas anémiée, mais affaiblie, s'alimente et se soutient : le repérage des nappes aquifères par le lieutenant-colonel Arnoux, celui des sources, où M. Nicklès a coopéré, permettent de saisir le problème.

La seconde partie de l'ouvrage est consacrée au peuplement : le val de Meuse donne l'impression, non du vide, mais de l'espacement des établissements humains, agglomérations rurales, souvent alignées sur les niveaux d'eau — les alignements sont énumérés — ou petites villes qui doivent à leur garnison leur dignité urbaine et leur animation. La vie est plus intense dans le pays mosellan, tout industriel, bien que la Moselle française soit, elle aussi, stérile et oisive.

« La Percée des Vosges ». — Rapport général, présenté... par le comité commercial franco-allemand de Paris et le Deutsch-Französischer Wirtschaftsverein de Berlin (Au siège des deux comités : Paris, 30, rue

Vignon; Berlin W. 9, 28-29 Kothonerstrasse. Octobre 1909. LI + 161 p. croquis dans le texte, 2 tableaux annexes, 25 pl.).

La première partie est l' « exposé historique » de la question, succinctement présenté par M. Lucien COQUET. C'est une idée demi-séculaire déjà que celle de la percée des Vosges par des voies ferrées de plus intime pénétration : les lignes d'Avricourt et de Belfort frôlent la région proprement vosgienne à ses extrémités. Colmar et Mulhouse, sur le versant alsacien, se sont disputé le rôle et la dignité de *terminus* et de pôle d'attraction. Les projets éclos depuis ces derniers temps ont été centralisés par les comités franco-allemands. On en compte neuf sans les variantes; ils sont reproduits, avec documentation et figuration, dans la deuxième partie du volume. Observons seulement ici que les études de tracé précisent les notions sur le profil et la structure des Vosges. Nous n'avons pas à examiner les devis économiques et financiers (1).

B. AUERBACH.

(1) Voir un résumé de la question dans la brochure de M. LAFFITTE *Le problème de la percée des Vosges,* Nancy, imprimerie Nancéienne, 1910, in-8°, 69 pages avec 5 figures, cartes et profils.

CHAPITRE II

GÉNÉRALITÉS HISTORIQUES ET TRAVAUX SE RAPPORTANT A PLUSIEURS PÉRIODES

Nous croyons devoir placer, au début de ce chapitre, quelques observations d'un caractère général. Le nombre des travailleurs est grand dans la région lorraine, et l'on ne peut que s'en féliciter. Quelques-uns d'entre eux, qui sont au courant des méthodes de l'érudition, font de bonne et même de très bonne besogne; d'autres, par malheur, n'ont pas reçu une éducation historique suffisante, et leurs productions en souffrent. L'on doit, selon nous, se montrer indulgent à l'égard des érudits qui habitent la campagne; ils ont quelque mérite, ne disposant que d'instruments de travail vieillis ou peu nombreux, à s'occuper d'histoire locale ou d'archéologie. Il est toutefois des chercheurs qui ne peuvent justifier par une excuse tirée de leur éloignement des grands centres la médiocrité de leurs travaux : ils n'ont pas su ou n'ont pas voulu mettre à profit les facilités qu'ils avaient pour s'instruire, ou pour se procurer les documents et les livres qu'ils devaient consulter. Dans un grand nombre d'ouvrages, de brochures, d'articles de revues ou de mémoires parus dans des publications de sociétés savantes, on remarque une fâcheuse absence de méthode, une connaissance incomplète des sources, l'ignorance des meilleures éditions de celles-ci, ainsi que des plus récents travaux de l'érudition contemporaine. Il semble que pour certains chercheurs locaux rien n'ait été publié depuis le dix-huitième siècle. Aussi, bien des études, malgré le talent qu'ont déployé leurs auteurs, malgré l'ingéniosité des hypothèses qu'ils ont émises, n'ont que peu de valeur; l'on regrette, en les parcourant, que beaucoup de temps, de bonne volonté, d'intelligence aient été dépensés en pure perte. Il est à souhaiter que, de

plus en plus, ceux qui abordent l'étude du passé aient en quelque manière fait leur apprentissage d'érudits, qu'ils sachent où se trouvent les documents et les livres dont ils ont besoin pour écrire leurs travaux, qu'ils soient en état de mettre en œuvre avec intelligence et esprit critique les matériaux qu'ils ont réunis, et de présenter, en une langue claire et précise, les résultats de leurs recherches.

I — CHRONIQUE

§ 1. **Histoire générale.** — Est-ce véritablement une histoire de la Lorraine qu'a écrite M. le chanoine Zabel (1)? Non, mais bien plutôt une simple histoire des ducs qui ont gouverné le pays de 1048 à 1766. Non seulement l'auteur ne semble pas avoir fait de recherches dans les archives, non seulement il ne s'est pas reporté aux documents imprimés, mais il n'a pas lu, il s'en faut de beaucoup, tous les ouvrages contemporains de quelque importance qui concernent la Lorraine. Nous ne pouvons relever toutes les erreurs commises par M. le chanoine Zabel, car ce serait une trop longue besogne. Il y a du désordre et du décousu dans l'exposé; les institutions, la civilisation, l'état économique de la Lorraine sont pour ainsi dire laissés de côté, et de plus, l'auteur n'a pas pris la peine d'expliquer un grand nombre d'événements. — On trouve, au contraire, beaucoup d'idées intéressantes dans les quelques pages où le savant archiviste de Meurthe-et-Moselle, M. Duvernoy, décrit les différentes périodes de l'histoire de la Lorraine depuis 959 jusqu'en 1766 (2). Nous ne sommes pourtant pas du même avis que l'auteur sur tous les points; par exemple, nous ne croyons pas que la première période, celle qui va de 959 à 1251, soit « vide de faits ». Elle a, au contraire, selon nous, une très grande importance, car c'est alors que se produit le morcellement féodal, que les villes épiscopales et un certain nombre de seigneuries laïques se séparent du reste du pays, pour former des principautés distinctes. D'autre part, ce n'est pas en 1545, mais en 1552, date de l'occupation des Trois-Évêchés par Henri II, que nous placerions le début d'une nouvelle période.

§ 2. **Généalogies, histoire des familles.** — M. Henri Lefebvre cherche à prouver que la famille de La Tour-en-Voivre tirait son ori-

(1) *Histoire de Lorraine*. Nancy, Crépin-Leblond, 1909, vol. in-8° de 368 pages avec 1 portrait.
(2) *Les Phases de l'Histoire de Lorraine* (P L 1907, p. 230-236).

gine d'une famille noble de Pont-à-Mousson en possession de terres de fiefs et d'armoiries dès le premier quart du quinzième siècle (1). Il ne faut d'ailleurs pas confondre cette maison avec une autre du même nom, qui appartenait à l'ancienne chevalerie lorraine.

§ 3. Histoire des localités, seigneuries, châteaux, évêchés, abbayes. — Des trois livres que doit consacrer M. l'abbé Olivier à l'histoire de la petite ville de Bains (2), le premier et une partie du second ont déjà paru : ils ont respectivement pour titre : *Les origines de Bains* et *Le doyenné de Bains*. La division adoptée par l'auteur ne nous paraît pas très rationnelle. Tout ce qui est relatif à la topographie et à la toponymie aurait dû faire l'objet d'un livre spécial : ensuite serait venue l'histoire proprement dite de Bains, que M. Olivier aurait divisée par époques. Si l'auteur a consulté de nombreux documents, il semble ignorer la plupart des travaux de l'érudition contemporaine, en particulier ceux qui ont trait à saint Colomban ou à l'abbaye de Remiremont. Sur ce dernier monastère l'auteur est entré dans de trop longs détails; il ne suffisait pas que Bains eût jadis dépendu au temporel de Remiremont pour qu'en écrivant l'histoire de cette localité l'abbé Olivier fît en même temps celle de l'abbaye. L'auteur ne nous dit pas de quel *pagus* Bains a autrefois fait partie, dans quels royaumes il s'est trouvé compris, et nous n'apprenons qu'à la fin du chapitre III du livre II que la petite ville se rattachait au duché de Lorraine. On ne peut que louer l'abbé Olivier d'avoir énuméré les lieux-dits de Bains et de la commune voisine des Voivres, qui était unie à Bains avant 1789. Seulement nous croyons que les philologues trouveraient bien hasardées quelques-unes des étymologies proposées par l'auteur pour ces lieux-dits. Il y a quelques erreurs, et l'on voudrait en outre un peu plus d'ordre dans l'exposé des droits de l'abbaye ou des seigneurs voués, ainsi que des charges qui pesaient sur les habitants. L'histoire de Bains n'en est pas moins un travail sérieux, qui présente, malgré ses défauts, un réel intérêt. Quelques figures dans le texte accompagnent l'étude de M. l'abbé Olivier.

M. E. Richard consacre à la commune de Bussang une monographie très détaillée et très complète, où il aborde presque toutes les questions que l'on peut se poser à propos de cette localité (3). L'auteur a

(1) *Notes sur l'Origine mussipontaine de la famille de La Tour-en-Voivre* (B S A L 1907, p. 219-225).

(2) *Bains-les-Bains* (A S E V 1909, p. 103-265). Sur ce travail, voir ci-dessous, p. 40.

(3) *Histoire de la commune de Bussang* (B S P V 1908-1909, p. 5-387).

fait des recherches dans les archives communales de Bussang et de Saint-Maurice, ainsi que dans les archives départementales des Vosges et de Meurthe-et-Moselle. Toutefois, quelques-uns des travaux contemporains lui ont échappé. Les trois livres de son travail sont consacrés, le premier aux origines, le deuxième à Bussang avant le dix-huitième siècle, le troisième à Bussang au dix-huitième siècle. Il arrive pourtant à M. Richard d'empiéter dans un livre sur les matières d'un des suivants, d'où il résulte un peu de confusion et de désordre. On ne peut que louer l'impartialité avec laquelle M. Richard étudie le passé. En général, l'auteur écrit d'un style simple et naturel et son livre est d'une lecture facile. Il y a bien quelques erreurs, et certains faits ou certaines institutions ne sont pas suffisamment expliqués. L'on voudrait en outre que les documents un peu longs, au lieu d'être insérés dans le texte, eussent trouvé place dans un appendice. M. René Ferry a fait suivre ce travail de *Quelques indications sur la géologie et la botanique des environs de Bussang*. Cinq planches avec six figures et une carte de Bussang complètent l'étude de M. Richard.

Il y a dans l'ouvrage de M. Vital Collet, sur les communes du canton de Charmes, beaucoup de renseignements intéressants (1). Après plusieurs chapitres, où l'on trouve des généralités sur l'ensemble du canton, vient une série de monographies des différentes communes qui le composent. Un des inconvénients de cette méthode est que l'auteur est amené à se répéter fréquemment. M. Collet expose les événements politiques et militaires dont ce territoire a été le théâtre : il s'est en particulier assez longuement étendu sur divers épisodes de la guerre de 1870. En outre de l'histoire proprement dite, l'auteur nous parle des hommes célèbres, des anciens seigneurs, de la vie religieuse, de la population, de ses habitudes, de ses travaux, des charges qui pesaient sur elle, des cultures, des industries, ainsi que des vieux monuments qui subsistent encore aujourd'hui. Il y a quelquefois, dans l'exposé, un peu de désordre, et l'on pourrait aussi relever des erreurs, tout spécialement en ce qui concerne l'histoire générale de la Lorraine : enfin, on regrette que M. Vital Collet n'ait pas donné plus de détails sur les ressources des communes aux différentes époques, sur les progrès de l'instruction et sur le bien-être dont les habitants ont pu jouir dans le passé ou de nos jours.

M. l'abbé Zabel a consulté quelques documents conservés aux

(1) *Les Communes du canton de Charmes*. Épinal, imprimerie Klein, 1905, vol. de 390 pages avec gravures hors texte.

archives de Meurthe-et-Moselle, pour écrire son histoire d'Erbéviller (1). Malgré la division de l'ouvrage en dix-huit chapitres, il n'a pas suivi un plan méthodique. Après l'avoir lu, on n'a pas une idée bien nette de ce qu'a été Erbéviller avant 1789. Ajoutons que plusieurs erreurs se sont glissées dans cette étude, et que les étymologies de l'abbé Zabel nous ont paru quelque peu risquées. — M. l'abbé Kirch rectifie différentes erreurs qu'avaient commises des historiens précédents à propos des fermes de Burll, de Hohenhof et de Krakelscheuer, qui, après avoir appartenu à l'abbaye luxembourgeoise de Munster, furent détruites en 1650. — M. Joffroy étudie, dans un travail sur Nomeny, ce qu'a été cette petite ville comme chef-lieu d'abord d'une châtellenie de l'évêché de Metz, puis d'un marquisat; en outre, il consacre deux chapitres à l'église de Nomeny, à ses couvents et à son château (3). L'auteur a consulté et il reproduit dans son texte plusieurs documents anciens de quelque intérêt. Il est regrettable que M. Joffroy ait laissé de côté la topographie et la toponymie de la petite ville, ainsi que sa situation au point de vue économique avant 1789. On voudrait également trouver dans ce travail des vues photographiques de l'église et des restes du château. — La commune de Saulxerotte, une des plus petites et des plus pauvres du département de Meurthe-et-Moselle, a trouvé son historien dans l'abbé M. Demange (4). Il nous expose le peu que l'on sait de son passé. Saulxerotte reçut au treizième siècle, du comte Hugues de Vaudémont et de Roger de Marcey, évêque de Toul, une charte lui accordant les privilèges de la loi de Beaumont. Malgré cela, Saulxerotte, dont le territoire était exigu et peu fertile, n'a jamais eu aucune importance. — C'est de Saulxerotte que dépendait, au spirituel, l'ermitage de Saint-Amon qui, au temporel, se rattachait à Favière (5). M. l'abbé Demange a fait également l'histoire de cet ermitage et de la grotte qui en était voisine. Celle-ci tirait son nom de saint Amond, deuxième évêque de Toul, qui s'y était retiré. D'après l'abbé Demange, une gravure de Callot, où jusqu'ici l'on avait cru reconnaître saint Séverin, évêque de Paris, représenterait, en réalité, saint Amond prêchant devant sa grotte. — Si la

(1) *Erbéviller. Un Bénéfice ecclésiastique* (Imprimé à la suite de l'*Histoire de Lorraine*, du même auteur).

(2) *Die Herrschaft Escheringen und die Höfe Burll, Hœnhof* (*Hohenhof*) *und Krakelscheuer* (A S H L 1906, p. 525-528).

(3) *Nomeny*. Nancy, A. Barbier, 1909, broch. in-8° de 47 pages.

(4) *Notice sur Saulxerotte* (B S A L 1908, p. 191-207).

(5) *La Grotte et l'Ermitage de Saint-Amon* (B S A L 1907. p. 133-145). Deux planches sont jointes au travail; l'une d'elles reproduit la gravure de Callot.

petite ville de Saint-Hippolyte se trouve en Alsace, elle a, pendant de longs siècles, appartenu aux ducs de Lorraine; c'est pour cela que M. Duvernoy lui a consacré une intéressante notice, où il nous donne quelques renseignements sur son histoire, et nous la décrit telle qu'elle se présente aujourd'hui (1). Brûlée et en partie détruite à plusieurs reprises durant le Moyen Age, Saint-Hippolyte ne possède aucun monument datant de cette époque. Quelques emblèmes rappellent encore que Saint-Hippolyte a été autrefois une ville lorraine. — On doit reconnaître que les articles consacrés par M. F. Ambroise aux vieux châteaux de la Vesouze contiennent une quantité considérable de renseignements sur l'histoire politique, administrative, judiciaire, religieuse et économique, non seulement de la vallée de la Vesouze, mais des territoires voisins (2). L'auteur a fait des recherches et lu de nombreux ouvrages pour écrire son travail. Pourtant, il a laissé échapper plus d'une erreur, et surtout, ce que nous lui reprocherions, c'est de n'avoir pas suivi un plan méthodique. Il y a dans cette étude du décousu, des redites, et, quand on l'a terminée, on n'a pas une idée bien nette de ce qu'avaient été, dans le passé, les différentes seigneuries ecclésiastiques ou laïques, dont M. Ambroise retrace les fastes et dont il expose les institutions.

Les *Ruines des Vosges* sont la deuxième édition d'un ouvrage que M. Wagner avait publié il y a quelques années (3). Si l'on excepte les trois premiers chapitres, qui ont un caractère général, le premier volume est consacré aux châteaux forts de la Basse-Alsace et de la Lorraine; il est question de ceux de la Haute-Alsace dans le tome deuxième.

Pour chacun des châteaux dont il s'occupe, M. Wagner décrit les ruines telles qu'il les a vues, accompagnant sa description, quand les restes en valent la peine, de vues photographiques. Enfin, il donne presque toujours un aperçu de l'histoire du château et de la famille à laquelle celui-ci a appartenu.

Il y a, dans les deux volumes de M. Wagner, un très grand nombre

(1) *Souvenirs lorrains en Alsace : Saint-Hippolyte* (P L 1906, p. 316-320).

(2) *Les Vieux châteaux de la Vesouze* (P L 1908, p. 305-322, 357-374, 434-441, 533-545, 597-609; P L P M 1909, p. 21-36, 101-107, 165-176, 263-272, 350-364, 467-473, 533-545, 597-606, 691-700, 752-759). Plusieurs planches hors texte illustrent ce travail. M. Ambroise a réuni ses articles en un volume, qu'accompagne une table alphabétique des seuls noms de lieux; une table des noms de personnes et une carte n'auraient pas été moins nécessaires. Sur les *Vieux châteaux de la Vesouze*, voir encore ci-après, p. 114.

(3) *Les Ruines des Vosges*. Paris et Nancy, Berger-Levrault, éditeurs, 1910, 2 vol. in-18 de XVI-433 et 448 pages avec 64 et 48 planches photographiques.

de faits historiques, qui ne sont peut-être pas toujours présentés avec un ordre suffisant.

M. Wagner aime et paraît bien connaître l'Alsace, son pays natal. Par contre, en ce qui concerne l'histoire générale ou celle de la Lorraine, nous avons relevé, dans les *Ruines des Vosges*, un certain nombre d'erreurs ou d'appréciations inexactes :

T. I, p. 75 : L'abbaye de Sturzelbronn a été fondée non par Frédéric de Bitche, mais par le duc de Lorraine Simon Ier. — P. 187 : Pierre était comte non de « Moncion », mais de « Mousson ». — P. 204 : Lire « Wigeric » au lieu de « Wägerich »; en l'année 1175, le duc de Lorraine était Mathieu Ier et non Thierry. — P. 211-212 : M. Wagner a exposé, d'une façon trop sommaire et trop peu claire, l'interminable procès que les ducs de Lorraine ont soutenu durant le seizième siècle et le premier quart du dix-septième contre les comtes de Nassau-Sarrebruck, à propos du comté de Saarwerden, devenu vacant après la mort du comte Jean III. — P. 254 : C'est à tort que Liblin a fait habiter par Clodion le Chevelu, en 427, le château de Dagsbourg (Dabo). — P. 256 : M. Wagner a dédoublé sans raison le siège de Dagsbourg en 1677; aucun général autrichien du nom de Monclas n'a assiégé Dabo en 1675; ce n'est pas à ce personnage imaginaire, mais au général français Montclar, ou plutôt à Bois-David, qu'a été adressé le défi des défenseurs de Dabo. — P. 259 : Frédéric II, qui, en 1206, n'était ni empereur, ni roi des Romains, n'a pas assisté au mariage de Thiébaut Ier, duc de Lorraine et de Gertrude de Dagsbourg. — P. 312 : Antoine de Vaudémont, le compétiteur de René Ier, n'a jamais été duc de Lorraine. — P. 313 : François de Vaudémont n'était pas encore duc de Lorraine, lorsqu'en 1597 il épousa Christine de Salm. — P. 422 : le duc Antoine de Lorraine n'est pas un prince de la maison de Guise. La vérité est que, dans sa campagne contre les Rustauds, il a eu, pour le seconder, son frère cadet Claude, alors comte de Guise.

T. II, p. 366 : Otton IV n'a pas été tué à Bouvines en 1214; il n'a terminé son existence agitée qu'en 1218.

Tandis qu'aux pages 36-40 et 188 du tome I, M. Wagner se montre d'une indulgence excessive à l'égard de Franz de Sickingen, qu'il qualifie de « grand redresseur de torts », de « héros », qui, à l'entendre, aurait excité « l'admiration de la postérité », nous le voyons parler, à la page 422 du même volume, du « féroce duc Antoine de Lorraine ». Nous pouvons dire à l'auteur qu'en Lorraine on juge de façon très différente les deux personnages.

M. Wagner a eu raison de placer à la fin de chacun des deux vo-

lumes une table des noms des châteaux, mais nous regrettons qu'il n'ait pas fait de même pour les noms des personnages historiques qu'il citait.

Malgré les critiques que nous venons de faire, les *Ruines des Vosges* n'en sont pas moins un ouvrage fort intéressant, qui est le complément naturel des *Provinces perdues* de M. Ardouin-Dumazet. Les touristes qui parcourent les Vosges feront bien, avant de se mettre en voyage, de lire les deux volumes de M. Wagner.

§ 4. Assistance publique. — Dans un article très documenté, l'abbé Pinck nous expose comment le service de l'assistance publique a été organisé, à Metz, depuis la seconde moitié du seizième siècle jusqu'en 1905 (1). Avant 1789, on trouvait dans cette ville un bureau des pauvres créé en 1562, une maison de charité des bouillons organisée en 1658-1659, à la suite d'une visite à Metz de la reine Anne d'Autriche. Tandis que le bureau des pauvres était une institution municipale, la maison de charité avait un caractère privé; des sœurs de Saint-Vincent de Paul la dirigeaient. A la place de ces établissements qu'elle supprima, la Révolution institua un bureau de bienfaisance, dont l'organisation effective ne date que de 1802. M. l'abbé Pinck nous renseigne sur l'organisation de ces différents établissements, sur leur budget et sur le nombre des malheureux auxquels ils distribuaient des aumônes de toute nature.

R. Parisot.

§ 5. Histoire économique. — M. Alfred Weyhmann (2), après une introduction sur l'évolution technique de la métallurgie du fer, étudie, à l'aide de documents originaux très abondants, l'histoire détaillée des principales entreprises métallurgiques lorraines depuis le treizième siècle, et spécialement les forges de la forêt de Briey, de la ville de Metz, de Moyeuvre, de la maison de Wendel. Il démontre que, contrairement à l'opinion généralement admise jusqu'ici, la minette, ou mine en roche, a joué un rôle économique bien avant la deuxième moitié du dix-neuvième siècle, et même dès le Moyen Age. Il conclut que l'industrie métallurgique lorraine, qui l'emporte sans contestation sur la métallurgie rhénane, westphalienne et silésienne, a conquis

(1) *Die Metzer Armenpflege* (A S H L 1906, p. 143-164).

(2) *Histoire de l'ancienne industrie du fer en Lorraine, traduction française d'un travail paru dans le* A S H L 1905. Strasbourg, Dumont Schauberg, 1905, vol. in-8° de 223 pages avec 1 tableau.

le premier rang non seulement par son importance, mais par son ancienneté, démontrée par des documents historiques qui remontent à plus de mille ans. L'étude de M. Weyhmann est de celles dont on ne peut donner l'idée par une analyse sommaire; elle s'impose à l'attention par la richesse de la documentation et l'esprit critique avec lequel elle est mise en œuvre. L. Brocard.

II — SOUTENANCE DES THÈSES DE M. L'ABBÉ CHARLES AIMOND PROFESSEUR A L'ÉCOLE SAINT-LOUIS DE BAR-LE-DUC

Le 23 juin 1910, M. l'abbé Aimond a soutenu ses thèses pour le doctorat ès lettres devant un jury qui comprenait MM. G. Pariset, président, R. Parisot et Perdrizet, professeurs à la Faculté, et M. Duvernoy, agrégé d'histoire, docteur ès-lettres, archiviste départemental de Meurthe-et-Moselle.

Le candidat avait présenté à la Faculté des lettres de Nancy comme thèse complémentaire : *Le Nécrologe de la Cathédrale de Verdun, publié avec introduction et notes.* (Strasbourg, Dumont Schauberg, 1910, vol. in-8 de 213 pages), et, comme thèse principale : *Les Relations de la France et du Verdunois de 1270 à 1552, avec de nombreuses pièces justificatives, et une carte du Verdunois.* (Paris, Champion, 1910, vol. in-8 de xviii-574 pages).

Voici le résumé des argumentations :

1° Thèse complémentaire. — M. G. Pariset rappelle que M. l'abbé Aimond a reçu à Paris son éducation historique, et que c'est M. Pfister qui l'a orienté vers les études lotharingiques. L'Académie de Stanislas a, cette année même, accordé un prix exceptionnel à l'abbé Aimond pour sa *Monographie de la Cathédrale de Verdun.* Les deux thèses qu'il présente pour le doctorat ès lettres fournissent une nouvelle preuve qu'il sait travailler avec science et méthode.

Sur la demande de M. Pariset, le candidat explique comment et à quelle époque a été rédigé le manuscrit du *Nécrologe,* qui se composerait de deux parties distinctes : la plus ancienne serait le résultat de la fusion « d'une liste de noms extraite probablement d'un calendrier antérieur au onzième siècle, d'un nécrologe abrégé, rédigé aux onzième et douzième siècles, et d'un supplément considérable ajouté

au treizième siècle ». M. Pariset regrette l'absence d'un fac-similé reproduisant une page où toutes les écritures du *Nécrologe* auraient été représentées.

Il semble d'ailleurs à M. Pariset que le *Nécrologe* a été fidèlement transcrit par le candidat, qui a eu cependant le tort de laisser de côté les obits facétieux que les enfants de chœur avaient rédigés.

Si les notes et les tables relatives aux noms de personnes et de lieux ont été établies avec beaucoup de soin, par contre le candidat n'a pas pris la même peine pour mettre le lecteur en état de retrouver les renseignements économiques, numismatiques ou météorologiques épars dans le *Nécrologe*. L'index archéologique est insuffisant.

D'après M. R. Parisot, le *Nécrologe* est une mine de renseignements précieux pour quiconque veut étudier l'archéologie, l'histoire économique et l'onomastique de la région lorraine.

M. Parisot regrette que la thèse de l'abbé Aimond soit appelée à figurer dans un recueil publié de l'autre côté de la frontière, et que les sociétés savantes de la Lorraine française, faute de ressources et d'entente, laissent éditer à Paris ou à Metz des travaux qu'elles devraient faire paraître à leurs frais.

Sur une question de M. Parisot, le candidat explique pourquoi le *Nécrologe* ne contient que très peu de noms d'évêques de Verdun ou de souverains.

Au point de vue bibliographique, M. Parisot a été surpris que l'abbé Aimond n'eût pas eu recours à la *Kirchengeschichte Deutschlands* de Hauck.

Viennent ensuite diverses observations sur l'identification de noms de localités (1), sur des erreurs commises relativement à la numérotation des notes (2), sur quelques personnages mentionnés dans le *Nécrologe* (3), et sur différents noms de personnes (4).

M. Perdrizet n'a pas trouvé, comme il l'espérait, dans le *Nécrologe*

(1) « Manonvilla » (p. 40 et n. 10) et « Jovavillam » (p. 73 et n. 18) ne devraient-ils pas s'identifier respectivement avec Manonville-en-Woëvre (Meurthe-et-Moselle, Toul, Domèvre) et avec Jouaville (Meurthe-et-Moselle, Briey, Conflans) ?

(2) La note 6 de la page 36 ne se rapporte pas au renvoi 6 ; page 69 il y a deux notes qui portent le n° 2 ; à la note 12 de la page 39, il faut lire 984 au lieu de 989 (avènement d'Adalbéron II, évêque de Verdun).

(3) Par exemple « Ancelinus de Parroye » (p. 168 et n. 4) ne serait-il pas Anselme de Parroy, ce chanoine de Liège, qui fut l'un des trois commissaires que Rodolphe de Habsbourg envoya en 1288 à Verdun ?

(4) Entre autres sur les noms de « Dominicus » (p. 119 et n. 13) et de « Parizetus, Parisius, Perescitus » (p. 82, 143 et 149).

de renseignements sur les émaillistes (aurifabri lotharingi) de la région mosane, si célèbres au douzième siècle. Les « aurifabri » dont le *Nécrologe* donne les obits vivaient à la fin du quatorzième siècle ou au quinzième, et probablement il ne faut voir en eux que de simples changeurs. M. Perdrizet signale une inadvertance commise par l'abbé Aimond relativement à la date de la mort d'un de ces changeurs : il montre que l'on doit lire « Cambio » ou « Cambario » au lieu de « Cambaro », dans l'obit de l'un d'entre eux « Fransciscus » (p. 177).

M. Perdrizet relève quelques fautes d'impression (1), quelques noms mal orthographiés (2) dans le travail de M. Aimond. Il demande à ce dernier des explications sur l'inversion dans les noms de différentes rues de Verdun (3). M. Perdrizet montre pourquoi le nom de Manassé a été très en faveur au Moyen Age (4). Il regrette que l'abbé n'ait pas souligné l'importance d'un texte relatif au Rosaire (5), qu'il ait parlé de « l'Immaculée » (6) Conception de la sainte Vierge et n'ait pas donné à propos du dogme et du culte toutes les explications nécessaires.

M. Duvernoy présente plusieurs observations de détails : elles ont trait au martyrologe de Verdun, que M. l'abbé Aimond se propose d'éditer (p. 7), et qu'il devra comparer à l'*Ordo* du douzième siècle, publié par Digot, à Egidius Paxelli (p. 171), dont le prénom doit être traduit en français par Gilles et non par Guy, enfin à sainte Élisabeth de Marbourg (p. 26), que l'on appelle toujours en France Élisabeth de Hongrie.

2° Thèse principale. — Au début, M. G. Pariset loue M. l'abbé Aimond pour les excellentes qualités d'érudit dont il a fait preuve. Sa documentation est abondante, il n'y a que peu de lacunes dans sa bibliographie, ses références sont exactes et précises. Mais la table n'est pas complète.

M. G. Pariset trouve que la thèse principale du candidat manque

(1) Ainsi, p. 3, n. 2 « Œvi » au lieu de « Ævi »; p. 183, n. 10 « Theophanon », au lieu de « Theophano », etc.

(2) Par exemple le sculpteur flamand Schoppens, cité dans le *Nécrologe* à la p. 177, est appelé Schobbens dans la *Cathédrale de Verdun*, p. 150.

(3) Comme « Saint-Maurrue » au lieu de « rue Saint-Maur », « Ancelrue » au lieu de « rue d'Ancel », p. 25.

(4) M. Perdrizet s'était déjà occupé de cette question dans son étude sur le *Speculum humanæ salvationis*, p. 202.

(5) A propos de l'obit du chanoine Laurent Chouart (p. 37).

(6) Voir p. 26 et 67.

un peu d'air; elle est compacte, touffue, et cela en raison tant de la finesse du caractère d'imprimerie employé que de la surabondance des détails et de l'abus des termes techniques. En outre, à certains endroits, le style présente des traces de négligence. Ainsi l'ouvrage donne par moments l'impression de regestes stylisés. Ensuite le candidat est invité par M. Pariset à exposer brièvement les grandes lignes du sujet qu'il a traité, au double point de vue des variations de la frontière française à l'est, et du rôle des rois de France dans la cité même de Verdun avant son annexion.

M. G. Pariset loue l'abbé Aimond d'avoir eu le souci constant de rattacher à l'histoire générale l'histoire des rapports de Verdun avec la France. Mais il est obligé de déclarer que le but n'a pas toujours été atteint. Ainsi le candidat n'a pas tenu suffisamment compte des relations économiques, intellectuelles ou religieuses entre Verdun et le royaume voisin : par exemple, où le clergé verdunois allait-il étudier? Est-ce de France ou d'Allemagne que la Réforme est entrée dans le pays?

Même au point de vue politique, il y a des inexactitudes et des lacunes dans la thèse de l'abbé Aimond. Elle est incomplète surtout en ce qui concerne le rôle de l'Allemagne. Les événements qui firent tomber Verdun au pouvoir d'Henri II sont présentés de façon tellement sommaire (p. 411 et suiv.) que leur véritable physionomie en est presque altérée. Le candidat connaît mal les princes allemands qui conclurent avec le roi de France les traités de Chambord et de Friedewald (et non « Friedwald »). Il croit inédite (p. 425, n. 4) une pièce déjà publiée; par contre, il ignore la déclaration royale inédite, qui est proprement l'acte d'annexion de Verdun à la France; il mentionne « le traité » de Westphalie, alors qu'il y en a eu deux de conclus, l'un à Munster et l'autre à Osnabruck.

M. Robert Parisot estime que la thèse de l'abbé Aimond présente un grand intérêt pour l'histoire générale, pour l'histoire de la Lorraine et pour celle de la papauté.

Il loue le candidat de la sûreté de sa méthode, qu'il a apprise à bonne école. L'abbé Aimond a eu le mérite de rectifier de très nombreuses erreurs commises par des érudits locaux ou par des auteurs qui traitaient de l'histoire générale.

Après les éloges les critiques.

Comme M. G. Pariset, M. Robert Parisot trouve trop fins les caractères employés pour l'impression de l'ouvrage. D'après M. R. Parisot, l'abbé Aimond a eu le tort de regarder — non pas de Verdun —

mais de Paris les événements qu'il racontait. Trop souvent il s'est constitué l'avocat de la politique des Capétiens et des Valois (1).

Il se félicite de la réunion du comté de Champagne au domaine royal (p. 54) et va jusqu'à traiter (p. 234) de « prince étranger » un duc de Lorraine !

A propos de la bibliographie, M. Parisot formule quelques critiques. Dans certains chapitres, le candidat a mélangé les « documents » et les « livres », que dans d'autres il a eu soin de séparer. Il cite certaines sources d'après des éditions anciennes, et non d'après les « Monumenta Germaniæ historica » (2). Enfin on ne trouve pas mentionnés dans sa thèse plusieurs ouvrages qu'il aurait dû, semble-t-il, consulter (3).

L'abbé Aimond n'a pas suffisamment expliqué pourquoi, depuis le milieu du treizième siècle, les rois de France sont beaucoup plus forts que leurs voisins de l'Est, rois des Romains ou empereurs.

Voici une autre lacune, non moins grave. Verdun avait jadis fait partie de la Haute-Lorraine, dont les ducs, à plusieurs reprises, au dixième et au onzième siècle, l'avaient défendu contre des envahisseurs venus de l'ouest. Par malheur, la Haute-Lorraine s'était morcelée en une grande quantité de principautés ecclésiastiques ou laïques, et les ducs lorrains, réduits à un petit domaine, se défendaient avec peine contre un évêque de Metz ou contre un comte de Bar, bien loin de pouvoir — à défaut du roi des Romains ou de l'Empereur — s'opposer avec succès aux entreprises des rois de France. Il eut été utile, nécessaire même, que l'abbé Aimond dit quelques mots de ces faits, dont la connaissance était indispensable à l'intelligence de son sujet.

Quelques explications complémentaires sur Antoine, compétiteur de René Ier et sur Jacques Dessalles (p. 250), que les Bourguignons pendirent (p. 304, n. 8), auraient été les bienvenues. L'abbé Aimond eût rendu service à ses lecteurs en leur mettant sous les yeux une seconde carte, où il aurait indiqué les progrès respectifs de la France, du Barrois, de la Lorraine et du Luxembourg dans le Verdunois.

Il ne faut parler, ni pour le Moyen Age ni pour l'époque moderne, « d'empereur ni d'empire d'Allemagne », comme le fait à tort le candidat. L'Allemagne n'est qu'une partie du Saint Empire Romain Germanique, qui comprend, en outre, les royaumes de Bourgogne et

(1) Voir en particulier p. 153, 154, 158, 238, 248, 319.

(2) C'est le cas par exemple des *Annales Bertiniani*, d'Aubry de Trois-Fontaines (p. 18, n. 2) et d'une constitution de Frédéric II de 1232 (p. 155, n. 6).

(3) Entre autres ceux de Klipffel ou de Prost sur Metz.

d'Italie. Pourtant l'Allemagne joue dans l'Empire un rôle prépondérant, car ce sont ses princes ecclésiastiques et laïques qui élisent le roi des Romains, le futur Empereur.

L'abbé Aimond a parfois oublié que, jusqu'à Maximilien Ier, le roi des Romains, élu par les princes allemands attendait, pour prendre le titre d'Empereur, qu'il eût été couronné à Rome par le pape (1). M. R. Parisot relève encore quelques petites erreurs au sujet de la restitution de Verdun à Otton III (p. 27), et au souverain allemand qui fut l'allié de Louis VII (p. 193, n. 2).

La Lotharingie doit-elle être considérée comme une simple province de l'Allemagne ou, au contraire, comme un des royaumes membres de l'Empire au même titre que l'Allemagne, la Bourgogne et l'Italie? Il est difficile d'admettre cette dernière manière de voir, l'ancien royaume de Lothaire II n'ayant plus eu depuis 956 de chancellerie propre, et de plus ayant été en 959 divisé en deux duchés. Le souvenir de l'autonomie perdue ne s'en perpétua pas moins, surtout dans les territoires lotharingiens de langue française. D'après les documents cités par l'abbé Aimond lui-même, au treizième siècle et durant la première moitié du quatorzième, Verdun est indifféremment placé dans le royaume d'Allemagne ou dans l'Empire (p. 62, 104, 116, 124); il n'est plus question que de l'Empire depuis le milieu du quatorzième siècle (p. 208, 213, n. 1, 219, n. 7); enfin au seizième, tout le monde, même le souverain allemand, admet que Verdun se trouve en dehors de la Germanie, tout en étant ville d'Empire (p. 351, n. 1 et 6). L'abbé Aimond aurait dû bien mettre en lumière ces particularités si curieuses.

Le candidat semble oublier que la province ecclésiastique de Trèves avait été calquée sur la première Belgique. On regrette qu'il n'ait pas recherché si, à la fin du treizième siècle (p. 80), le Barrois était un alleu ou un fief impérial.

Il n'a pas non plus bien expliqué les causes de la politique allemande de Philippe-Auguste (p. 34-35). Si le roi de France a soutenu Philippe de Souabe et Frédéric II contre Otton IV, c'est uniquement parce que l'adversaire des Hohenstaufen était le neveu et l'allié des Plantagenets, ennemis mortels du Capétien.

Pour M. Parisot, jamais des bornes de cuivre n'ont été posées dans la Meuse, comme semble l'admettre l'abbé Aimond (p. 77-78), pour marquer les limites de la France et de l'Empire.

(1) Ainsi Wenceslas (p. 171) n'a jamais été empereur; Louis de Bavière (p. 108) et Sigismond (p. 231) ne l'étaient pas encore à l'époque où l'abbé Aimond fait mention d'eux.

Enfin, M. Parisot relève dans la thèse principale du candidat des négligences de style, de petites incorrections (1), des néologismes (2), une ponctuation souvent bizarre, de nature à déconcerter les lecteurs étrangers et plusieurs fautes d'impression (3).

M. Perdrizet regrette que l'abbé Aimond n'ait pas reproduit dans sa thèse le portrait de l'évêque de Verdun, Nicolas Psaulme, qu'avait publié l'année dernière M. Dannreuther. Il exprime le souhait que le candidat entreprenne un jour d'étudier, au point de vue tant historique qu'archéologique, les anciennes bornes du Verdunois. Au Moyen Age, on a souvent pris comme bornes de vieux monuments, mégalithes préhistoriques ou milliaires romains. Il se pourrait que plusieurs des bornes citées par l'abbé Aimond (p. 4, n. 4 et 5) fussent curieuses à plus d'un titre.

En outre, M. Perdrizet félicite l'abbé Aimond d'avoir rendu justice (p. 426-427) aux gens de lois français, qui ont fait autant et plus que les soldats pour la réunion de Verdun à la France. Enfin, il comprend très bien que le candidat ait adopté le point de vue qui a été tout à l'heure l'objet d'une critique.

M. Duvernoy loue M. Aimond d'avoir présenté une quantité énorme de faits soigneusement vérifiés et datés, judicieusement classés, expliqués et rattachés les uns aux autres.

M. Duvernoy a relevé dans la thèse du candidat des expressions impropres, presque inexactes. Pourquoi appeler « Finstingen » (p. 308, n. 8) la localité connue sous le nom de « Fénétrange »? Pourquoi orthographier « Othon » le nom d' « Otton » porté par quatre souverains allemands? Pourquoi écrire de plusieurs façons le nom du cardinal Balue et qualifier à l'index ce personnage de « cardinal d'Angers »? Les textes anciens ne sont pas transcrits de façon uniforme.

Un arbitrage de saint Louis dans le Barrois, que l'abbé croit inédit (p. 35, n. 10), a déjà été publié par Henri Lepage. Le candidat semble (p. 32) admettre que la livre tournois et la livre parisis avaient même valeur. L'abbé Aimond a rectifié les dates de certains documents; il aurait pu indiquer (p. 34) que le style de Pâques ou style français,

(1) Par exemple « de suite » a plusieurs fois été mis pour « tout de suite » (p. 123, 263).

(2) Comme « clôturer » (p. 46), « solutionner » (p. 179, 204, 364, 396).

(3) P. 5 n. 2 l. 2, lire « *N* Psaume » au lieu de « M. Psaume ».

P. 6 n. 4 l. 4, lire « Trium » au lieu de « Triam ».

P. 135 l. 21, lire « 1347 » au lieu de « 1337 ».

P. 225 l. 7, lire « *au* nouvel élu » au lieu de « un nouvel élu ».

employé à Verdun, l'était aussi dans le Barrois Mouvant tout entier. Si, comme le remarque l'abbé Aimond (p. 28, n. 1), pendant une partie du quinzième siècle la puissance impériale se fit mieux sentir dans le Verdunois qu'au treizième, c'est que le souverain allemand était alors un prince de la maison de Luxembourg, qui s'intéressait à ce qui se passait sur la frontière française.

Pourquoi le candidat n'a-t-il pas rapproché (p. 291) la protestation des Verdunois contre la cession faite par le roi de France de son droit de garde sur leur ville, de celle des gens d'Épinal pour un motif analogue? La restitution du Barrois Mouvant, qu'aurait faite Louis XI à René Ier en 1476 (p. 308), n'a probablement jamais eu lieu, bien qu'attestée par un acte authentique. Le candidat a eu le tort (p. 314) de mettre en doute le droit qu'avait Louis XI de confisquer le duché de Bourgogne après la mort du Téméraire; en tant qu'apanage, ce duché ne pouvait tomber en quenouille.

Le comte de Distain, que l'abbé Aimond n'a pas su identifier (p. 293, n. 2), ne serait-il pas le comte de Thierstein qui, changeant de parti, devait entrer plus tard au service de René II?

Les Toulois, bien loin d'être favorables au Téméraire, comme le prétend à tort le candidat (p. 308), ont prêté de l'argent à René II, et c'est à Toul que celui-ci réunit les États Généraux de son duché en février 1477. Il n'y a certainement pas eu de session des États Généraux en 1546.

Enfin, M. Duvernoy adresse à l'abbé Aimond différentes critiques à propos de la bibliographie, des pièces justificatives et de la table, où il aurait voulu voir les personnages cités, non d'après leurs prénoms, mais d'après leurs noms de famille.

A toutes les questions ou objections qui lui ont été présentées, M. Aimond a répondu avec autant de précision que de clarté. La finesse de ses remarques et la distinction de sa parole lui ont valu l'approbation unanime du jury et du public — trop clairsemé, — qui assistait à la soutenance.

Après une courte délibération, le jury a déclaré M. l'abbé Charles Aimond digne du grade de docteur ès lettres, avec la mention *très honorable.*

CHAPITRE III

ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE, CELTIQUE ET GALLO-ROMAINE

CHRONIQUE

Cette première chronique remonte jusqu'à l'année 1906. Elle s'arrête à la fin de Juin 1910. Ne disposant que d'une place restreinte, nous avons dû nous contenter de parler brièvement des nombreux travaux que nous avions à signaler (1).

§ 1. Époque paléolithique. — L'époque paléolithique demeure fort obscure dans notre région. En regard des innombrables débris, des sculptures et des peintures que livrent chaque année les grottes de la Dordogne et de l'Espagne (2), nous ne pouvons mettre jusqu'ici qu'un petit nombre de fragments d'andouillers de rennes, trouvés par M. Beaupré dans une des galeries basses de la *grotte du Géant*, près de Maron (3), fragments analogues à ceux qui furent trouvés autrefois dans les roches de Saint-Mihiel.

§ 2. Age néolithique et âge du bronze. — La chronologie des époques postérieures : âge néolithique et âge du bronze, est à l'ordre du jour en Lorraine. Deux séries de monuments ont particulièrement sollicité, ces années dernières, l'effort des archéologues : les *enceintes* et les *tumuli*.

(1) Nous aurons la plus grande obligation aux archéologues qui voudront bien nous faciliter la rédaction de notre compte rendu annuel, en nous faisant part de leurs observations et de leurs recherches et en nous communiquant leurs publications. Nous remercions d'avance ceux qui prendront la peine de nous signaler les lacunes inévitables de notre chronique.

(2) Voir sur ce sujet le précieux Manuel de J. Déchelette : *Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, tome I (1908).

(3) B A C T H 1909, p. L.

Les enceintes de Gugney, près de Sion (1) et du Camp d'Affrique au-dessus de Messein (2) ont été, en 1908 et 1909, de la part de M. Beaupré, l'objet de nouvelles fouilles. D'autres enceintes ont été signalées par M. Beaupré, à Sexey-aux-Forges, sur l'éperon parallèle à la vallée de la Moselle (3), par M. Poirot, dans la forêt de Natron, entre Jaillon et Liverdun (4) et, près de Rombas, en pays messin, par M. Hinrichs (5). Il s'agit de savoir à quelle époque remonte l'établissement de ces fortifications et jusqu'à quel moment elles sont restées en usage.

A Gugney, les trouvailles consistent en silex néolithiques et en objets de l'âge du bronze. Mais, comme le fait remarquer très justement M. Beaupré, la présence de silex à l'intérieur de l'enceinte ne suffit pas pour la dater de l'âge de pierre. On rencontre, en effet, de ces silex sur tous les points culminants. Bien plus, ajouterons-nous, l'usage de pointes de flèches en pierre a certainement persisté, en Lorraine comme ailleurs, après l'introduction du métal. Deux épées de bronze, des fragments de vases, la trace de pierriers, semblent bien indiquer que des sépultures avaient été établies le long du vallum. Ces tombes dateraient de l'âge du bronze. Une autre, encore intacte, était constituée par un caisson de dalles et contenait deux squelettes. Elle a fourni un vase remarquable en pierre polie, objet absolument unique jusqu'ici dans l'Europe occidentale, et dont on ne trouve d'analogues qu'en Crète ou en Égypte (6). On peut se demander s'il ne fut pas apporté, en même temps que les premiers objets de bronze, du lointain Orient. L'enceinte contre laquelle sont établies ces tombes daterait donc, au moins, des plus anciens temps de l'âge du métal. Elle n'a fourni aucune trouvaille de l'âge du fer.

Le Camp d'Affrique, au contraire, appartient à la catégorie beaucoup plus récente des enceintes vitrifiées. Les remparts sont d'un type bien plus avancé. Les objets rencontrés appartiennent à l'époque de la Tène. A l'intérieur du retranchement se trouvent des fonds de cabanes. Aucune construction de ce genre n'est apparue à Gugney. Nous possédons ainsi deux exemples de fortifications, antérieurs l'un et l'autre à l'époque romaine, mais complètement différents : l'éperon barré de Gugney et le campement retranché de Messein.

(1) *Une Enceinte de l'âge de bronze. Gugney-sous-Vaudémont* (B A C T H 1909 p. XLIX et M S A L 1909, p. 427-447).
(2) B A C T H 1909, p. XLIX, L.
(3) B S A L 1907, p. 13.
(4) B S A L 1909, p. 283-284.
(5) A S H L 1906, p. 537-538.
(6) Cf. DÉCHELETTE, *Manuel d'Arch.*, II, 1, p. 390-392.

La chronologie des *tumuli* semble connexe de celle des enceintes. Les pierriers de Gugney paraissent les restes de *tumuli*. La sépulture intacte, dans un caisson de dalles, appartient à la même catégorie que les monuments de type mégalithique dont on a récemment rencontré plusieurs exemplaires au centre de *tumuli*. L'un de ces petits dolmens précédés d'une allée couverte, celui de Sexey-aux-Forges, se trouve à proximité d'une enceinte (1). Celui du Bois-l'Abbé, non loin de là, appartient à la fin du néolithique ou au début de l'âge du bronze (2). De la même époque est celui qu'enveloppait le grand tumulus de la Garenne, près de Liverdun (3).

Un certain nombre de *tumuli* sont donc bien antérieurs aux époques de Hallstatt et de la Tène, auxquelles ils étaient autrefois communément reportés (4). Revenant sur ses anciennes fouilles, M. Beaupré essaye d'y distinguer, après coup, les éléments qui appartenaient à cet âge du bronze jusque-là méconnu (5). Les nouveaux *tumuli* qu'il ouvre dans le voisinage de ceux qu'il avait autrefois explorés (6) lui apportent l'entière confirmation de la nouvelle hypothèse : les plus anciens *tumuli* ont été élevés pour protéger les inhumations de l'âge du bronze, peut-être même de l'âge de pierre; ils ont été ensuite utilisés jusqu'à l'époque romaine, inclusivement, pour des sépultures de genre et de dates très différentes. Il va sans dire que ces diverses périodes ont pu également établir bon nombre de *tumuli* nouveaux.

Ces recherches d'archéologie préhistorique se sont trouvées à peu près exclusivement limitées, dans le cours de ces dernières années, au territoire de Meurthe-et-Moselle. Il serait vivement à désirer que

(1) Beaupré, *Le Monument funéraire mégalithique du Bois-l'Évêque* (B S A L 1907 p. 13).

(2) *La Station funéraire néolithique du Bois-l'Abbé* (*Sexey-aux-Forges*) (M S A L 1905, p. 349-381).

(3) *La Station funéraire de la Garenne, à Liverdun* (M S A L 1907, p. 429-461 et 1908, p. 266-279).

(4) Colbus, *Neue Untersuchungen von Maren und danebengelegenen Tumuli* (A S H L 1905, 2e part., p. 236-270). Beaupré, *Nouvelles observations sur les sépultures sous tumulus de la Lorraine* (*Ibid.*, 1906, p. 131-sqq.).

(5) *Contribution à l'étude de l'âge du bronze dans l'Est de la Gaule ; Bericht über die Prähistoriker Versammlung zur Eröffnung d. Anthropol. Museums in Köln*, Cologne, Dauer, 1907.

(6) *Les tumulus du bois de Beney* (B A C T H 1909, p. 45). — *La Station funéraire d'Azelot*, (*Ibid.*). — *Observations touchant les tumulus de Villey-Saint-Étienne* (B S A L 1907, p. 267-272). — *Le tumulus du bois de Sainte-Marie, forêt de Bezange-la-Grande* (M S A L 1908, p. 371-389). — *Le tumulus de Phlin* (B S A L 1909, p. 185-191). — Un dolmen, sans tumulus, est signalé par M. Schaudel dans la forêt du Grand-Reclos, commune de Pexonne entre les vallées de la Verdurette et de la Plaine (B S A L 1909, p. 279-283).

les sociétés savantes de la Meuse et des Vosges se missent également à explorer leurs enceintes et leurs tumuli.

§ 3. Période Gallo-romaine. — C'est la période gallo-romaine, un peu négligée à Nancy, qui, dans les départements voisins et dans le pays messin, sollicite surtout l'attention des archéologues.

Le Bulletin de la Société des Arts, Sciences et Lettres de Bar-le-Duc nous apporte l'écho non seulement d'excursions archéologiques (1), mais aussi de fouilles et d'études, dont on regrette de ne pas trouver trace dans les Mémoires. Nous apprenons ainsi que le Dr Meunier poursuit depuis plusieurs années, à Lavoye-Autrécourt, des fouilles qui lui ont fait découvrir, entre autres choses, un important atelier de poteries (2). La note qu'il a publiée sur la « tournette » des potiers gallo-romains montre un archéologue sagace et informé (3). Elle fait désirer vivement de plus amples renseignements sur ses trouvailles. Nous aimerions aussi à connaître les observations dont M. Chenet a fait part à ses collègues de Bar-le-Duc, sur les restes d'habitations gallo-romaines disséminées aux environs de Claon, le long de l'ancienne voie romaine de Reims à Metz (4). M. Goblet a fouillé, à Varennes-en-Argonne, un cimetière gallo-romain qui a fourni, dit-il, « des vases de verre de formes variées, ornés de cabochons et de reliefs filés (5) ». Que ne prend-il le plaisir de publier ces trouvailles? Nous signalerons encore les très intéressantes observations du Dr Meunier, sur la colonisation gallo-romaine et franque dans l'Argonne (6). Mais ces observations ne représentent qu'un programme de recherches, qu'il s'agit maintenant de réaliser.

A Montmédy, la petite Société des naturalistes et archéologues du nord de la Meuse fait preuve d'une louable activité. Son président, M. Houzelle, a publié avec soin les restes récemment mis à jour, à l'intérieur même de Montmédy, d'une grande villa de luxe, avec bains et hypocaustes (7). Une bonne partie des substructions demeure cachée sous les habitations. M. Houzelle fait bon usage des quelques renseignements qu'il tire du *Dictionnaire des antiquités* de Rich. Mais

(1) Abbé NICOLAS, *Excursion archéologique sur les bords de la Meuse* (B S L B 1908, p. LI).
(2) *Ibid.*, 1905, p. XCVIII.
(3) M S L B 1905-1906, p. 101-110.
(4) B S L B 1907, p. CVII.
(5) *Ibid.*, 1906, p. CXVIII.
(6) *Ibid.*, 1907, p. XCV.
(7) *Les Ruines de la villa de Madiacum à Montmédy*, 40 p., in-8°, tirage à part. B S N M t. XVII, 1906.

il est, sur les villas gallo-romaines, d'autres livres plus récents et plus spéciaux. L'hypothèse qui fait de ces ruines celles de la villa de *Madiacum*, mentionnée dans un document de 634, n'a, en soi, rien d'invraisemblable.

M. Th. Collignon a découvert et fouillé, aux environs de Longuyon, les fondations d'un petit édifice circulaire, qu'il croit être un temple (1). De petits sanctuaires, de forme ronde ou octogonale, se rencontrent parfois au milieu des campagnes gallo-romaines (2). Ils sont généralement le centre d'un groupement de petites villas, réparties souvent dans un rayon de plusieurs kilomètres. Il reste à M. Collignon le devoir de compléter l'exploration archéologique des environs de Longuyon.

Les Vosges offrent un champ fertile d'intéressantes découvertes. Une population nombreuse et active a occupé, au moins depuis l'époque celtique jusqu'aux invasions barbares, les abords des montagnes. La forêt protectrice a, jusqu'à nos jours, préservé les traces de ces établissements. C'est ainsi que de Lorquin au Donon, M. Welter a pu reconnaître l'emplacement de champs soigneusement aménagés en gradins et des habitations, petits carrés de murs en pierre sèche, supportant sans doute une construction en charpente. Dans le voisinage, des cimetières gallo-romains ont fourni des stèles sculptées et quelques inscriptions (3).

Ces découvertes de l'archéologue messin devraient exciter l'émulation des sociétés d'Épinal et de Saint-Dié. Leurs Annales et Bulletin ne contiennent que peu de choses utiles. M. l'abbé Olivier cultive le genre de la monographie (4). Il pourrait rendre quelques services s'il parvenait à concevoir l'archéologie comme une science exacte et dont la méthode est avant tout critique.

M. l'abbé Idoux cherche à suivre sur le terrain les voies romaines de Langres à Strasbourg et de Corre à Charmes (5). Il connaît bien le pays. Nous sommes tout prêts à lui faire confiance pour les tracés qu'il indique. Nous aimerions bien, cependant, connaître avec précision, pour chaque tronçon de route, la nature des indices qui ont guidé

(1) M S N M 1908, p. 48 et sqq.

(2) Par ex. à Niedaltdorf, *Correspondenzblatt d. Westdeutschen Zeitschrift*, novembre-décembre, 1903, n° 84.

(3) *Die Besiedelung d. Vorstufen d. Vogesen* (A S H L 1906, p. 371-379). *Étude des stèles et objets découverts*, Keune, *ibid.*, 398-412.

(4) *Bains-les-Bains*, livre I, *Les Origines* (A S E V 1909, p. 109-124). Sur le travail de l'abbé Olivier, voir encore ci-dessus, p. 22.

(5) B S P V 1908, p. 115-180.

ses pas. Il est regrettable, en outre, que l'érudition archéologique de M. Idoux s'arrête aux auteurs du dix-huitième siècle. *Les Historiens des Gaules* de Dom Bouquet sont un excellent livre, sans doute, mais un peu ancien. Si M. Idoux avait connu l'édition de la *Table de Peutinger*, par Desjardins, ou sa *Géographie de la Gaule romaine*, ou même le *Corpus des Inscriptions latines*, il aurait pu se rendre compte qu'il n'existait pas, à proprement parler, de grande route de Langres à Strasbourg. Les chemins qu'il a reconnus ne sont qu'une suite d'embranchements partant de la grande voie stratégique Dijon—Langres—Metz et joignant entre elles les différentes localités encore mal identifiées de la région. Il n'en était pas moins intéressant de les suivre. Mais ce relevé comportait une étude attentive de la topographie ancienne du pays. Nous souhaitons que M. Idoux veuille bien, un jour, nous donner cette étude.

Les derniers volumes de l'Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie lorraine, de Metz (Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde) apportent des documents nouveaux pour l'étude des villas gallo-romaines. M. Welter publie, avec la collaboration de l'architecte Heppe, quatre nouvelles habitations complètement fouillées, les villas d'Urville et de Frécourt, près de Courcelles, de Lorquin et de Saaraltdorf (1). Elles rentrent toutes dans la catégorie des villas rustiques, c'est-à-dire que ce sont des fermes plutôt que des châteaux. Mais dans chacune d'elles les bâtiments d'habitation, d'une part, et les bâtiments d'exploitation, d'autre part, ont reçu un développement différent. Le plan des villas de Lorquin et de Frécourt dessine presque un carré. La cour intérieure est réduite à de petites dimensions, qui la rendent évidemment impropre aux travaux rustiques. Elle est un *atrium* plutôt qu'une cour. A Urville et à Saaraltdorf, au contraire, les pièces d'habitation sont groupées sur un des petits côtés de la cour qui forme un rectangle allongé. Ces appartements comportent, à Saaraltdorf, un nombre assez considérable de chambres, dont une au moins avec hypocauste. Il est naturel que dans les pays de colonisation civile, comme la cité des Médiomatrices, le plan des habitations admette une variété beaucoup plus grande que dans les régions soumises, comme le *Limes*, à l'administration militaire. Le classement des villas en catégories distinctes ne saurait donc rien avoir de strict ni d'absolu. Il faut se garder de multiplier ces divisions artificielles et surtout, de leur

(1) *Die gallo-römischen Villen bei Kurzel in Lothringen* (A S H L 1906, p. 413-435). *Die gallo-römischen Villen bei Lörchingen und Saaraltdorf in Lothringen.* (*Ibid.*, 1908, p. 162-177.) Les trouvailles sont étudiées par Keune, *ibid.*, p. 436-449.

attribuer une importance qu'elles n'ont pas. Nous hésitons, en outre, à admettre, avec MM. Welter et Heppe, l'existence, dans les campagnes gauloises, de simples maisons de plaisance, indépendantes d'une exploitation agricole. Entre l'aristocratie foncière et les colons, il n'existait guère, dans les provinces, de classe intermédiaire qui vînt habiter aux champs, en villégiature. Quel que soit le plan des bâtiments, toute villa est nécessairement liée à l'exploitation du sol.

L'intérêt particulier des fouilles de la villa d'Urville est de montrer que l'exploitation industrielle des richesses naturelles rentre dans le cadre général de la colonisation rurale et s'accomplit dans les mêmes formes que le travail agricole. Il semble bien, en effet, qu'à cette villa, ait été annexée une fonderie de fer. M. Welter y a retrouvé, outre des blocs de minerais fondu, les traces d'un véritable petit haut-fourneau gallo-romain.

Peut-être faut-il attribuer à cette industrie du fer l'extrême densité de la colonisation romaine autour de Courcelles. Dans un rayon de quelques kilomètres, M. Welter note cinquante-trois points, où la présence de débris de constructions romaines signale l'existence de villas.

A Sarrebourg, la trouvaille de nombreuses fondations et de quelques restes de sculptures romaines paraît bien confirmer l'identification de la ville moderne avec l'antique *Pons Saravi* (1).

M. Keune, non content de cataloguer soigneusement les trouvailles particulières issues de ces fouilles, achève la publication des nouvelles inscriptions trouvées au Sablon et à Metz (2). Parmi ces documents, nous signalerons deux fragments d'inscriptions chrétiennes provenant de la Lunette d'Arçon et qui peuvent dater du quatrième, peut-être du cinquième siècle. On a retrouvé, en outre, une inscription connue jusqu'ici par le seul Boissard, et réputée fausse (3). Boissard n'avait pas très bien lu, mais enfin, il n'avait pas inventé. M. Keune se réjouit de voir ainsi justifiée, pour une fois, la confiance, modérée d'ailleurs, qu'il a toujours revendiquée en faveur du trop imaginatif archéologue.

A. GRENIER.

(1) REUSCH, *Funde in Saarburg* (A S H L 1907, p. 483-493 et *Ibid.*, 2e partie, p. 315-331).

(2) A S H L 1906, p. 477-517.

(3) *Corpus Inscr. lat.*, XIII, 590*, cf. KEUNE, p. 479, 490, 514-516. Cette inscription : Casato Carati fictiliario; filii p (*onendum*) c (*uraverunt*) fournit, outre l'hapax *fictiliarius*, l'exemple d'un fait de nature à intéresser les linguistes. En latin, *s* placé entre deux voyelles, passe à *r* : *Fusius* devient *Furius*. Ici, au contraire, de deux noms celtiques latinisés, le plus ancien, celui du père, présente cette évolution accomplie : *Caratus;* dans le nom du fils : *Casatus*, reparaît, au contraire, l'*s* intervocalique.

CHAPITRE IV

MOYEN AGE

CHRONIQUE

§ **1. Documents.** — M. Duvernoy signale le cartulaire de la collégiale Saint-Gengoult de Toul, qui se trouve maintenant aux Archives nationales (1). Les documents transcrits dans ce cartulaire sont compris entre 1059 et 1311; trois seulement sont en français. — Des diplômes que Charlemagne avait rendus en faveur de l'église de Toul, un seul nous est parvenu. Nous trouvons dans différents auteurs la mention de quatre autres documents émanant du même souverain; mais, d'après M. Duvernoy, deux seulement peuvent être attribués avec certitude au premier des empereurs carolingiens (2). — M. Wolfram, qui fut pendant longtemps l'archiviste de la Lorraine, a autorisé M. Duvernoy à publier dans le Bulletin de la Société d'archéologie lorraine la traduction d'un mémoire qu'il avait publié autrefois sur les chartes de la comtesse Eve et de son fils Olry en faveur de l'abbaye Saint-Arnould de Metz (3). Il résulte de cette étude très minutieuse, très précise, que ces documents sont, ou complètement faux, ou, tout au moins, fortement interpolés. On doit considérer en particulier comme une addition postérieure le passage de l'une des chartes de la comtesse Eve, où il est dit que saint Arnould naquit à Lay-Saint-Christophe. — M. Duvernoy publie, d'après l'original, une petite charte concernant le village de Morville-sur-Seille, charte qui se trouve aux archives de Meurthe-et-Moselle (4). Le document, non daté, émane

(1) *Le Cartulaire de Saint-Gengoult de Toul* (B S A L 1909, p. 256-258).

(2) *Les Diplômes de Charlemagne pour l'église de Toul* (B S A L 1907, p. 92-96).

(3) *Les Chartes de la comtesse Eve (950) et de son fils Udalrich (958)* (B S A L 1906, p. 281-290).

(4) *Charte du XIe siècle pour Morville-sur-Seille* (B S A L 1906, p. 41-43).

de Guillaume, abbé de Saint-Arnould de Metz, et doit se placer entre 1024 et 1031. — M. Duvernoy a relevé, dans les *Regesta Pontificum Romanorum* de Jaffé, les bulles, au nombre de vingt-six, que le pape Pascal II avait accordées à des églises ou à des abbayes de la Lorraine (1). Il en indique une vingt-septième, publiée par Pflugk-Harttung, *Acta Pontificum Romanorum inedita*. — On doit à M. Robert Fawtier la publication, d'après un vidimus du quinzième siècle, d'une bulle de Lucius III pour l'abbaye Saint-Evre de Toul (2). L'auteur accompagne sa publication d'un commentaire, où il démontre que l'acte émane bien de Lucius III, et qu'il doit être considéré comme authentique. — M. Duvernoy a retrouvé, dans les archives de la Basse-Alsace, une charte du duc de Lorraine Thiébaut I[er] pour l'abbaye de Sturzelbronn, et dans celles de la Haute-Alsace une autre du même prince pour l'abbaye de Pairis. Il les publie toutes deux d'après les originaux (3). — On doit également au savant archiviste de Meurthe-et-Moselle plusieurs corrections à une charte de Mathieu II, de 1225, pour l'abbaye de Chaumousey (4). — M. H. S. publie quatre documents qui, à divers titres, intéressent la Lorraine (5). Ils se trouvent dans le cartulaire du comte Jean de Chalon, conservé à la bibliothèque municipale de Besançon. De ces chartes du treizième siècle, les deux plus anciennes sont en latin, les deux plus récentes en français. — Deux actes, relatifs à Rosières-aux-Salines, sont publiés par M. Pfister (6) : l'un, qui émane de l'empereur Henri VI, l'avait déjà été par M. Bœhmer, mais de façon peu correcte, en sorte que M. Pfister a cru, avec raison, devoir en donner une édition nouvelle. L'autre pièce, qui est rédigée en français, a été rendue, en 1391, par Pierre, comte de Genève et de Vaudémont et seigneur de Joinville. — M. Gritzner, archiviste à Weimar, a édité — malheureusement sans introduction et avec un trop petit nombre de notes — trois « Weistümer » en langue allemande (7). Deux d'entre eux, les plus anciens, se rapportent à des villages qui faisaient partie de la seigneurie de Créhange, et le troisième à cette dernière localité. Il n'y a que le plus ancien de ces documents

(1) *Bulles lorraines du pape Pascal II (1099-1118)* (B S A L 1906, p. 231).

(2) *Note sur une bulle inédite du pape Lucius III pour l'abbaye Saint-Evre de Toul* (B S A L 1906, p. 137-143).

(3) *Chartes alsaciennes du duc Thiébaut I[er]* (B S A L 1908, p. 256, 1909, p. 42-43).

(4) *Corrections à une charte de Mathieu II (1225)* (B S A L 1909, p. 114-115).

(5) *Quatre Chartes lorraines du XIII[e] siècle dans un cartulaire franc-comtois* (B S A L 1907, p. 234-237).

(6) *Deux Documents sur Rosières-aux-Salines* (B S A L 1906, p. 51-57, 196).

(7) *Drei Lothringer Weistümer aus dem 14. und 16. Jahrhundert* (A S H L 1908, p. 423-441).

dont l'original nous ait été conservé. — C'est encore M. Duvernoy qui publie — avec introduction et notes explicatives — une série de documents lorrains du quinzième siècle. Le plus ancien, dont nous avons deux originaux, est une déclaration que firent, le 13 décembre 1425, quatre-vingt-quatre gentilshommes lorrains en faveur des droits d'Isabelle, fille de Charles II, sur le duché de Lorraine (1). Le deuxième est une charte donnée en 1442 par la duchesse Isabelle, femme de René Ier, à la corporation des maréchaux-ferrants, forgerons et couteliers de Nancy, et le troisième, la formule, de date un peu postérieure, du serment qui devait être prêté à leur entrée dans la corporation par les nouveaux maîtres et compagnons (2). C'est d'après des copies que M. Duvernoy donne ces deux actes, ainsi que le suivant. Le quatrième est un « landfried » de 1468 (3); par cet acte trente-trois gentilshommes lorrains s'interdisent de se faire la guerre et se promettent aide et assistance. Les deux derniers sont des lettres écrites par René II au chapitre de Saint-Dié (1476-1477) (4); les originaux de ces pièces se trouvent dans une collection particulière. — Signalons aussi la reproduction en fac-similé des signets de vingt-deux notaires impériaux et apostoliques, qui ont fonctionné à Metz durant les quatorzième et quinzième siècles (5); le plus ancien est de 1368, le plus récent de 1490. M. Barbé, à qui l'on doit ce travail, donne quelques renseignements biographiques sur plusieurs des notaires dont il reproduit les signets. — Enfin, M. l'abbé Pierfitte communique, d'après une copie, le texte d'un acte de 1496, déterminant le mode de nomination, les droits et les attributions des féautiers de Moriville (6).

§ 2. Histoire politique. — L'étude de M. Bresslau sur l'entrevue qui réunit à Deville, en 1033, l'empereur Conrad II et le roi de France Henri Ier, nous intéresse en ce que le savant professeur de Strasbourg cherche à déterminer la date à laquelle mourut le duc de Haute-Lorraine Frédéric II (7). Je ne m'étendrai pas davantage sur cette étude,

(1) *Déclaration faite par des gentilshommes lorrains le 13 décembre 1425* (B S A L 1907, p. 175-180).

(2) *Les maréchaux, forgerons et couteliers de Nancy au quinzième siècle* (B S A L 1906, p. 62-64).

(3) *Le Landfried de 1468* (B S A L 1909, p. 28-33).

(4) *Lettre de René II du 24 octobre 1476* et *Lettre de René II au chapitre de Saint-Dié (1477)* (B S A L 1908, p. 210-212, 1909, p. 164-166).

(5) *Fac-Similé des signets des vingt-deux notaires impériaux et apostoliques de la cité de Metz pendant les quatorzième et quinzième siècles* (A S H L 1907, p. 475-483).

(6) *La Féauté de Moriville* (B S A L 1908, p. 20-24).

(7) *Ueber die Zusammenkunft zu Deville zwischen Konrad II und Heinrich I von Frankreich und über das Todesdatum Herzog Friedrichs II von Oberlothringen* (A S H L 1906, p. 456-462).

dont j'ai discuté ailleurs les conclusions (1). — M. Duvernoy a résumé, dans un article court mais substantiel, le long règne du duc de Lorraine Ferry III (1251-1303), et bien mis en lumière les traits caractéristiques du gouvernement intérieur et de la politique étrangère de ce prince (2). Une fois de plus, il a rappelé combien était fausse la légende d'après laquelle Ferry III aurait été enlevé un jour par quelques nobles lorrains et emprisonné dans la tour de Maxéville. Mais a-t-il raison de dire que, si Ferry III se tourne vers la France, c'est « qu'il y est poussé par le sentiment populaire lorrain, déjà favorable à la France et antipathique à l'Allemagne? » L'assertion nous paraît un peu risquée, et, à notre avis, M. Duvernoy aurait mieux fait de la laisser à M. de Pange.

§ 3. Guerre, armée. — M. Pfister a résumé, dans le Pays lorrain, ce qu'il avait dit dans sa grande *Histoire de Nancy* sur la bataille du 5 janvier 1477, et sur les monuments qui furent élevés pour en commémorer le souvenir. Plusieurs gravures accompagnent cet article (3). — Le travail de M. Bardou-Duhamel sur les soldoyeurs de la république de Metz, c'est-à-dire sur les hommes d'armes que les Messins entretenaient pour la défense de leur ville, n'est point un travail d'érudition (4). Lu par son auteur à l'Académie de Metz en 1789, il aurait pu, croyons-nous, rester manuscrit sans aucun inconvénient.

§ 4. Religion, clergé. — Il y a, dans le travail de M. l'abbé Idoux sur les grands-prévots de Saint-Dié, des observations intéressantes et des hypothèses ingénieuses (5). Par malheur l'auteur s'est servi, un peu à la légère, de documents de date relativement récente ou d'authenticité douteuse. On regrette, en outre, qu'il ignore à peu près complètement les travaux des érudits contemporains. C'est des grands-prévôts du onzième et de la première moitié du douzième siècle que s'occupe l'abbé Idoux. A la fin de son mémoire, il détermine l'endroit où Mathieu de Lorraine fit assassiner Renaud ou Renard de Senlis son successeur sur le siège de Toul, et celui où Mathieu lui-même périt, de la main de son neveu, Thiébaut I[er], duc de Lorraine.

(1) Voir nos *Origines de la Haute-Lorraine*, p. 250, n. 1, 251, n. 2, 319, n. 8, 433, n. 4 et 435, n. 1.

(2) *Un Duc lorrain du Moyen Age : Ferry III (1251-1303)* (P L 1905, p. 101-104).

(3) *La Bataille de Nancy et le Monument dit « de la Croix de Bourgogne »* (P L 1907, p. 182-198).

(4) *Mémoire sur les Soldoyeurs de la République de Metz* (P L P M 1909, p. 518-523).

(5) *Quelques notes sur les premiers Grands-Prévôts de Saint-Dié* (B S P V 1904-1905, p. 313-348).

§ 5. Généalogies, histoire des familles. — Une des branches cadettes de la maison de Lorraine posséda la seigneurie de Florange, dont elle prit le titre. M. le Dr Müsebeck, qui remplit pendant quelque temps, aux Archives départementales de la Lorraine, les fonctions d'archiviste adjoint, rectifie, avec preuves à l'appui, plusieurs erreurs qu'avaient commises des historiens antérieurs relativement à des membres de cette famille (1). Dans un autre travail, le même auteur donne quatre-vingt-quinze regestes de pièces se rapportant aux seigneurs de Florange. Le plus ancien est de 1169, le plus moderne de 1443. Quelques-uns des documents analysés sont encore inédits. A cette étude est joint un tableau généalogique de la maison de Florange et de celle d'Ennery, qui s'en était détachée. — C'est encore à M. Müsebeck qu'est dû un article sur la maison de Heu (2). Celle-ci, originaire de la ville de Huy, sur la Meuse, se serait d'abord établie à Liège, vers la fin du onzième siècle. Quelques-uns de ses membres émigrèrent à Metz, dans la première moitié du treizième siècle. Le véritable fondateur de la richesse et de la puissance de cette famille fut Thiébaut de Heu, dont la vie, commencée au treizième siècle, se termina au quatorzième. Capitaliste habile et peu scrupuleux, il arrondit sa fortune par les prêts d'argent qu'il fit à plusieurs grands personnages de son temps. C'est ainsi qu'il finit par enlever la seigneurie d'Ennery à une branche de la maison de Florange. Grâce à ses acquisitions, ses descendants purent faire figure de chevaliers. Le mémoire se termine par une étude sur la chronique de la ville d'Ennery et par le texte, en langue française, de ce document. — Dans un petit article sur la famille de Savigny, M. l'abbé Pierfitte parle de quelques membres de cette maison, qui ont vécu aux douzième et treizième siècles, et prouve ainsi que les Savigny ne datent pas de 1340, comme différents historiens l'avaient prétendu à tort (3). — Signalons encore les observations qu'ont échangées M. Germain et M. l'abbé Idoux à propos du titre de baron de Thuillières donné par ce dernier érudit à Simonin de Monthureux-le-Sec (4). Sans aucun doute, c'est M. Germain qui a raison dans cette polémique. Au quatorzième siècle, le titre de

(1) *Zur Geschichte des lothringischen Herzogshauses. Die Linie Flörchingen-Ennery* et *Regesten zur Genealogie der Seitenlinie Flörchingen-Ennery des lothringischen Herzogshauses* (A S H L 1905, 1re partie, p. 353-356 et 1906, p. 110-130).

(2) *Beiträge zur Geschichte der Metzer Patrizierfamilie de Heu* (A S H L 1905, 2e partie, p. 97-128).

(3) *Note sur la Famille de Savigny* (B S A L 1907, p. 259-261).

(4) *A propos de Nicolas Clément, auteur des « Austrasiæ reges et duces »* (B S A L 1909, p. 111-114 et 161-167).

baron avait un caractère général, était une simple qualification donnée aux nobles et non un titre attaché à une terre.

§ 6. Biographies. — M. l'abbé Chatton croit que le village de « Calmas », où saint Bernard accomplit un miracle en 1146-1147, ne peut être que Charmes-la-Côte (1). Nous croyons qu'il a raison; toutefois, qu'il nous permette de lui faire observer que la charte de 982, où nous trouvons la forme « chelmes », nous est connue, non point par l'original, mais par le texte de Dom Calmet. Nous n'avons pas la certitude que le document original ait porté cette forme. — Le diplôme de Frédéric Barberousse pour Marmoutier, du 8 juillet 1163, mentionne, parmi les témoins, l'évêque de Metz Thierry III, qui y est qualifié d' « electus ». C'est donc que Thierry avait reçu de Frédéric, avant cette date, l'évêché de Metz. M. Wentzcke, qui avait mis en doute l'authenticité de l'acte dans ses *Strassburger Bischofsregesten* (nº 578), revient sur sa première opinion, et, après un nouvel examen du document, il déclare celui-ci authentique (2). A la fin de l'article on trouve une charte de Thierry pour l'abbaye de Marmoutier. La pièce porte seulement la date 1163, mais M. Wentzcke la croit antérieure au 8 juillet de cette année : l'évêque y prend en effet le titre d' « electus » qui, nous venons de le dire, lui est donné par le diplôme de Barberousse. — On avait longtemps cru, sur la foi de différents historiens, que le duc de Lorraine Ferry IV avait trouvé la mort à la bataille de Cassel (1328). M. l'abbé Idoux s'est efforcé de démontrer l'erreur des auteurs qui avaient avancé ou accepté cette opinion (3). Il prouve, avec documents à l'appui, que Ferry prolongea son existence jusqu'au printemps de 1329, et qu'il la termina le 21 avril, jour du vendredi-saint. Le travail est intéressant, mais aurait gagné à être mieux ordonné et plus court. — M. Henri Prost donne quelques renseignements biographiques sur Hues de Bauffremont, sire de Bulgnéville, né au quatorzième siècle à une date inconnue, et mort en 1439 (4). Cette étude est accompagnée de l'indication des documents inédits ou imprimés qui nous font connaître plusieurs événements de la vie du sire de Bulgnéville. — Signalons enfin divers travaux sur Jeanne d'Arc (5).

(1) *Saint Bernard à Charmes-la-Côte en 1146* (B S A L 1907, p. 231-234).

(2) *Zur Geschichte Bischof Theodorichs III von Metz* (A S H L 1908, p. 450-454).

(3) *La Mort de Ferry IV, duc de Lorraine* (B S A L 1909, p. 57-71, 75-90 et 111).

(4) *Note sur la Famille de Bulgnéville* et *La Famille de Bulgnéville* (B S A L 1907, p. 262-264 et 1909, p. 210-212).

(5) Nous reviendrons l'année prochaine sur divers livres ou articles relatifs à Jeanne d'Arc.

M. Marichal recherche de quelle façon se prononçait, au quinzième siècle, le nom d'Arc, et croit qu'il se prononçait d'A (1). M. Stofflet essaie de démontrer que la maison où naquit la Pucelle se trouvait — non dans le duché de Bar — mais en terre française (2). M. Jean-Julien s'occupe d'un de ses compatriotes, Jehan *dit* de Metz, qui fut le compagnon fidèle de Jeanne; il raconte aussi l'histoire de l'aventurière qui se fit passer pour l'héroïne, et qui réussit à épouser Robert des Armoises. Plusieurs gravures accompagnent cet article (3).

§ 7. Histoire des localités. — D'après M. Louis Davillé, l'évêque de Metz Arnald, qui vivait au début du septième siècle, serait le fondateur, non seulement du village d'Arnaville, auquel il a donné son nom, mais encore de la première église de cette localité (4). — M. Léon Germain discute et réfute quelques opinions hasardées par un érudit belge, M. Bernays, à propos du village de Marville (5).

R. Parisot.

(1) *Le Nom de Jeanne d'Arc* (B S A L 1909, p. 106-110).
(2) *Les Marches de Lorraine à Domremy-la-Pucelle* (P L 1905, p. 225-232).
(3) *Jeanne d'Arc et les Messins* (P L 1908, p. 37-41).
(4) *Note rectificative et complémentaire sur l'Origine de l'église et du village d'Arnaville* (B S A L 1906, p. 291-295).
(5) *A propos d'une récente étude sur Marville* (B S A L 1908, p. 136-140).

CHAPITRE V

PÉRIODE MODERNE

(Jusqu'en 1766)

I — CHRONIQUE

§ 1. Documents. — M. le Dr Wolfram a publié en deux fois divers documents, d'assez grande importance, pour l'histoire de la région lorraine durant la seconde moitié du seizième siècle. Ce sont d'abord trois pièces, dont l'une, en langue française, émane d'un auteur inconnu, tandis que les deux autres, en allemand, ont été écrites par le comte palatin Jean-Georges, de la branche de Veldenz (1). Dans la première il est question des événements politiques et religieux qui se déroulèrent à Metz de 1550 à 1570. On voit dans la seconde Jean-Georges critiquer la politique du cardinal Charles de Lorraine, et dans la dernière ce même prince conseiller à l'empereur Maximilien II de secourir les protestants français, afin d'obliger Charles IX à restituer à l'Empire Metz, Toul et Verdun. Le second travail de l'ancien archiviste de la Lorraine contient trente-cinq pièces, qui vont de 1566 à 1577 : la plupart sont en langue allemande, un petit nombre seulement en langue française (2). M. Wolfram a publié les unes d'après les originaux, les autres d'après de simples copies. Elles émanent ou du comte palatin Jean-Georges, ou des empereurs Maximilien II et Rodolphe II, ou de divers autres personnages. On y trouve des renseignements de toutes sortes sur le gouvernement et sur les

(1) *Aktenstücke zur lothringischen Geschichte des 16. Jahrhunderts* (A S H L 1906, p. 529-537).

(2) *Ausgewählte Aktenstücke zur Geschichte der Gründung von Pfalzburg, mit einer Einleitung : Pfalzgraf Georg Hans von Veldenz-Lützelstein und seine Lebenstragödie* A S H L 1908, p. 177-260).

projets de Jean-Georges, sur ses rapports avec la Lorraine et avec la France, sur la construction de Phalsbourg par ce prince, enfin sur les événements politiques et religieux du temps. Dans l'introduction, M. Wolfram a retracé la vie du palatin Jean-Georges, dont il nous semble avoir exagéré les qualités et l'importance. C'était incontestablement un prince actif et intelligent, qui s'efforça de développer l'instruction dans ses États, fit tracer des routes, creuser des canaux et travailla ainsi à la prospérité de l'industrie et du commerce. Par malheur pour lui, ses ressources n'étaient pas en rapport avec les grandes dépenses auxquelles il se livra, et n'ayant trouvé ni chez l'Empereur ni chez d'autres princes allemands l'assistance pécuniaire qu'il avait sollicitée, il se vit, en 1583, obligé d'engager Phalsbourg au duc Charles III de Lorraine; sa situation financière, demeurée mauvaise, ne lui permit pas de recouvrer cette ville. En somme, c'est à ses fautes, et en particulier à sa mégalomanie, que Jean-Georges dut les revers qui attristèrent la fin de son existence.

M. Duvernoy a extrait du registre des sentences du bailliage de Vic (1594) une ordonnance, par laquelle les magistrats de ce tribunal invitent les avocats à s'abstenir d'expressions trop vives (1). — M. Gritzner publie, en la faisant précéder d'une courte introduction, une lettre que l'empereur Mathias écrivit le 16 janvier 1614 aux vassaux de l'évêché de Metz (2). On y voit que l'Empereur, informé des entreprises de la France sur le temporel de cet évêché, a essayé de les arrêter en écrivant à la reine régente Marie de Médicis et en lui envoyant, ainsi qu'à son fils, une ambassade. — M. Robert Cohen réédite une relation de la réception faite, le 17 mai 1620, par le duc Henri II de Lorraine, au duc d'Angoulême et aux autres ambassadeurs français que Louis XIII envoyait en Allemagne pour tâcher d'y ramener la paix (3). M. Cohen donne en outre des explications sur l'objet de l'ambassade, sur la personne des ambassadeurs et sur le rôle que joua, en cette circonstance, le duc Henri II. — M. Pfister publie deux documents sur le Conseil souverain que Louis XIII institua en septembre 1634 pour rendre la justice dans le duché de Lorraine (4). L'un est une lettre adressée par le roi au comte de Brassac, gouverneur de Nancy, l'autre le procès-verbal de l'ouverture du

(1) *Avocats d'autrefois* (B S A L 1906, p. 295-297).

(2) *Zur Geschichte der Annexion des Fürstbistums Metz durch Frankreich und zur Vorgeschichte des Metzer Parlements* (A S H L 1907, p. 464-466).

(3) *Réception d'une ambassade française à la cour de Lorraine, sous Henri II* (B S A L 1908, p. 151-162).

(4) *Documents sur le Conseil souverain de Nancy* (*1634-1636*) (B S A L 1906, p. 4-16).

Conseil souverain. Au travail sont joints des renseignements sur la création et la composition de cette assemblée, ainsi que des notes explicatives. — Voici maintenant une série de lettres de princes et de princesses de la maison de Lorraine, publiées avec des notes biographiques par le regretté M. Ferdinand des Robert (1). Il y en a une de la princesse Henriette de Phalsbourg, trois du duc Nicolas-François, une enfin de son fils Charles, qui devait devenir le duc Charles V. Toutes sont données d'après les originaux.

On trouve dans le mémoire de M. Helmolt, en dehors d'une lettre de la duchesse Élisabeth-Charlotte de Lorraine au roi d'Espagne Philippe V, 121 lettres de sa mère Élisabeth-Charlotte, seconde femme de Philippe, duc d'Orléans, et belle-sœur de Louis XIV (2). Elles ont été extraites des archives impériales de Vienne : 93 d'entre elles sont adressées au duc Léopold de Lorraine, gendre de la duchesse d'Orléans, 4 seulement à la femme de Léopold, fille de cette princesse, 12 au comte Taafe de Carlingford et 7 au P. Ehrenfried Creitzen. La duchesse d'Orléans les a écrites presque toutes en français; quelques-unes de celles qui ont pour destinataires Léopold ou le P. Creitzen sont en allemand. Elles intéressent moins la politique que les affaires de famille de la duchesse d'Orléans, de sa fille et de son gendre. Pourtant, lorsque, après la mort de Louis XIV, la régence fut exercée par Philippe d'Orléans, beau-frère de Léopold, Madame, sur la prière de son gendre, intervint souvent auprès de son fils pour défendre les intérêts de la Lorraine; et il semble qu'elle se soit acquittée de sa mission avec autant de zèle que de dévouement. La duchesse apparaît dans ses lettres avec ses qualités bien connues d'affection pour les siens, de sincérité et d'horreur pour les longs compliments. On la voit qualifier Mme de Maintenon de « vieille mégère », et exprimer l'espoir que la marquise « crèvera devant elle ».

§ 2. **Histoire politique.** — M. Louis Davillé étudie comment le fils aîné de Charles III, le futur duc Henri II, fut amené à prendre pour seconde femme Marguerite de Gonzague, fille de Vincent, duc de Mantoue, et nièce de la reine Marie de Médicis (3). C'était un mariage tout politique, fait à l'instigation d'Henri IV, qui avait intérêt

(1) *Lettre de Mme de Phalsbourg à Charles IV, en 1639 ; Lettres des ducs François et Charles V ; Deux Lettres du duc Nicolas-François de Lorraine* et *Lettre du duc Nicolas-François de Lorraine* (B S A L 1908, p. 140-142, 268-271, 1909, p. 91-93, 139-143).

(2) *Briefe der Herzogin Élisabeth Charlotte von Orléans an den lothringischen Hof* (A S H L 1907, p. 165-255).

(3) *Le Mariage de Marguerite de Gonzague* (P L 1905, p. 73-77).

à ce que la future duchesse de Lorraine fût dévouée à la France. On trouvera dans l'article de M. Louis Davillé des détails sur les négociations qui précédèrent le mariage, et sur les fêtes qui furent célébrées à Nancy lors de l'arrivée de Marguerite et durant les noces. — Quand le comte Philippe-Emmanuel de Ligniville tenta en 1650 de reprendre la Lorraine, une partie de la population se souleva contre la domination française, et facilita ainsi la tâche du lieutenant de Charles IV. M. Braun résume les événements de cette campagne de 1650, et les beaux exemples de patriotisme et de fidélité à leur duc que donnèrent alors nos ancêtres (1).

§ 3. Guerre, armée. — Le château lorrain de Mussy, défendu par Vautrin et une vaillante garnison, se maintint jusqu'à la paix que Charles IV conclut à Vincennes avec la France, le 28 février 1661. Au mois de juillet 1655, le maréchal Fabert avait fait une tentative inutile pour s'emparer de cette petite forteresse. Par contre, en 1663, le comte d'Apremont, alors en lutte avec Charles IV, réussit, grâce à un stratagème, à s'emparer de la place. Sept ans plus tard, au début de la seconde occupation française, Louis XIV fit abattre les murailles de Mussy. Nous devons à M. Braun le récit de ces événements (2).

§ 4. Religion, clergé. — On peut faire dater les guerres de religion qui désolèrent la France durant la seconde moitié du seizième siècle du massacre des protestants à Wassy par les soldats de François de Guise. M. de Lescale d'Arnauld retrace, mais sans indiquer ses sources, les péripéties de ce funeste événement, dont il rejette la responsabilité sur le duc (3). Une vue photographique de la grange où furent égorgés les huguenots et des reproductions de trois anciennes gravures sont jointes à ce travail. — En 1623 et en 1624, la petite chapelle élevée en l'honneur de saint Livier fut le théâtre de plusieurs miracles, dus à l'intervention du bienheureux martyr. On les appela les miracles de Salival, du nom d'une abbaye de prémontrés voisine du sanctuaire de saint Livier. Alphonse de Ramberviller(s), lieutenant-général au bailliage de l'évêché de Metz, écrivit l'histoire de ces miracles et celle de saint Livier lui-même. Mais Ramberviller trouva immédiatement un contradicteur en la personne de Paul Ferri, (ou Ferry), ministre protestant de Metz. Celui-ci n'eut pas de peine à

(1) *Le Patriotisme lorrain en 1650* (P L 1905, p. 294-298).
(2) *Le Siège, la Prise et la Ruine du château de Mussy* (P L 1906, p. 337-340).
(3) *Le Massacre de Wassy, 1er mars 1562* (P L 1907, p. 421-427).

relever les nombreuses erreurs historiques qu'avait commises le lieutenant-général, à mettre en doute la réalité de l'existence et du martyre de saint Livier; il s'efforça ainsi de discréditer les miracles que l'on attribuait à l'intervention de celui-ci. M. René Harmand a, d'une plume élégante, fait l'histoire même des miracles et donné une analyse des ouvrages d'Alphonse de Ramberviller et de Paul Ferri (1). Il a bien montré, en particulier, comment le ministre protestant avait eu le mérite d'appliquer les principes de la méthode historique. — Le P. Schlager a donné un complément au travail qu'il avait publié précédemment sur le couvent des franciscains de Sierck (2). Nous y apprenons quelle influence exercèrent les pères, quels furent les supérieurs du couvent, enfin quelles transformations celui-ci eut à subir au dix-neuvième siècle : il devint d'abord une école, puis tout récemment un hôpital. La fin de l'article est consacrée au couvent de franciscains établi à Hombourg-l'Évêque vers le milieu du dix-huitième siècle. — Quels ont été les différents offices auxquels les chanoinesses de Remiremont devaient assister au dix-huitième siècle, quelles fêtes elles célébraient avec une solennité particulière, c'est ce qu'a recherché M. Alfred Richard (3). A ce travail sont joints des vues de l'église souterraine et de l'ancien palais abbatial, ainsi que des portraits d'abbesses qui appartiennent presque toutes au dix-septième ou au dix-huitième siècle. — Quelque temps avant la Révolution, un prêtre séculier, Billoutel, et un chanoine régulier de Saint-Augustin, Poirine, se disputèrent la cure du Val-d'Ajol. Le premier était soutenu par l'ancien curé, qui avait résigné en sa faveur, et par l'archevêque de Besançon, le second par le prieur d'Hérival, de qui dépendait la cure. M. Paul Thiaucourt, qui expose cette curieuse affaire, déclare n'avoir pas trouvé le texte de l'arrêt qui mit fin au litige (4). Il suppose toutefois que ce fut M. Poirine qui l'emporta sur son concurrent.

§ 5. Histoire de la société et des mœurs. — Si les mariages mal assortis prêtent quelquefois au ridicule, il arrive aussi, dans la vie réelle comme au théâtre et dans le roman, qu'ils entraînent des conséquences tragiques. C'est ainsi qu'à Bruyères Claudel Grandferry,

(1) *Les Miracles de Salival, la Légende de saint Livier et la Polémique de Ramberviller et de Paul Ferry en 1623-1624* (B S A L 1907, p. 190-212, p. 238).

(2) *Zur Geschichte der Franziskanerklöster in Sierck und Oberhomburg* (A S H L 1908, p. 442-450).

(3) *La Journée d'une chanoinesse* (B S P V 1908-1909, p. 393-414).

(4) *Un Schisme au Val-d'Ajol au dix-huitième siècle. Deux curés pour une cure* (P L 1906, p. 409-411).

mécontent de sa femme Brigitte Germain, qui ne savait ni mener ni gouverner sa maison, finit par l'étrangler le 28 août 1610. Soupçonné d'être l'auteur du crime, emprisonné au château de Bruyères, puis relâché, il s'enfuit à Saint-Dié, et finit par franchir les Vosges; l'on ne sut jamais ce qu'il était devenu. L'instruction continua, malgré l'absence du prévenu. Finalement le prévôt de Bruyères le condamna par contumace au bannissement à perpétuité, et prononça la confiscation de ses biens, qui furent vendus aux enchères. Cette lugubre histoire nous est racontée par M. Sadoul d'après des documents conservés aux archives de Meurthe-et-Moselle (1). — Dans un intéressant article, M. Poirier passe en revue les différents aspects sous lesquels se présente la famille messine avant 1789 (2). Il nous parle d'abord des époux, et des conditions dans lesquelles on se mariait, des contrats de mariage, des droits respectifs du mari et de la femme, de l'autorité que les parents et les tuteurs exerçaient sur leurs enfants ou leurs pupilles. Nous apprenons combien d'enfants l'on trouvait dans certaines familles, où et comment ces enfants recevaient l'instruction à tous les degrés, quelles carrières leur étaient ouvertes. Si le chapitre sur les domestiques est un peu court, l'auteur s'étend davantage sur les biens des familles, sur les testaments, sur les dispositions de la coutume de Metz relatives aux dernières volontés. Comme suite naturelle à ce chapitre, on en trouve un autre ayant trait aux biens des familles et aux partages. A la fin de cette étude, M. Poirier indique avec précision de quelle façon étaient meublés les intérieurs messins et plus spécialement ceux de la bourgeoisie.

Nous devons à M. Fr. Rörig d'intéressantes études sur l'Académie de Metz avant 1789 (3): appelée d'abord la Société d'étude des sciences et des arts, puis la Société des sciences et des arts de Metz, elle fut fondée en 1757 par un savant numismate, Dupré de Geneste. Deux ans plus tard, le maréchal de Belle-Isle, secrétaire d'État de la guerre et gouverneur des Trois-Évêchés, accepta d'être le protecteur et prit le titre de fondateur de la Société, qu'il réorganisa et à laquelle il donna de nouveaux statuts. Toutefois, au lieu de s'occuper, comme le désirait le maréchal, de travaux historiques sur les Trois-Évêchés, les académiciens de Metz s'adonnèrent de préférence à l'étude des sciences. En 1785-1786, l'Académie forma le projet de créer à Metz un musée, où l'on aurait trouvé une salle de conversation, une salle

(1) *Un Mariage au bon vieux temps à Bruyères-en-Vosges* (P L 1905, p. 181-188).
(2) *La Famille messine au bon vieux temps* (A S H L 1906, p. 78-109).
(3) *Zwei Skizzen aus dem geistigen Leben von Metz unter dem « Ancien régime »* (A S H L 1908, p. 283-301).

de lecture, où enfin des cours publics auraient été faits. Mais le maréchal de Broglie, alors gouverneur des Trois-Évêchés, vit d'un mauvais œil cette création, craignant sans doute que le futur musée ne devînt un foyer de propagande révolutionnaire. Un conflit éclata donc entre le maréchal et l'Académie. Le duc de Broglie, soutenu par le maréchal de Ségur, secrétaire d'État de la guerre, triompha des académiciens, qui se virent obligés de renoncer à leur musée.

§ 6. Généalogie. Histoire des familles. — M. de Gironcourt donne la généalogie de la famille Bertinet de Souhesme depuis la fin du seizième siècle jusqu'au début du dix-neuvième (1). — M. Edmond des Robert raconte une curieuse affaire de séquestration et d'extorsion, dont les héros furent Jean III du Châtelet, baron de Thons, etc., et son frère René, abbé commendataire de Beaulieu, Flabémont et Clairlieu (2). — M. Fourier de Bacourt rectifie deux inexactitudes commises par M. Guerrier de Dumast dans son travail sur la Chambre des comptes du duché de Bar : l'une a trait à un membre de la famille Chobillon, l'autre à une nièce de saint Pierre Fourier (3).

§ 7. Biographies. — M. Paul Fournier démontre que ce n'est point le duc Charles III qui alla, en décembre 1566, chercher à Ruppes sa femme Claude pour la ramener à Nancy : en réalité, le duc de Lorraine se contenta d'envoyer ses équipages prendre à Ruppes Louise de Stainville, veuve de Jean VIII, comte de Salm (4).

Ce n'est pas une simple biographie d'Alphonse de Rambervillers que nous donne M. Duvernoy; il la fait précéder d'une étude sur le bailliage de Vic au seizième siècle et durant le premier tiers du dix-septième (5). Vic avait alors une certaine importance en tant que chef-lieu du temporel des évêques de Metz. Alphonse de Rambervillers a passé la plus grande partie de sa longue existence à Vic, où nous le trouvons successivement avocat, puis lieutenant-général du bailliage épiscopal. M. Duvernoy s'occupe beaucoup moins de l'auteur des *Dévots Elancements du poète chrétien* que de l'homme et du fonctionnaire. Possesseur d'une grande fortune, pourvu d'une charge importante, en relation avec quelques-uns des souverains et des grands per-

(1) *Famille de Bertinet de Souhesme* (B S A L 1909, p. 268-279).
(2) *Une Séquestration au seizième siècle* (B S A L 1909, p. 169-181).
(3) *Sur les familles Chobillon et Fourier* (B S A L 1908, p. 11-14).
(4) *Voyage de la comtesse de Salm en 1566* (B S A L 1907, p. 229-231).
(5) *Alphonse de Rambervillers et le bailliage de Vic aux seizième et dix-septième siècles* (M S A L 1908, p. 279-370).

sonnages de son temps, Alphonse de Rambervillers aurait été un homme heureux, si, d'une part, les atteintes portées par la France aux droits temporels des évêques de Metz, et, de l'autre, l'inconduite d'un de ses fils n'avaient assombri ses dernières années. M. Duvernoy s'est bien gardé de surfaire le personnage dont il écrivait la vie. On doit le féliciter de nous avoir fait connaître, par un travail aussi solide qu'agréable à lire, quel était le caractère et quelle avait été l'existence d'un homme de second plan, mais qui a tout de même droit à une place honorable parmi les écrivains de la région lorraine. — A propos du troisième centenaire de la mort du duc de Lorraine Charles III, M. Duvernoy reproduit, en l'accompagnant d'un commentaire, la gravure non signée, mais œuvre d'Alexandre Vallée, qui sert de frontispice à l'éloge funèbre composé par Charles Lepois en l'honneur de Charles III (1). — Le même auteur a extrait de la correspondance du célèbre mathématicien Christian Huygens des passages de lettres à lui écrites par son père ou par son frère, et où il est question de Béatrice de Cusance, la « femme de campagne » de Charles IV (2). M. Duvernoy a été frappé du ton plus que libre d'une de ces lettres.

L'histoire du posthume de Cantecroy, que nous raconte M. le Dr Maréchal (3), intéresse quelque peu la Lorraine, en ce que l'enfant mis au monde, au mois de septembre 1637, par Béatrice de Cusance, fut tout d'abord reconnu par le duc de Lorraine Charles IV, qui avait épousé Béatrice quelques semaines après la mort de son premier mari, le prince Léopold-Eugène de Cantecroy. Le petit garçon, que la mère de Léopold-Eugène, Caroline, marquise d'Autriche, avait revendiqué comme son petit-fils, serait mort en février 1638, au dire de Charles IV et de Béatrice, aurait été secrètement transporté dans les Pays-Bas espagnols d'après Caroline, qui crut le retrouver en 1641, à Gand, chez une certaine Élisabeth van Wetten. On lira dans le livre de M. Maréchal le détail des procès que la marquise d'Autriche eut à soutenir pendant une vingtaine d'années, pour faire reconnaître les droits de celui qu'elle traitait comme son petit-fils. Toutefois, comme elle mourut sans avoir pris de dispositions testamentaires en faveur du jeune homme, la cour de Malines le débouta de ses prétentions. Caroline avait été secondée avec beaucoup d'intelligence et de dévouement par un Comtois, Pierre Maréchal, ancêtre du docteur. C'est ainsi que celui-ci a été amené à s'occuper de l'affaire du posthume.

(1) *La Mort du duc Charles III, 14 mai 1608* (B S A L 1908, p. 104-106).

(2) *Béatrix de Cusance et la Famille Huygens* (B S A L 1907, p. 42-45).

(3) *Une Cause célèbre au dix-septième siècle*. Paris, Honoré Champion, 1910, vol. in-8° de xv-477 pages, avec 36 gravures, 3 fac-similés et 2 feuilles d'armoiries.

Tout en rendant justice à l'auteur, qui a fait des recherches dans les archives, et qui a su écrire un livre intéressant, nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer le regret qu'il ait fait preuve de partialité et qu'il ait presque toujours négligé de citer les auteurs, surtout les historiens lorrains, chez lesquels il a puisé une partie des renseignements qu'il donne.

En octobre 1653, Bossuet, le futur évêque de Meaux, alors chanoine de la cathédrale de Metz, fut envoyé à Stenay par l'assemblée des trois ordres de la cité messine, pour négocier avec le prince de Condé, alors révolté contre son roi. M. Robinet de Cléry nous raconte — un peu longuement et avec des digressions vraiment trop nombreuses — les péripéties de cette négociation, que Bossuet réussit à mener à bonne fin (1). — Nommé, en 1661, gouverneur des Trois-Évêchés et du pays messin, le maréchal de La Ferté-Sénectère se rendit coupable dans ces fonctions de concussions comme il en avait commis auparavant, alors qu'il était gouverneur de la Lorraine. Un des subordonnés du maréchal, M. de La Porte, major de Metz, releva tous ses méfaits et les consigna, en 1664, dans un mémoire, dont M. Ferdinand des Robert a donné un résumé accompagné de notes biographiques (2). — M. E. Richard proteste avec raison contre diverses inscriptions que l'on trouve à Saint-Maurice-sur-Moselle ou à Bussang, et d'après lesquelles le maréchal de Turenne se serait arrêté dans ces deux localités en 1674-1675 (3). — La marquise de Boufflers, mère de l'auteur d'*Aline, reine de Golconde*, est une de ces spirituelles grandes dames comme le dix-huitième siècle en a connu en grand nombre. Très recherchée pour sa beauté, pour son esprit, elle inspira — sinon de véritables passions — tout au moins plus que de la sympathie à plusieurs de ses contemporains : le roi Stanislas, le chancelier de la Galaizière, le poète Saint-Lambert, le comte de Tressan. Très accueillante, elle admit ses admirateurs dans son intimité. M. Maurice Payard a résumé la vie et caractérisé la personne de M[me] de Boufflers d'après les travaux qui, de près ou de loin, se rapportaient à l'aimable marquise (4). — Ce fut un honnête homme, un fonctionnaire zélé et un bon citoyen que ce Charles Petitmengin, dont M. Bardy nous retrace la vie (5). Après avoir rempli diffé-

(1) *Bossuet à Stenay* (P L 1905, p. 261-267).

(2) *La Ferté-Senectère à Metz* (*1664*) (B S A L 1907, p. 108-114).

(3) *Turenne dans les Vosges* (P L P M 1909, p. 587-591).

(4) *M[me] de Boufflers* (P L 1906, p. 455-469).

(5) *Un Fonctionnaire de l'ancien régime : Charles Petitmengin, subdélégué de l'intendant de Lorraine, cinquième maire de Saint-Dié* (*1735-1794*) (P L 1906, p. 80-84).

rentes fonctions à Remiremont et à Saint-Dié il fut, en 1789, député aux États-Généraux par le tiers du bailliage de cette dernière ville, dont il devint maire en janvier 1794. Il mourut dans ces fonctions neuf mois plus tard.

§ 8. **Histoire des localités.** — Si le roi François Ier n'est pas venu à Bar en 1517 pour y tenir sur les fonts baptismaux son filleul François, fils aîné du duc Antoine de Lorraine, la capitale du Barrois a reçu, en 1534, 1535 et 1546, la visite de ce souverain. C'est ce que démontre M. Duvernoy, en s'appuyant sur le catalogue des actes de François Ier (1). — Nous devons au même auteur la publication de lettres patentes de Henri II, de 1623, qui contiennent une curieuse description du village de Champigneules (2). — M. Keune a recherché quelles étaient les plus anciennes représentations qui avaient été données de la ville de Metz (3). Parmi elles on trouve des plans, des vues à vol d'oiseau, des monnaies et des médailles commémoratives. M. Keune détermine l'originalité et l'exactitude de ces documents, dont le premier en date est de 1552. A la fin du travail se trouve le catalogue des plans, vues, etc., imprimés, où Metz a été représentée. — Il faudrait citer et louer, comme ils le méritent, plusieurs travaux relatifs à l'histoire de Nancy durant les seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, que M. Pfister a fait paraître dans des revues ou dans des mémoires de sociétés savantes. Mais nous croyons inutile de le faire, puisqu'il a déjà été rendu compte dans les A E N du tome III, et qu'un peu plus loin il est parlé du tome II de l'*Histoire de Nancy*, dont ces différents travaux ne sont que des chapitres détachés (4).

C'est un livre utile et intéressant, très documenté, très agréablement écrit que MM. Barbier et Mengin ont composé sur les sapeurs-pompiers nancéiens, avec le concours de M. Paul Denis, archiviste

(1) *Le roi François Ier à Bar-le-Duc* (B S A L 1907, p. 22-23).

(2) *Description de Champigneules en 1523* (B S A L 1908, p. 283).

(3) *Die ältesten Stadtbilder von Metz und Trier nebst einem geordneten Verzeichnis der gedruckten Stadtbilder von Metz bis 1800 und allgemeinen Anhang über alte Städtebilder* (A S H L 1905, 2e partie, p. 186-221).

(4) Citons en particulier *Le Prieuré bénédictin de Sainte-Croix et l'Abbaye Saint-Léopold de Nancy* (B S A L 1908, p. 85-92, 106-112, 124-136); *Les Portes de Nancy, Le Père de Menoux et les Missions royales de Nancy ; l'Église et le couvent des Carmes de Nancy* (P L 1905, p. 7-10, 24-27, 105-107, 193-198, 244-247, 371-376, 1906, p. 167-176, 226-235, 264-270, 1908, p. 145-162). *Promenades dans Nancy. Les Couvents des Minimes et de la Visitation* (M A S 1907-1908, p. 18-70).

de Nancy : ce dernier a fourni les documents qu'ont mis en œuvre les deux auteurs (1). M. Barbier, commandant de la compagnie des sapeurs-pompiers de Nancy, et M. Mengin, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de la même ville, ont apporté à l'œuvre commune, l'un ses connaissances techniques, le second son talent d'écrivain. Le premier volume, seul paru jusqu'ici, a trait à la période qui va du seizième siècle jusqu'à la Révolution française. Les auteurs nous exposent quels ont été durant ces trois siècles les principaux incendies dont Nancy eut à souffrir. Ils nous parlent et des instruments à l'aide desquels on combattait le feu et du personnel chargé de les manœuvrer. Le matériel qui, à l'origine, ne comprenait que des seaux, des échelles et des crochets, se compléta petit à petit. Les seringues apparurent au début du dix-septième siècle, mais la première pompe ne fut achetée qu'entre 1695 et 1700. Au dix-huitième siècle, c'est à Strasbourg que la ville de Nancy se fournissait en matériel. Au seizième siècle, le soin d'éteindre les incendies incombait à des religieux, les franciscains ou cordeliers. Plus tard on réquisitionna les ouvriers de certains corps de métiers, tels que les maçons, les charpentiers et les couvreurs. Enfin, en 1782-1783, à la suite de l'incendie de l'hôtel d'Alsace, la municipalité de Nancy créa, sur l'initiative du Parlement, le premier corps de pompiers. Ceux-ci, recrutés parmi les ouvriers du bâtiment, portaient un insigne et des bonnets de cuir destinés à protéger leur tête. L'architecte Claude Mique fut le premier commandant des pompiers de Nancy. Nous signalions tout à l'heure les qualités de fonds et de forme par lesquelles se recommande l'ouvrage de MM. Barbier et Mengin. Mais, pourquoi les auteurs ont-ils intercalé dans leur texte des documents quelquefois très longs? Mieux eût valu les insérer dans des notes ou les rejeter à la fin du volume. Il y a également des digressions qui prennent vraiment un peu trop de place, celles, par exemple, qui se rapportent à l'hôtel de la ville neuve (ch. V) et au voyage de Mesdames de France en Lorraine (ch. XII). L'illustration du livre est très abondante; on serait même tenté de la trouver trop riche, quelques-unes des planches n'ayant qu'un rapport très lointain avec le sujet de l'ouvrage. — M. l'abbé Kirch analyse un mémoire présenté à l'empereur Charles VI par les États du duché de Luxembourg, et destiné à prouver que les seigneuries de Rodemachern, de Roussy, de Puttelange et de Preisch avaient été

(1) *Histoire des Sapeurs-pompiers de Nancy. T. I, seizième, dix-septième et dix-huitième siècles.* Nancy, A. Barbier, 1909, vol. gr. in-8° de xi-165 pages avec 26 planches hors texte et de nombreux en-têtes, culs-de-lampe et gravures dans le texte.

indûment retenues par la France depuis le traité de Ryswyck (1). Ce résumé, qui aurait gagné à être présenté d'une manière plus claire et plus succincte, est suivi du texte français du document lui-même. La pièce ne porte pas de date, mais elle doit être de peu postérieure au traité conclu à Rastadt, en 1714, entre Charles VI et Louis XIV.

L'on sait, nous dit M. Kohn, peu de chose sur l'établissement des Juifs à Thionville durant le Moyen Age (2). Tant que la ville fut au pouvoir des Espagnols, aucun Juif n'y fut toléré. Après 1643, c'est-à-dire lorsque Thionville fut devenue française, quelques Juifs de Metz réussirent à s'y fixer; toutefois, ce ne fut pas sans une vive résistance de l'autorité municipale et de la bourgeoisie en général. En voici un exemple. Quatre Juifs messins avaient, en vertu de l'édit royal du 20 août 1767, acheté des lettres de maîtrise pour venir exercer un métier à Thionville. Mais la municipalité de cette dernière ville prétendit les empêcher de s'y établir, et il s'ensuivit un procès qui fut jugé par le parlement de Metz. Celui-ci rendit, en 1774, une sentence favorable aux gens de Thionville. Quelques années plus tard, le maréchal de Ségur, secrétaire d'État de la guerre, réussit, après un an et demi de lutte, à faire admettre par la municipalité de Thionville la résidence dans cette localité d'un Juif de Mutzig, Mayer Lévy, qui avait rendu d'importants services comme fournisseur de l'armée. La colonie juive de Thionville devait prendre par la suite une importance de plus en plus grande.

§ 9. Médecine et médecins. — M. Lévêque nous donne la généalogie et nous fait l'histoire des rebouteurs du Val-d'Ajol, les Fleurot, qui depuis le dix-septième siècle jusqu'à nos jours rendirent, on doit le reconnaître, de grands services, en remettant à leur place des membres démis ou luxés (3). Dans cette famille, les parents faisaient l'instruction de leurs enfants, dès que ceux-ci étaient arrivés à l'âge de douze ans. Ils leur apprenaient l'anatomie, le mécanisme des différentes parties du squelette; avant de leur donner à soigner des êtres humains, ils leur mettaient entre les mains des animaux estropiés. Ces Fleurot semblent avoir été pendant longtemps des gens très généreux, très désintéressés et toujours prêts à venir au secours de leurs semblables. Pourtant, ils furent à maintes reprises entravés dans

(1) *Die Streitigkeiten um die Herrschaften Rodemachern, Rüttgen, Püttlingen und Preisch im 17. und 18. Jahrhundert* (A S H L 1905, 2e partie, p. 168-186).

(2) *Die Niederlassung der Juden in Diedenhofen* (A S H L 1908, p. 261-282).

(3) *Une famille de rebouteurs lorrains : les Fleurot du Val-d'Ajol* (P L P M 1909, p. 65-78).

l'exercice de leur art par des médecins, jaloux de leurs succès et de leur popularité. — M. le Dr Pillement nous apprend qu'en l'année 1620 Nicolas Coeffeteau, administrateur général de l'évêché de Metz, accorda des lettres de noblesse à Jean de la Picconne, qui exerçait la médecine à Vic, et qui s'était acquis une certaine réputation par ses qualités professionnelles et par son dévouement envers les malades (1). Le texte des lettres de noblesse et le dessin des armoiries accordées à Jean de la Picconne accompagnent l'article de M. Pillement. — Au dix-huitième siècle, nous apprend le même auteur, la mésintelligence régnait entre le collège royal de médecine de Nancy et la faculté de médecine de Pont-à-Mousson (2). Pourtant, il y eut une circonstance où collège et faculté se trouvèrent unis contre un médecin de Pont-à-Mousson, Bailly : ce dernier s'était attiré, par les succès qu'il avait obtenus à Pont-à-Mousson, la jalousie de ses anciens maîtres, et, d'un autre côté, les médecins du collège royal lui en voulaient de n'avoir pas été convoqués à sa réception. On l'accusa, en 1758, d'avoir, par ignorance de son art, causé la mort du père Joachim, professeur au collège de Pont-à-Mousson. Pour avoir plus facilement raison de Bailly, les médecins de Pont-à-Mousson et de Nancy firent appel aux professeurs des principales facultés françaises, et leur soumirent, en particulier, quelques-unes des ordonnances que Bailly avait signées. Celui-ci se défendit de son mieux, et, comme il arrive toujours en pareil cas, il attaqua quelques-uns de ses adversaires, en particulier Jadelot, doyen de la faculté de Pont-à-Mousson. Enfin, grâce à l'intervention de différentes personnes, un accord fut conclu en mars 1759 entre Bailly et les professeurs de la faculté de médecine dont il avait été autrefois l'élève. Le collège de médecine de Nancy se montra peu satisfait de l'accommodement, et reprit bientôt, avec plus d'ardeur que jamais, la lutte contre la faculté mussipontaine.

§ 10. Assistance publique. — M. Paul Denis a réussi à compléter ce que MM. Lepage et Pfister avaient dit avant lui de la léproserie de la Madeleine-lès-Nancy, grâce à des documents de la fin du seizième siècle et surtout de la première moitié du dix-septième, qu'il a trouvés dans les archives municipales de Nancy, dont il est le conservateur (3). Ils nous apprennent, en particulier, que les dames prêcheresses (domi-

(1) *Un Médecin anobli en 1620 par un évêque de Metz* (B S A L 1907, p. 64-65).

(2) *Une Querelle de médecins au dix-huitième siècle* (*Épisode de l'histoire de la Faculté de médecine de Pont-à-Mousson*) (P L 1907, p. 101-111).

(3) *Les Lépreux de la maladrerie de la Madeleine-lès-Nancy* (B S A L 1907, p. 243-258, 272-281).

nicaines), propriétaires de la Madeleine, avaient fini par se soustraire à l'obligation qui leur incombait de pourvoir à la nourriture des lépreux. Ceux-ci étaient réduits, pour vivre, à venir mendier dans les rues de Nancy, ce qui n'allait pas sans entraîner certains abus. Le conseil de ville de Nancy tenta, à plusieurs reprises, de supprimer ou tout au moins de réduire le droit qu'avaient les lépreux de la Madeleine de se rendre dans la ville pour y demander l'aumône. Ces tentatives n'eurent qu'un succès restreint, bien que la ville eût pris à sa charge l'entretien des lépreux originaires de Nancy même. Les contestations entre le conseil de ville et les dames prêcheresses prirent fin, lorsque la lèpre elle-même eut disparu de la Lorraine vers le milieu du dix-septième siècle.

R. PARISOT.

§ 11. Histoire économique. — M. Pierre Boyé (1), poursuivant ses études sur la Lorraine, traite des eaux et forêts au dix-huitième siècle. Il décrit avec une grande précision, en s'appuyant sur une documentation très abondante, l'administration des forêts sous l'ancien régime et les efforts tentés à partir de 1737 pour assurer l'unification avec la législation française; les réformes faites sous Louis XV par l'intendant La Galaizière et par Paul Gallois; la suppression des grueries et leur remplacement, en 1747, par les maîtrises; les obligations minutieuses imposées aux propriétaires de bois, soumis au contrôle de la commission de réformation des bois et approvisionnement des salines, des commissaires des bois de la marine. Les malheureux propriétaires ne pouvaient même pas abattre quelques « vieux cerisiers secs » ou un « pommier perdu », sans subir des formalités sans nombre et obtenir des autorisations souvent bien lentes à venir. Ces pages sont à méditer par les propriétaires modernes de forêts, qui seraient tentés de se scandaliser des mesures préconisées contre la déforestation, comme d'ailleurs par les initiateurs de ces mesures elles-mêmes, car l'épuisement des forêts est un mal universellement constaté en Lorraine à la fin du dix-huitième siècle.

M. Charles Sadoul (2) montre comment l'épuisement des forêts lorraines par les grandes industries qui se développèrent dans la

(1) *Les Eaux et Forêts en Lorraine au dix-huitième siècle* (Bulletin des sciences économiques et sociales du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1907).

(2) *La Houille en Lorraine au dix-huitième siècle* (P L 1905, p. 113). L'auteur se réfère à l'intéressant ouvrage de M. Pierre BOYÉ, *La Lorraine industrielle sous le règne de Stanislas*, Nancy, 1900.

deuxième moitié du dix-huitième siècle, et qui n'employaient d'autre combustible que le bois, provoqua les premières recherches de houille. Les intendants, l'Académie royale de Nancy triomphèrent difficilement des préjugés hostiles à ce combustible, qu'on croyait inférieur au bois. Des fouilles furent tentées et échouèrent, faute d'idées directrices et par l'insuffisance des moyens techniques et financiers. Maintenant que la houille est découverte, il était intéressant de rappeler l'histoire de ces précurseurs malheureux, qui furent des initiateurs.

M. Ch. Sadoul a cru devoir reproduire un travail que M. Henri Lepage avait autrefois publié dans l'Annuaire du département de la Meurthe pour 1855 (1). L'ancien archiviste de Meurthe-et-Moselle y étudiait les tentatives faites pour acclimater en Lorraine l'élevage du mûrier et la culture des vers à soie. La première dont on ait conservé la trace remonte au seizième siècle et fut faite sous Charles III, sur l'initiative du comte de Vaudémont, administrateur du duché; d'autres suivirent au dix-septième et au dix-huitième siècle, mais aucune ne produisit de résultats importants et durables. L'auteur croit que le défaut de patience et de persévérance est la seule cause de ces insuccès. Est-il bien sûr que le climat n'y soit pour rien?

M. Müsebeck (2) décrit de façon intéressante le rôle économique de la Seille, principalement dans son passage à travers la ville de Metz, les services qu'elle rendait pour le transport du sel à l'époque où elle était navigable, et l'usage qu'en faisaient les meuniers et les tanneurs installés sur ses bords dans les rues Saulnerie et du Champé. Il retrace l'histoire de ces tanneries, leurs conflits avec la municipalité de Metz et avec l'administration militaire.

M. H. Gerdolle (3) montre comment le sol du pays messin, qui, au Moyen Age, appartenait à l'évêque, au chapitre de la cathédrale, à des abbayes et à des seigneurs, passa peu à peu entre les mains de quelques familles de la haute bourgeoisie. A la fin de l'ancien régime celles-ci le détenaient tout entier à l'exclusion non seulement du clergé et de la noblesse, mais de la petite bourgeoisie. C'est un bon exemple, en même temps qu'une démonstration très suggestive, de l'ascension de la classe bourgeoise à la fin de l'ancien régime. M. Gerdolle donne en appendice les noms et l'histoire sommaire de ces propriétaires successifs du pays messin. L. BROCARD.

(1) *Pages oubliées : Notes pour servir à l'histoire de l'industrie séricicole en Lorraine* (P L 1906, p. 274).

(2) *Geschichtliche Entwickelung der Eigenthums- und Nützungsrechte am Seillefluss innerhalb der Stadt Metz* (A S H L 19e année, 1907.)

(3) *Zur Geschichte des herrschaftlichen Grundbesitzes im Metzer Lande* (A S H L 18e année, 1906).

L'album que publie la R L I sur les mines d'argent de La Croix (1) reproduit une suite de dessins d'un artiste allemand, peut-être alsacien, du milieu du seizième siècle, Heinrich Grosse. Elle a fait partie de la célèbre collection du baron Pichon, et avait été très correctement décrite par le libraire Potier, dans le catalogue de vente de cette collection (avril 1869); mais elle était restée inconnue des érudits alsaciens et lorrains. Girodie l'a remarquée à l'exposition de Tourcoing où elle avait été exposée par le possesseur actuel. Lire ainsi la légende de la planche II : *L'ordonnance du prince &c.* Les quelques pages que Girodie consacre à ces curieux dessins ne donnent pas ce que promet le titre : la monographie des mines de La Croix reste à écrire. On s'en convaincra en lisant, dans le B S P V, 1909-1910, p. 189, un travail non signé, *La Miniature du Graduel de la bibliothèque de Saint-Dié représentant les travaux des mines de La Croix* (avec deux superbes planches doubles, qui forment la meilleure reproduction du fameux feuillet). Girodie n'a pas connu la brochure de l'abbé Fresse; *Pages d'histoire locale : La Croix-aux-Mines*, 1908, ni la *Note* du D[r] Carrière *sur les mines de La Croix* (A S E V, 1851), ni la description de ces mines par Volcyr, qui y avait accompagné le duc Antoine : cf. le *Traicté de singularitez du parc dhonneur* (Paris, 1530), f[o] XLVIIII (2). L'érudit qui voudrait approfondir le sujet effleuré par Girodie devrait rechercher dans les archives de Metz le dossier du temps de René II et d'Antoine, dont il existe aux Archives nationales un inventaire dressé par la Chambre de réunion de Metz (B S P V, 1909-1910, p. 189). Il faudrait aussi s'enquérir des autres mines d'argent des Vosges. On trouverait de curieux détails dans les documents du dix-huitième siècle concernant les mines de Plancher et de Giromagny, possédés par M. Charpentier-Page, à Valdoie près Belfort (Bull. de la Soc. belfortaise d'émulation, 1910, p. 143). Voir encore G. Sepulchre, dans le B S I E, novembre 1910, p. 24-28.

P. Perdrizet.

(1) *Les Mines d'argent de la Croix-aux-Mines en Lorraine au seizième siècle*, par A. Girodie (Nancy, Berger-Levrault, 1909, 1 brochure gr. in-4°). Le texte et une partie des planches a paru aussi comme article dans R L I, 1908, p. 153-164.

(2) Pour le retable du duc Antoine et des Auxiliateurs jadis à l'église de la Croix, voir ci-dessous, p. 127.

II — COMPTES RENDUS

Pfister (Chr.) — *Histoire de Nancy.* T. II. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1909; vol. grand in-8° de viii-1099 pages, avec 186 gravures dans le texte, 45 illustrations hors texte, 5 planches dont 1 en couleurs, et 4 plans.

Le tome I de l'*Histoire de Nancy* nous exposait les origines de la ville, et la période héroïque de son existence, marquée par les sièges qu'elle soutint contre Charles le Téméraire. Dans le troisième volume, l'auteur étudiait d'abord l'époque désastreuse de la guerre de Trente Ans et des deux premières occupations françaises, puis le relèvement de la cité au temps de Léopold, enfin les embellissements qu'elle dut à Stanislas. Le tome II, dont nous avons à parler aujourd'hui, est consacré à l'époque la plus brillante de l'histoire de Nancy.

Des quatre ducs, Antoine, François Ier, Charles III, Henri II, qui ont gouverné la Lorraine de 1508 à 1624, le deuxième et le quatrième ont joué un rôle insignifiant; François Ier ne fit que passer sur le trône ducal, et Henri II, de caractère faible, d'intelligence moyenne, n'a pris durant les seize années de son règne aucune initiative. Au contraire, Antoine et Charles III comptent à juste titre parmi les plus grands souverains de la Lorraine et du Barrois. Leur politique, ordinairement habile, s'inspirant des intérêts de leur maison et de leurs États, a eu d'heureuses conséquences pour la prospérité des duchés en général, et de la ville de Nancy en particulier.

Antoine, qui sut longtemps garder la neutralité entre la France et l'Empire, finit dans les dernières années de son règne par s'apercevoir que des deux adversaires, François Ier et Charles-Quint, le premier était le plus dangereux pour l'indépendance des duchés, ce qui ne l'empêcha pourtant pas d'obtenir, par le traité de Nuremberg (1542), que la Lorraine fût presque entièrement détachée de l'Empire. Bien qu'ayant été élevé à la cour des Valois, bien qu'ayant épousé la princesse Claude, fille d'Henri II et de Catherine de Médicis, Charles III, petit-fils d'Antoine, ne se montra nullement disposé à tolérer les empiètements, ni à seconder les desseins ambitieux des rois de France. A l'intérieur, les ducs de cette période s'efforcèrent de maintenir l'ordre et la tranquillité dans leurs États, d'y développer par une protection intelligente l'agriculture, l'industrie et le commerce, d'y favo-

riser la renaissance religieuse, ainsi que les progrès de l'instruction, des lettres et des arts. La ville de Nancy, comme nous ne tarderons pas à le voir, fut l'objet de leur constante sollicitude. Antoine reconstruisit le palais ducal, Charles III créa à côté du vieux Nancy une ville neuve, plus étendue que l'ancienne, et la double cité fut entourée d'une ceinture de murailles et de bastions, qui faisaient d'elle une des places les plus fortes de l'Europe.

Nous devons pourtant confesser qu'il y a des ombres au tableau. Malgré les efforts, en général heureux, que firent nos ducs pour garder la neutralité entre la France et l'Empire, la Lorraine et le Barrois eurent quelque peu à souffrir des excès commis par les armées de François Ier, d'Henri II ou de Charles-Quint.

De plus, durant la seconde moitié du seizième siècle, alors que les guerres de Religion désolaient la France, des bandes de reîtres et de lansquenets, allemands et protestants, qui venaient au secours de leurs coreligionnaires, commirent mille désordres en traversant la Lorraine et le Barrois. Ce qu'il y eut de plus grave, ce fut qu'en 1552 Henri II occupa les villes de Metz, de Toul et de Verdun, dont les traités de Westphalie reconnurent la possession à la France. Lorsqu'elles formaient des républiques autonomes, ces villes avaient constamment gêné les ducs de Lorraine dans les efforts que ceux-ci faisaient pour reconstituer l'unité territoriale de la Mosellanne, mais, une fois tombées au pouvoir de la France, elles devaient échapper définitivement à l'action des princes lorrains. En vain Charles III réussit-il à profiter des troubles de la Ligue pour mettre des garnisons dans Toul et dans Verdun; par malheur, il ne put s'emparer de Metz, et quand Henri IV fut devenu, par sa conversion au catholicisme, le souverain incontesté de la France, force fut à Charles III de lui restituer les deux cités épiscopales sur lesquelles il avait mis la main. L'occupation des Trois-Évêchés par la France constituait la plus grave des menaces pour l'indépendance de la Lorraine. Charles III l'avait compris; ses successeurs se rendront également compte du danger. C'est ce qui explique qu'au dix-septième siècle, pendant la guerre de Trente Ans, Charles IV, petit-fils de Charles III, ait lié partie avec l'Empire et l'Espagne.

A l'intérieur, la Lorraine et le Barrois furent troublés par les tentatives que firent d'abord les luthériens, puis les calvinistes, pour s'introduire dans les duchés, et par les mesures de répression que prirent à leur égard les ducs lorrains, qui, restés fidèles au catholicisme, n'entendaient pas permettre à leurs sujets d'embrasser la Réforme. Si les protestants restèrent très peu nombreux dans la Lor-

raine, par contre on y vit pulluler les sorciers et les sorcières dans les dernières années du seizième siècle et durant le premier quart du dix-septième. En dépit des progrès de l'instruction, on s'imaginait, non seulement dans la Lorraine, mais dans presque toute l'Europe, que certaines personnes entretenaient avec le diable des relations criminelles, et qu'elles obtenaient de lui, non pas la fortune pour elles-mêmes, mais le pouvoir de nuire à leurs ennemis. Sorcières et sorciers étaient recherchés avec beaucoup de soin, traduits devant les tribunaux, mis à la torture, et, quand de gré ou de force ils avaient avoué leur commerce avec le démon, condamnés au bûcher. Quelques-uns des prétendus sorciers ou sorcières commençaient par protester de leur complète innocence, et il fallait les souffrances que leur infligeait la torture pour les déterminer à faire des aveux. Par contre, d'autres déclaraient spontanément qu'ils avaient fait un pacte avec le démon, qu'ils étaient allés au sabbat et racontaient avec force détails les scènes de débauche dont ils avaient été, prétendaient-ils, les témoins. On éprouve aujourd'hui une certaine surprise, mêlée de quelque honte, à la pensée que des magistrats intelligents, instruits, aient pu croire à de pareilles sornettes et qu'ils aient envoyé au supplice des infortunés, dont l'état maladif ne réclamait que les soins d'un médecin.

Le malheur voulut qu'à cette époque le premier magistrat de la Lorraine, le procureur général Nicolas Remy, crût fermement à la sorcellerie, et considérât qu'il était de son devoir d'extirper du pays ce mal dangereux. C'est sous son impulsion qu'on poursuivit avec la dernière rigueur sorciers et sorcières. Plus de deux mille de ces malheureux périrent sous les règnes de Charles III et d'Henri II, victimes de leur propre imagination, mais surtout de l'ignorance et de la crédulité de leurs contemporains.

Le tome II de l'*Histoire de Nancy* ne comprend pas moins de vingt-trois chapitres. Dans les trois premiers, M. Pfister s'occupe des règnes d'Antoine et de François I[er], dans les chapitres suivants de ceux de Charles III et d'Henri II. Comme toujours l'auteur, avant d'exposer l'histoire de Nancy, raconte brièvement les événements politiques dont la Lorraine elle-même a été le théâtre. Parmi les chapitres les plus intéressants et les plus neufs de son livre, nous signalerons d'abord le deuxième, intitulé « le protestantisme à Nancy »; en réalité, l'on y trouve une histoire du protestantisme dans la Lorraine et le Barrois jusqu'à la Révolution française. A partir de cette époque, l'auteur s'est contenté de retracer les progrès du protestantisme dans la ville même de Nancy. Mentionnons encore les chapitres VII, VIII, et IX, où sont étudiés successivement « la fondation de la ville neuve »,

« les fortifications de Nancy du seizième siècle à nos jours », et « les portes de Nancy ». Ce n'est pas sans tristesse que les Nancéiens liront le chapitre VIII, où ils verront comment les fortifications élevées par Charles III furent impuissantes, par la faute de Charles IV, à protéger la ville contre l'armée de Louis XIII, comment, après le traité de Vincennes, elles furent détruites sur l'ordre de Louis XIV; c'est là l'un des événements les plus humiliants et les plus douloureux pour l'amour-propre des Lorrains. Très curieux aussi le chapitre XI, consacré à « Nicolas Remy et à la sorcellerie à Nancy à la fin du seizième siècle ». On y apprendra quels étaient les moyens employés pour découvrir les sorciers et les sorcières, et la procédure qu'on suivait à leur égard. Le chapitre XII nous renseigne sur « les corporations nancéiennes et sur les industries que Charles III essaya d'introduire à Nancy ». « L'organisation municipale de la ville » forme le sujet du chapitre XIII.

La fin du seizième siècle et le commencement du dix-septième furent une époque de renaissance religieuse dans les pays catholiques, et particulièrement dans la région lorraine. Quelques-uns des anciens ordres religieux, bénédictins, prémontrés, chanoines réguliers de saint Augustin furent alors réformés dans notre pays, les premiers par dom Didier de la Cour, les seconds par Servais de Laisruelz, les troisièmes, enfin, par saint Pierre Fourier. Ces différents ordres possédèrent à Nancy, soit sous le règne de Charles III, soit à une époque postérieure, des établissements de quelque importance. D'autres ordres d'hommes ou de femmes fondèrent dans la ville neuve des abbayes, des prieurés ou des couvents. Enfin, durant la même période naquirent dans la capitale de la Lorraine des congrégations nouvelles, vouées en général à l'éducation de la jeunesse ou aux soins des malades. Citons entre autres la congrégation de Notre-Dame, fondée par la mère Alix Le Clerc, d'après les conseils et sous la direction de saint Pierre Fourier, la congrégation du Refuge, qui eut pour créatrice Élisabeth de Ranfaing, enfin la congrégation des sœurs de Saint-Charles, qui continue aujourd'hui de soigner les malades de l'hôpital civil de Nancy, et qui possède encore dans notre ville un certain nombre d'hospices ou de maisons de retraite. C'est à toutes ces fondations religieuses que sont consacrés les dix derniers chapitres du volume de M. Pfister. Les plus intéressants, à notre avis, sont le quinzième, qui contient l'histoire de la « création et de l'organisation du chapitre de la primatiale de Nancy », le seizième, où il est question de « l'abbaye Saint-Léopold, de Catherine de Lorraine, fille de Charles III, abbesse de Remiremont et fondatrice à Nancy de l'ab-

baye de Notre-Dame de la Consolation », le vingtième, où nous trouvons l'histoire du « noviciat et du collège des jésuites », le vingt et unième, consacré en grande partie à « la congrégation de Notre-Dame du Refuge », et enfin le vingt-troisième, qui nous retrace les fastes de « l'hospice Saint-Charles, de l'hôpital et de la congrégation de Saint-Charles ».

On se rend compte, par ce rapide exposé, combien variés sont les sujets qu'aborde M. Pfister dans le deuxième volume de son grand ouvrage; ce n'est pas seulement l'histoire de la ville, de ses agrandissements, de ses embellissements, de son organisation, de sa vie religieuse, intellectuelle, artistique et économique durant la période qui va de 1508 à 1624, c'est aussi celle de la Lorraine entière et de la famille ducale. Toutes les questions y sont traitées avec le même souci d'exactitude, avec la même connaissance approfondie des documents, avec la même clarté que dans les volumes précédemment parus. M. Pfister demeure toujours égal à lui-même, et les lecteurs du tome II en seront aussi satisfaits qu'ils l'avaient été des deux autres. Nous allions oublier de dire que le livre renferme une véritable profusion de gravures dans le texte ou hors texte, qui reproduisent des portraits, des plans, des monuments, etc.

Les admirateurs du maître seront heureux d'apprendre, s'ils ne le savent déjà, que M. Pfister a commencé de travailler à un quatrième et dernier volume, qui contiendra l'histoire de Nancy, depuis 1766 jusqu'à nos jours.

R. PARISOT.

CHAPITRE VI

LA LORRAINE FRANÇAISE

(de 1766 à nos jours)

I — CHRONIQUE

I. L'ANCIEN RÉGIME (1766-1789)

Des deux côtés de la frontière et presque simultanément, on a esquissé le tableau d'une petite ville lorraine à la veille de la Révolution : Sarreguemines (1) et Thiaucourt (2). M. H. Poulet traite, avec l'érudition agréable qu'on lui sait, de la noblesse, des privilégiés de la bourgeoisie, des vignerons et des commerçants : c'est comme la préface, écrite après coup, de son ouvrage sur *Thiaucourt pendant la Révolution* (1904). M. Grossmann étudie avec clarté les finances de Sarreguemines, les impôts, la répartition de la propriété, l'agriculture, les corporations et le commerce, les dépendances politiques et administratives, les autorités constituées, les conditions ecclésiastiques, la police et l'esprit public.

La conférence de M. Houpert sur la vie rurale en Lorraine vers la fin du dix-huitième siècle (3) est charmante, mais superficielle et incomplète : l'auteur le déclare lui-même avec une modestie justifiée : *gewiss sehr lückenhaft*. — M. Antoine (4) cite trois exemples de banalités conventionnelles, c'est-à-dire de servitudes d'apparence féodale, mais d'origine contractuelle, qui ont survécu dans les Vosges jusqu'au

(1) Dr H. Grossmann, *Saargemünd während der Revolutionszeit : die Verhältnisse unmittelbar vor der Revolution* (A S H L 1905, p. 129-155).

(2) H. Poulet, *Les Habitants d'une petite ville lorraine au dix-huitième siècle* (P L 1907, p. 407-417, 461-477, 517-534, 7 grav. et 3 pl.).

(3) *Lothringisches Landleben gegen Ende des 18. Jahrhunderts* (A S H L 1906, p. 463-476).

(4) *Derniers Vestiges de l'ancien régime en Lorraine* (P L 1906, p. 127-129).

dix-neuvième siècle; l'une d'elles remonte authentiquement à 1584 et subsiste encore aujourd'hui à Sainte-Hélène (c. Bruyères). — Par contre, le dernier bail féodal de la châtellenie de Dieulouard, passé le 19 juillet 1787 au nom de l'évêché-comté de la ville de Verdun, n'a pu être exécuté, car le premier canon devait en échoir après la nationalisation des biens ecclésiastiques. M. Ch. Bussienne en donne le texte, qu'il a muni des annotations nécessaires (1). — Le procès-verbal de la bénédiction de l'église de Villers-lès-Nancy, publié par M. E. Duvernoy (2), fournit quelques détails sur la construction de l'église, les libéralités du libraire Babin, de Nancy, l'activité et le dévouement du curé Rosselange.

Jacques-Étienne Turgot, grand-père du célèbre ministre de Louis XVI, a été intendant des Trois-Évêchés, de 1696 à 1700. Il a écrit sur sa généralité un mémoire historique et descriptif, dont il existe des copies manuscrites aux bibliothèques de Metz et de Nancy. Le chapitre sur le commerce que transcrit M. R. Clément (3) avec quelques annotations critiques, traite du commerce intérieur et extérieur, des productions agricoles et des manufactures, il insiste sur le commerce des grains, dont le mauvais fonctionnement rendait parfois si difficile la question des subsistances. — C'est ainsi que M. Chr. Pfister (4) étudie le magasin de blé, créé par Stanislas en 1750 à Nancy (en même temps qu'à Bar-le-Duc, à Épinal et à Étain), il raconte les désordres occasionnés au marché de Nancy par la rareté et la cherté du blé en avril et mai 1771, mais les documents, très précis sur les divers incidents du tumulte, sont obscurs ou déficitaires sur le jeu du grenier à blé au cours de la crise. — Deux ans plus tard, en 1773, un chanoine régulier, précédemment prieur de Chaumousey et du Chesnoy, Jean-François Duquesnoy (né à Briey vers 1712), devenait curé de Vouxey. Jusqu'à sa mort (en 1789), il organisa chaque année de véritables comices agricoles, avec concours, expositions, récompenses et réjouissances (5). L'abbé Chatrian, dont les célèbres notes manuscrites étaient naguère conservées à la Bibliothèque du grand séminaire de Nancy, dénonçait Duquesnoy comme « affilié à la secte des phi-

(1) Ch. Bussienne, *Le dernier Bail féodal de la châtellenie de Dieulouard en 1787* (B S A L 1909, p. 147-161, 1 plan).

(2) Duvernoy, *Une Bénédiction d'église en 1778* (B S A L 1909, p. 182-184).

(3) *Le Chapitre sur le commerce dans les Mémoires historiques de l'intendant Turgot* (A S H L 1905, p. 303-317).

(4) *Le Magasin de blé de Nancy et la « révolte » de 1771* (B S A L 1906, p. 77-92).

(5) Abbé Pierfitte, *Le P. Duquesnoy curé de Vouxey, promoteur des comices agricoles et des expositions* (P L P M 1909, p. 385-402).

lanthropes, loge de Nancy », et ce furent en effet les philosophes, les physiocrates et les académiciens « éclairés » qui applaudirent aux fêtes de Vouxey. Il n'est pas impossible que François de Neufchâteau y ait trouvé l'idée des « expositions » qu'il institua plus tard, on sait avec quel succès, lorsqu'il devint ministre de l'intérieur. — D'après M. Léon Schwab (1), qui a vérifié la date sur les registres de Saffais, François de Neufchâteau est né en 1750, le 7 août (et non le 9). Il eut soin de mettre entre parenthèses les mots « de Neufchâteau » qu'il avait été autorisé en 1775, par arrêt du Parlement de Nancy, à adjoindre à son nom patronymique de François, quand au cours de la Révolution, il pouvait craindre qu'on y vît une particule nobiliaire. Mais avant 1790 et après 1804, la parenthèse disparait et le nom de famille prend les allures d'un prénom.

M. Atalone (2), qui a collationné à Metz l'acte de baptême de Pilâtre de Rozier, constate qu'il est né le 30 mars 1754 (et non 1756) de Mathurin Pilâtre, dit du Rozier, aubergiste. Le récit qui vient ensuite des exploits du célèbre aéronaute messin et des progrès de l'aéronautique est attrayant. — Plus original et plus nouveau est le travail de M. P. Boyé (3) sur les premiers ballons d'essai lancés en Lorraine, sans passagers (à Nancy, le 19 décembre 1783, à Metz le 22 janvier 1784, puis à Metz encore, à Saint-Nicolas, à la Malgrange, en 1784). M. Boyé donne de très curieux détails sur la construction des ballons et le mouvement d'esprit que provoqua l'aérostation à ses débuts. Le premier aéronaute qui plana en ciel lorrain fut Blanchard en 1787, à Nancy et en 1788, à Metz.

II. RÉVOLUTION (1789-1799)

§ 1. Histoire générale. — Dans un livre qui doit devenir le vademecum de tous les travailleurs de province, M. Charles Schmidt a indiqué quelles sont *Les Sources de l'histoire de France depuis 1789 aux Archives nationales* (Paris, Champion, 1907, in-8). M. Paul Boudet (4) a voulu refaire le travail, commune par commune et en quelque

(1) *A propos du nom de François (de Neufchâteau)* (R V 1908-1909, p. 110-111).

(2) *Pilâtre de Rozier et les débuts de l'aéronautique* (P L P M 1909, p. 193-206, 273-290, 2 pl. et 1 grav.).

(3) *Les premières expériences aérostatiques faites en Lorraine, 1783-1788* (M S A L 1909, p. 5-48, 3 pl., 1 grav.).

(4) *Les Sources de l'histoire du département des Vosges de 1789 à 1800 aux Archives nationales* (R V 1908-1909, p. 65-80, 149-158, 236-247).

sorte pièce par pièce, pour la Révolution dans le département des Vosges; l'entreprise est louable, mais il est à craindre qu'elle ne soit pas terminée de sitôt.

Quelques pages posthumes du docteur Émile Bégin (1) relatent un soulèvement de miliciens à Metz, le 4 août 1790, qui n'est pas sans analogie, ni peut-être sans corrélation avec « l'affaire de Nancy » survenue peu après. — Le registre des délibérations de la commune de Téterchen (ci-devant Moselle), a suggéré à M. Pierre Braun (2) d'intéressantes et quelque peu paradoxales remarques sur la Révolution dans un village lorrain. La municipalité « a mis toute son énergie à lever des hommes et à réclamer un curé, bientôt plus d'énergie à réclamer un curé qu'à lever des hommes ». Dès le mois d'octobre 1793, elle eut son curé et relâcha ses suspects, en sorte que pour elle la Révolution prit fin au temps même où s'organisait le gouvernement révolutionnaire de la Terreur. — Dans les Vosges, la toponymie révolutionnaire date de deux moments très distincts — 1790 et 1793-1794 : le mouvement anti-féodal et la poussée républicaine — et elle se répartit très inégalement sur le territoire; la majorité des communes qui changèrent de nom faisait partie des districts d'Ormont (Saint-Dié) et de Libremont (Remiremont). La liste qu'en a donnée M. André Philippe (3) est un utile complément au répertoire général que M. R. de Figuères a publié en 1901 pour la Société de l'histoire de la Révolution française. — Une curieuse notice de M. Chuquet (4) prouve que son âge seul empêcha le futur Louis-Philippe (alors Égalité fils) de devenir député de la Moselle à la Convention. — Trois lettres inédites, de Poullain-Grandprey et Perrin, députés des Vosges à la Convention, aux administrateurs de leur département d'origine (5) fournissent de précieuses indications sur les premières séances de l'Assemblée (elles sont datées du 22 septembre, 24 septembre et 6 octobre 1792), sur Danton, Roland, les partis politiques, l'abolition de la royauté, l'établissement de la république, le renouvellement des corps administratifs et judiciaires.

M. H. Bardy (6) a trouvé chez M. Charles Trimbach, apprêteur

(1) *Un Soulèvement à Metz en 1790* (P L P M 1909, p. 707-710).

(2) *Une Commune du pays messin pendant la Révolution* (P L 1905, p. 165-173).

(3) *Noms révolutionnaires des communes des Vosges* (R V 1908-1909, p. 253-256).

(4) *Louis-Philippe député de la Moselle à la Convention* (*Feuilles d'histoire*, 1er févr. 1910, p. 110-111).

(5) A. Philippe, *Les Premières séances à la Convention jugées par un député du département des Vosges* (R V 1908-1909, p. 182-188).

(6) *Procès-verbaux des séances de la Société populaire de Val-aux-Mines, ci-devant Sainte-Marie-aux-Mines* (B S P V 1904-1905, p. 167-308).

d'étoffes à Saint-Dié, le second des registres originaux de la Société populaire de Sainte-Marie-aux-Mines (le premier semble avoir été détruit). Le texte, publié *in extenso,* va du 20 novembre 1793 au 10 mars 1795 et correspond au gouvernement révolutionnaire de la Terreur et à la réaction thermidorienne. On sait qu'il est souvent très difficile de reconstituer l'histoire locale des Jacobins : les procès-verbaux ont disparu par négligence, ou volontairement; la présente publication est d'autant plus utile. — A Saint-Dié, les journées les plus dramatiques de la Révolution furent sans doute celles des 1, 2 et 3 septembre 1793. Dix parents d'émigrés, arrêtés le 19 avril et dont l'incarcération avait été confirmée le 23 juin par les autorités réunies en une sorte de jury (1) furent menacés par la foule ameutée et l'un d'eux, Hugo de Spitzemberg, périt massacré. M. Bardy (2) a complété par des documents nouveaux les récits que Gaston Save et Félix Bouvier ont publiés il y a vingt-cinq ans. — Il a enfin reconstitué la biographie de Charles Petitmengin qui devint en 1793 le cinquième maire de Saint-Dié (3).

En 1793, un jeune homme, Bernard de Saint-Mihiel, quitta le bataillon des volontaires de la Meurthe où il servait depuis 1791, pour s'engager dans un régiment de ligne. Il se félicitait de sa détermination, dans une lettre à une de ses cousines (13 novembre 1793) et parlait, en fort mauvais termes, des « pétrats de volontaires », de leurs « officiers très ambitieux », et de la « jolie liberté qui fait commettre tous les jours des horreurs et des abominations ». La lettre fut saisie et Saint-Mihiel, arrêté, traduit devant le tribunal criminel de la Meurthe, renvoyé devant le tribunal révolutionnaire de Paris, fut condamné à mort le 4 juin 1794 et exécuté. M. Poulet (4) qui narre en grand détail sa lamentable aventure, aurait pu rappeler qu'elle était déjà mentionnée dans l'*Histoire du tribunal révolutionnaire* de Wallon (t. IV, p. 66). — Les guillotines envoyées dans chacun des quatre-vingt-trois départements ont été, paraît-il, toutes fabriquées par le même entrepreneur parisien, Schmidt, au prix de 824 livres (non compris l'échafaud à construire sur place). Elles furent expédiées à destination dans le courant de l'été 1792. Les documents rédigés à cette occasion sont d'une

(1) Bardy, *Documents : Liste des autorités de Saint-Dié le 23 juin 1793 et le 21 janvier 1797* (B S P V 1906-1907, p. 225-235).

(2) *Souvenirs vosgiens. Les Otages de Saint-Dié* (P L 1906, p. 298-311).

(3) *Un Fonctionnaire de l'ancien régime, Charles Petitmengin subdélégué de l'intendant de Lorraine, 1735-1794* (P L 1906, p. 80-84).

(4) *Souvenirs lorrains. Une Victime du tribunal révolutionnaire, Bernard Saint-Mihiel 1770-1794* (P L P M 1909, p. 667-678).

précision qui ne laisse rien à désirer (1) et pourront servir à vérifier l'exactitude des pièces iconographiques ou des récits d'exécutions sous la Terreur.

Sur la réaction thermidorienne, les vingt-huit lettres que Le Paige, député des Vosges au Conseil des Anciens, adressa du 24 novembre 1795 au 8 août 1797 à son ami Dieudonné, administrateur du département des Vosges et que publie M. Gabriel Henriot (2), donnent une impression somme toute peu édifiante : elles montrent le député préoccupé surtout de faire d'avantageuses spéculations sur les biens nationaux. — Un Noël antimontagnard, dont l'auteur est Vassan, procureur de la commune de Sedan (RV, 1908-1909, p. 180-181), parait daté par erreur de brumaire an II (octobre-novembre 1793) : il est probablement postérieur au 9 thermidor (27 juillet 1794). — Le procès-verbal de la réception solennelle faite à la citoyenne Bonaparte par la ville d'Épinal, le 28 juillet 1798 (RV, 1908-1909, p. 105-109), prouve combien était grande alors — quelques mois avant brumaire — la popularité « du général que l'Europe admire et que la France reconnaissante place au premier rang de ses citoyens » : « depuis longtemps, le grand Bonaparte est au-dessus des éloges. » Et trois jours plus tard (1er et 2 août 1798), c'était l'affreux désastre naval d'Aboukir, dont Bonaparte est plus que personne responsable : les jugements des contemporains ne sont pas toujours les meilleurs.

§ 2. Histoire économique. — La thèse pour le doctorat en droit, dont M. André Boidin a soutenu l'acte public le 18 décembre 1909 à l'Université de Nancy (3), est constituée par deux monographies de valeur inégale, et qui auraient pu être publiées séparément, encore que la seconde soit en dépendance immédiate de la première. D'une part, l'auteur expose le projet, la discussion et le vote de la loi du 6 octobre 1789, qui organise la « contribution patriotique ». Fixée en principe au quart du revenu, sur la libre déclaration des citoyens, celle-ci se présentait comme extraordinaire, ne devant être payée qu'une fois pour toutes, et l'on donnait à espérer qu'elle pourrait être remboursée quand le crédit national le permettrait. Elle est donc volontaire et le patriotisme en donne « la base » : base apparemment trop

(1) L. Schwab, *Quelques notes sur la guillotine et ses accessoires* (R V 1908-1909, p. 248-252).

(2) *La Réaction thermidorienne. Lettres de J.-S. Le Paige* (A S E V, 1909, p. 45-102).

(3) *Un Impôt sur le revenu sous la Révolution : la contribution patriotique, son établissement, son organisation, son fonctionnement dans la province de Lorraine et Barrois, puis dans le département de la Meurthe.* Nancy, Berger-Levrault, 1909, in-8°, xx-342 p.

fragile, car les lois des 27 mars, 8 août et 25 octobre 1790 lui substituèrent peu à peu la contrainte, en sorte que la contribution patriotique devint une manière d'impôt obligatoire sur le revenu. Ce n'est pas à Nancy, et avec Mavidal et Laurent comme principal guide, qu'il était possible d'écrire de manière définitive l'histoire parlementaire de la contribution patriotique; ce que l'auteur en dit est néanmoins fort instructif et lui permet de confronter à tout instant les détails d'application locale avec les prescriptions générales. Mais quand, d'autre part, M. Boidin analyse le fonctionnement de la contribution patriotique dans notre région, d'après les pièces des archives, son travail est excellent : avec clarté et précision, une conscience de méthode et d'exposition qu'on a plaisir à signaler, il montre les difficultés multiples de l'assiette et du recouvrement, qui n'était pas encore complètement achevé en octobre 1794.

La vente des biens de l'ancien chapitre de dames nobles Saint-Goëry à Épinal a fourni à M. Léon Schwab (1) la matière d'un article substantiel, qu'illustre un plan hors texte, soigneusement dressé par M. Philippe. La dernière chanoinesse, Mme de Boëcklin de Mœrsbourg, est morte en 1840 dans sa propre maison canoniale, qu'en 1794 elle avait rachetée, sur une estimation de 2.380 livres, pour la somme modeste de 225 livres-papier, soit, net, au cours où en était alors l'assignat, pour 2^f^ 25. — M. André Philippe a étudié avec fruit la question des subsistances dans la ville et le district d'Épinal, principalement sous le régime du maximum (2). Par la force des choses, il a été amené à parler souvent des subsistances dans l'ensemble du département des Vosges : indications utiles qui pourront servir à de nouvelles recherches. — M. E. Martin s'est efforcé d'élucider, avec un zèle méritoire et parfois avec succès, les problèmes obscurs et compliqués de l'histoire du sel dans les Vosges à l'époque révolutionnaire (3); peut-être était-il inutile de remonter jusqu'au quinzième siècle et de descendre jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle. — Au contraire, M. le lieutenant Léon Bernardin ne dépasse pas l'an II (1793-1794) dans son histoire du fer et des forges vosgiennes pendant la Révolution (4), et il

(1) *La fin de l'insigne chapitre Saint-Goëry d'Épinal* (R V 1908-1909, p. 129-148, 1 plan).

(2) *Les Subsistances à Épinal et dans son district* (R V 1908-1909, p. 1-11, 93-104, 205-235).

(3) *Le Sel pendant la période révolutionnaire, son régime économique et sa consommation dans le département des Vosges* (R V 1908-1909, p. 12-25, 81-92, 169-179, 193-204).

(4) *Les Forges vosgiennes à l'époque révolutionnaire; leur intérêt national et leur situation économique* (Bulletin du Comité départemental des Vosges, 1907-1908 et R V 1908-1909, p. 26-33 et 159-168).

prépare un travail spécial pour l'an III (1794-1795) : le plan qu'il a adopté est strictement chronologique, jusque dans l'ordre du classement des pièces qu'il fait connaître; les conclusions viendront plus tard. On voit cependant dès maintenant combien l'urgence et la nécessité des fournitures militaires de toutes sortes ont régi l'activité des forges dans les Vosges, comme dans le reste du pays. On relève aussi nombre de renseignements nouveaux sur les principales forges vosgiennes, notamment sur les forges de Framont, dont il est question dans la récente thèse de M. Thouvenot sur *L'Avouerie de l'abbaye de Senones et la principauté de Salm* (jusqu'en 1793), Bordeaux, 1908, in-8. — MM. Philippe, Bernardin, Schwab et Martin explorent méthodiquement les archives locales. Groupés en une laborieuse équipe au « Comité départament des Vosges pour la recherche et la publication des documents économiques relatifs à la Révolution française », ils ont commencé par publier un *Bulletin* qui, dès la seconde année (1908-1909) s'est mué en revue : *La Révolution dans les Vosges*. Les articles de fond y sont suivis, souvent, de documents isolés, glanés au cours des recherches : une lettre curieuse sur le commerce des vins de Bourgogne en 1790 (RV, 1908-1909, p. 37), la fixation du prix de la journée de travail à Granges en décembre 1793 ou janvier 1794 : la date est inexactement transcrite (RV, 1908-1909, p. 114-115).

Le bilan des conditions économiques faites à la France par la Révolution nous serait mieux connu si tous les départements avaient répondu avec soin à la demande de renseignements que leur envoya le ministre de l'intérieur, François de Neufchâteau, par circulaire du 26 août 1797 : M. Charles Schmidt a retrouvé aux Archives nationales la réponse du département de la Moselle (1), qu'il serait intéressant de confronter avec le mémoire déjà cité que l'intendant Turgot rédigeait juste un siècle auparavant.

§ 3. Histoire religieuse. — L'histoire religieuse de la Révolution n'a suscité que quelques notes très brèves, dont il suffira d'indiquer rapidement le sujet : un léger dissentiment entre la municipalité et le tribunal du district de Nancy en 1791 au sujet des mesures à prendre contre les adversaires de la Constitution civile du clergé (2) — une rétractation de serment civique à Ville-sur-Illon en 1792 (RV, 1908-1909, p. 43-44, cf. p. 67) — une prestation de serment civique

(1) *Un Essai de statistique industrielle en l'an V* (Bulletin de la commission des documents économiques de la Révolution, 1908, n°s 1-2, p. 41-78).

(2) Eug. Martin, *Broutilles nancéiennes* (P L 1906, p. 97-103).

au Tholy en 1798 (1) — un curieux procès en 1798 et 1799 pour infraction au repos décadaire (2) — une courte biographie du curé constitutionnel, J.-B. Marquis, frère du préfet de la Meurthe (3) — et de l'ancien curé de Laneuveville-devant-Nancy, Gabriel Henry, qui devint, en émigration, curé d'Iéna (4) et écrivit à Gœthe (5) — une lettre d'un autre curé émigré, Baronnet, qui demandait assez naïvement une indemnité au roi de Prusse, en 1799, parce qu'il avait été pillé sept ans auparavant, à Grandpré, le 15 septembre 1792, par les hussards de Sa Majesté (6).

§ 4. **Histoire militaire.** — M. Poulet a réuni en un volume, avec d'importantes additions, les articles qu'il avait publiés en 1909 dans les Annales de l'Est et du Nord sur *Les volontaires de la Meurthe, levée de 1791, aux armées de la Révolution* (Nancy, Berger-Levrault, 1910, in-8, 376 p.). C'est un des inconvénients des revues d'ancien type que souvent les articles qu'on y fait entrer ne prennent figure qu'en en sortant sous forme de volumes, de brochures ou de tirages à part. La collection de la revue devient ainsi un encombrement bibliographique et comme une superfétation préliminaire : la transformation récente des Annales de l'Est y remédiera en ce qui nous concerne. Dans la liste déjà longue des monographies départementales de volontaires, l'ouvrage de M. Poulet sera classé parmi les meilleurs à tous égards. — Plusieurs pièces publiées par M. Bernardin (7) attestent la belle conduite des volontaires vosgiens à l'armée en 1793 et avec quelle impatience les généraux attendaient l'arrivée de nouvelles recrues des Vosges. — Voici, par contraste, un ancien soldat, inscrit en 1791 parmi les volontaires de la Meuse et qui devint rapidement général. C'est Loison, de Damvillers. Il était brave, sans nul doute, mais rapace et méchant; Marceau écrivait de lui qu'il était « plus perfide qu'aucun homme » et Thiébault l'appelle « habile homme et mauvais chien ». Les documents que publie M. Alfr. Pierrot (8) sur le bombardement, la destruction et le

(1) Méline (P L 1908, p. 111-113) et Lahache (P L 1908, p. 507-509).
(2) Pierfitte, *Un Cochon célèbre* (P L 1906, p. 377-379).
(3) Poulet, *Souvenirs lorrains : J.-B. Marquis 1751-1827* (P L 1905, p. 321-329).
(4) Pietsch (*Revue des Questions historiques*, janv. 1907, p. 185-204), complété par Duvernoy (P L 1907, p. 363-365).
(5) F. B(aldenne) (P L 1908, p. 59-60).
(6) Baldenne (P L 1908, p. 379-380).
(7) *Les Volontaires de la Révolution* (R V 1908-1909, p. 44-53. Cf. p. 35-36).
(8) *Le général Loison* (P L 1907, p. 155-176, 240-246, 331-339, 2 portr.).

pillage systématique du riche monastère d'Orval en juin 1793, sont tristement édifiants.

Le ravitaillement des armées et les réquisitions militaires ont pesé très lourdement sur les départements de l'Est. Bien rare était l'aubaine dont bénéficièrent, le 22 mai 1794, les étaux d'Épinal : dans un convoi de vivres pour l'armée, un bœuf harassé dut être abattu pour être consommé sur place (1). — La pénurie fut si grande que, malgré tout son patriotisme, le département des Vosges fut obligé de demander (et n'obtint pas sans peine) l'exonération de concourir à l'approvisionnement de l'armée du Rhin en 1793 (2). — En plein hiver, on vit seize paysans vosgiens s'atteler à deux voitures de fourrages destinées à l'armée et restées en souffrance dans leur village, et les traîner en se relayant pendant quatre jours de Saulxures-sur-Moselotte à Colmar (du 6 au 10 décembre 1793). L'épisode était déjà connu, mais il est de ceux qu'on ne se lasse pas de raconter ni d'entendre (3).

L'histoire des campagnes sort du cadre de la *Bibliographie lorraine*. Encore faut-il signaler les publications récentes sur la campagne de 1792, dues à M. le colonel E. Picard (4) et à M. le commandant Jeanson (5). — M. le capitaine de Sandt a transcrit, aux archives départementales de Meurthe-et-Moselle et aux archives municipales de Nancy et de Toul, les pièces relatives à l'organisation de la défense de Nancy lors de l'invasion prussienne (avril à décembre 1792) (6), il les a insérées dans un lucide et sobre exposé, que complètent au besoin des plans explicatifs. Sa publication ne laisserait rien à désirer si elle avait été munie des tables nécessaires et si les références n'avaient été placées, de la manière la plus incommode, comme en-tête aux chapitres. La conclusion est intéressante : « Une opération militaire telle que la défense de Nancy a été dirigée et exécutée par des civils. Ce ne sont pas les généraux qui ont organisé la défense, mais les administrateurs, ce ne sont pas les troupes de ligne qui ont assuré la défense, mais les gardes nationales ». Oui, mais la défense ainsi orga-

(1) *Un Procès-verbal d'expertise de viande* (R V 1908-1909, p. 34-35).

(2) *Le Ravitaillement de l'armée du Rhin, 1793* (R V 1908-1909, p. 38-42). Cf. L. Bernardin, *Le Département des Vosges et le ravitaillement de l'armée du Rhin* (Bulletin du Comité départemental des Vosges, 1907-1908, p. 27, 65 et 129).

(3) Louis Godot, *Un bel acte de civisme vosgien en 1793* (P L 1906, p. 559-564, 1 pl.).

(4) *La Manœuvre de Valmy* (Revue d'histoire, rédigée à l'état-major de l'armée, juillet 1908).

(5) *Contribution à l'Histoire militaire de la campagne de 1792 dans l'Est et le Nord de la France*. Angers, Grassin, 1910, in-8°. Cet ouvrage ne nous a pas été accessible.

(6) *La Défense de Nancy en 1792*. Nancy, Bertrand, 1910, in-8°, 163 p.

nisée n'a pas servi; il lui a manqué la sanction qui seule pouvait en déterminer la valeur. C'est Valmy qui a sauvé Nancy, non les administrateurs et les gardes nationales.

Beaurepaire s'est-il tué ou a-t-il été assassiné à Verdun? Dans sa thèse de doctorat ès lettres sur l'*Histoire de la Révolution à Verdun* (1905), M. Pionnier conclut (p. 213) que l'assassinat est « l'hypothèse » qu'il faut considérer « comme la plus acceptable », bien qu'il n'ait pas « la prétention de la démontrer d'une façon péremptoire ». Il est impossible de s'exprimer de manière plus prudente et plus mesurée. Néanmoins, M. Maurice Sainctelette, « ministre résident de S. M. le roi des Belges », dans une brochure datée d'Athènes (1) attaque M. Pionnier en termes fort peu diplomatiques. Il l'accuse de « passion extraordinaire », d'« âpreté », d'« hypothèses boiteuses », de « singulière méthode critique », de « logique bizarre », et ainsi de suite, presque à toutes les pages. Passons. Un seul fait nouveau est introduit dans la discussion. M. Pionnier raconte, d'après un témoin oculaire, que Mondon retira du secrétariat de la mairie de Verdun, où il l'avait déposée, une note manuscrite sur les événements de 1792, lorsqu'il apprit que certaines de ses assertions étaient infirmées par les documents que publiait le lieutenant Mérat dans son livre sur *Verdun en 1792*. Or, le livre de Mérat porte la date de 1849 et Mondon est mort le 20 juin 1848. Sur quoi M. Sainctelette triomphe. Mais il n'a pas observé que le livre de Mérat a été imprimé à Verdun, chez Lallemant, et que les premières lignes de la préface sont ainsi conçues : « Ce travail était écrit dès le mois de janvier 1848 et remis entre les mains de l'imprimeur avant que l'on pût prévoir la glorieuse Révolution qui a de nouveau proclamé la République en France. » Mondon a donc pu en avoir connaissance plusieurs mois avant son décès, et la démarche que lui attribue M. Pionnier n'a rien d'invraisemblable.

III. CONSULAT ET EMPIRE (1799-1815)

§ 1. Histoire civile. — Dans un article bourré de noms, M. H. Poulet a dressé une liste — incomplète mais suggestive — des fonctionnaires et des militaires en exercice dans la Meurthe ou originaires du dépar-

(1) *Un Épisode de la Révolution. La Mort de Beaurepaire, commandant de la place de Verdun en 1792. Étude critique sur un ouvrage récent.* Paris, Mesnch, 1908, in-8°, 45 p.

tement, qui ont été décorés de la Légion d'honneur sous Napoléon Ier (1). — Parmi les civils, le plus haut gradé fut le grand juge Regnier, dont M. Poulet a joint à son article un curieux portrait, et dont M. P. Delaval a raconté la vie, en quelques pages précises et apologétiques (2). Mais l'auteur descend du grand juge par la baronne Thiry, sa fille, et le respect admiratif qu'il éprouve pour son illustre aïeul nous vaut la communication de quelques détails inédits extraits de ses papiers de famille.

Le chercheur actif et heureux qu'est M. H. Poulet a rectifié les nombreuses erreurs qu'on trouve dans tous les dictionnaires biographiques sur le conventionnel J.-B. Harmand (de la Meuse) né à Souilly, le 10 novembre 1751 (3). Nommé préfet du Haut-Rhin après le 18 brumaire, il fut révoqué vers la fin de 1800, refusa d'aller à l'étranger comme consul et vécut à Paris de travaux de librairie et de jurisprudence. De 1813 à 1815, il sollicita vainement un poste auprès de Napoléon et de Louis XVIII. Il mourut à Paris le 24 février 1816. Tout n'est pas encore expliqué dans sa vie. Les causes de sa révocation en 1800, de l'arrestation qu'il subit en 1813, restent obscures; mais M. Poulet aura eu le mérite de débrouiller les étapes d'une carrière qu'on a jusqu'à présent confondue pour certaines années avec celle du constituant Nicolas-François Harmamd (né, lui aussi, à Souilly, en 1746, mort en 1821).

Les indications qu'il a données sur les rapports du préfet Marquis et de l'évêque d'Osmond en 1802 et 1803 (4) ont une portée générale et il y aurait lieu d'insister sur la collaboration que les représentants des deux pouvoirs à Nancy se sont mutuellement prêtés pour la réorganisation des paroisses et l'établissement des conseils de fabrique, si les lecteurs des A E N (1909, p. 442-456) ne savaient que M. C. Ritter en a déjà tiré parti dans son « mémoire de diplôme » sur l'*Application du Concordat dans le département de la Meurthe*.

L'histoire des idées sous le Premier empire réserve sans doute bien des surprises, quand elle sera mieux connue. Jaunez-Sponville, de

(1) *Souvenirs lorrains. Les légionnaires de la Meurthe sous le Premier Empire* (P L 1905, p. 136-141, 1 pl.).

(2) *Un Ministre lorrain sous l'Empire. Le Grand Juge Régnier, duc de Massa* (P L P M 1909, p. 738-745, 1 pl.). M. Delaval écrit : Régnier; mais la graphie exacte est : Regnier.

(3) *Souvenirs lorrains. Les Dernières années du conventionnel Harmand (de la Meuse)* (P L 1907, p. 57-70).

(4) POULET, *Souvenirs lorrains. Les Rapports du préfet de la Meurthe et de l'évêque de Nancy au lendemain du Concordat et le règlement d'organisation des fabriques du diocèse de Nancy en 1803* (P L 1906, p. 210-221, 1 pl. et 2 grav.).

Metz (1750-1805) et Bugnet, de Thionville (1749-1822) ont, dans leur *Catéchisme social*, en 1808, et leur *Philosophie du Ruvarebohni* (anagramme pour : *Vrai Bonheur*) parue en 1809, exposé le système d'un communisme chrétien fort inattendu à cette date (1), et qui est d'autant plus intéressant que, d'après un témoignage dont la communication est due à l'obligeante érudition de M. Charles Andler, professeur à la Sorbonne (J.-M. Ragon, *Cours philosophique et interprétatif des initiations anciennes et modernes*, Paris 1841, in-8, p. 26, n. 2), Jaunez-Sponville, secrétaire du grand bailli de l'ordre de Malte à Paris avant la Révolution, fut en relations suivies avec la famille de Saint-Simon et devint l'ami du célèbre réformateur. Du révolutionnaire Boissel au socialiste Saint-Simon par Jaunez, la filiation est donc établie aussi authentiquement que du communiste Babeuf au collectiviste Louis Blanc par Buonarotti. On sait d'autre part que la franc-maçonnerie était fort en honneur dans l'ordre de Malte, et l'on peut avoir une idée plus assurée des éléments maçonniques que comporte la doctrine de Jaunez et de Bugnet. — De même, l'illuminisme allemand a été l'intermédiaire entre la maçonnerie et le mysticisme chrétien dont Mme de Krüdener est devenue l'héroïne au temps de la Sainte-Alliance. A maintes reprises elle a été en liaison avec la Lorraine et l'Alsace. En 1812, son fils, Paul de Krüdener, attaché à l'ambassade russe à Paris, quitta la France pour rentrer dans son pays. Napoléon était alors à Moscou et la diplomatie chômait. Paul de Krüdener traversa la Lorraine et s'attarda si longtemps en Alsace auprès de sa mère et des amis qu'elle groupait toujours autour d'elle — comme Mme de Staël — que l'Empereur finit par le faire arrêter pour le garder comme otage (1813). M. F. Baldensperger a retrouvé dans ses papiers saisis par la police et conservés aux Archives nationales les notes qu'il avait prises au cours de son voyage (2).

§ 2. Histoire militaire. — Les archives communales de Frouard ont livré à M. E. Duvernoy deux documents qui valaient d'être reproduits : une lettre préfectorale du 3 octobre 1803 (3), dont il appert que les arbres de la forêt de Haye ont servi à la confection des avirons pour les prames avec lesquelles Napoléon croyait pouvoir opérer sa descente en Angleterre — et un témoignage officiel de remerciements,

(1) G. Pariset, *L'Utopie de deux Lorrains sous Napoléon Ier* (M A S 1909, p. xxxi-lvi).

(2) *Paul de Krüdener en Lorraine et en Alsace, 1812-1813* (B S P V 1905-1906, p. 5-28).

(3) *La Forêt de Haye et la Flottille de Boulogne en 1803* (P L 1907, p. 16-17).

en date du 21 juin 1809 (1), pour l'arrestation opérée « par les habitants eux-mêmes » de conscrits déserteurs. Ceux-ci avaient-ils chapardé? Ou les gens de Frouard étaient-ils particulièrement respectueux de la conscription, alors si impopulaire dans toute la France? Il va sans dire qu'officiellement la seconde hypothèse est la seule vraie. — M. Albert Depréaux a reconstitué avec le plus grand soin l'histoire des gardes d'honneur de Nancy, Lunéville et Metz, de 1806 à 1812 (2). Son travail a été, comme on sait, utilisé et complété par M. le lieutenant E.-L. Bucquoy, dans sa thèse de doctorat d'université sur *Les gardes d'honneur du Premier Empire* (1908), que l'Académie de Stanislas, sur le rapport de M. R. Parisot (M A S, 1910, p. XXI-XXIII) a honoré d'un des prix Dupeux au concours de 1910. A la soutenance devant la Faculté des lettres de Nancy, l'une des trois « propositions » indiquées au candidat se rapportait à Gouvion Saint-Cyr et à son rôle militaire en 1812. M. Bucquoy y a trouvé l'occasion d'une critique attentive et avisée des Mémoires du maréchal sur la bataille de Polotsk (3).

M. Alexandre de Roche du Teilloy, qui nous a déjà donné, en 1905, le journal de son grand'oncle Georges Bangofsky (4), nous livre maintenant les lettres de son oncle Auguste Paruit (5). Né en 1797, Paruit fut en 1813 engagé comme commis dans les bureaux de son père, qui servait à Erfurt en qualité d'administrateur en chef des hôpitaux militaires. Après la terrible retraite d'Allemagne, les deux Paruit échouèrent à Mayence, puis à Strasbourg. Ils furent de nouveau employés pendant les Cent-Jours. Les lettres que le jeune Paruit adressait à sa mère, et que M. de Roche publie avec un soin pieux, abondent en détails pittoresques et vécus. Au retour de l'île d'Elbe, elles brûlent d'enthousiasme pour l' « invincible Napoléon », le « Père la Violette »; quant à Louis XVIII, c'est « le gros papa », le « gros goutteux », et la duchesse d'Angoulême passe pour « la femme la plus hargneuse, la plus détestable, la plus hautaine qu'il soit possible d'imaginer ». — Une lettre isolée, écrite à Dresde en 1813, par un chirurgien

(1) *Arrestation de déserteurs en 1809* (P L 1907, p. 489).

(2) *Les Gardes d'honneur lorrains à l'époque du Premier Empire* (P L 1906, p. 360-376, 390-401, 472-478, 515-527, 2 pl. en couleurs d'après les aquarelles de E. Grammont).

(3) *Un Maréchal lorrain en 1812 : Gouvion Saint-Cyr* (P L 1908, p. 515-531, 5 grav. ou plans et 3 pl.).

(4) Cf. A. CHUQUET, *Le Hussard lorrain Bangofsky* (La Revue, 1er janv. 1910, p. 1-13).

(5) *Lettres d'un jeune soldat de la Grande Armée, Auguste Paruit* (*1813-1814-1815*) (M A S 1908, p. 211-240).

militaire nommé Marteau a été retrouvée et copiée par M. Em. Badel (1). — Enfin, M. Bardy a noté quelques détails sur l'occupation étrangère à Saint-Dié en 1814 (2).

IV. LE XIX[e] SIÈCLE

§ 1. **Histoire civile.** — Après trois infructueuses tentatives, en 1798, en 1803 et en 1819, la Société d'émulation des Vosges a été définitivement organisée en 1825 et adaptant avec souplesse aux besoins nouveaux son règlement qu'elle a rajeuni en 1829, en 1848 et en 1876, elle poursuit sans interruption sa longue et utile carrière. M. Albert Derazey en a résumé les péripéties dans un élégant discours (3). — Tout au contraire, la *Société des bals parés* de Lunéville, qui existait déjà avant 1809, a cessé de fonctionner vers 1879 et a opéré sa liquidation définitive en 1905. En racontant ses transformations dans un charmant article, où les notations du détail le plus précis expliquent et font valoir les idées générales et de portée philosophique, M. E. Ambroise (4) a fourni une utile contribution à l'histoire de la vie mondaine dans une petite ville de province au siècle dernier.

Aux élections d'avril 1848, Lorenz, commissaire du gouvernement dans la Meurthe, envoya une circulaire aux instituteurs pour leur recommander de soutenir une liste de candidats : la circulaire, divulguée, provoqua de toutes parts un vif mécontentement, dont M. Pierre Braun a noté les incidents et les répercussions électorales (5).

M. Albert Collignon, fils de Claude Collignon qui fut de son vivant principal du collège de Verdun, raconte ses souvenirs de classe au collège, de 1849 à 1859 : pages trop courtes et de mélancolie souriante, où revivent le ménage et le père Cabrillac, Rebstock, professeur de sixième, Fauconnier professeur de quatrième, Goujon, professeur de calligraphie, le père Mathieu Sarrasin, professeur de troisième, Lambert, professeur de sciences, Mathis, Trémaux, Chaux, Dubreuil, Aubert, le principal Beauchet, le professeur de rhétorique Janin,

(1) *Une Lettre d'un Lorrain à la Grande Armée* (P L P M 1909, p. 185-186.)
(2) *Les Alliés à Saint-Dié en 1814* (P L 1905, p. 53-58, 1 pl.).
(3) *Historique de la Société d'émulation des Vosges* (A S E V 1909, p. XII-XXV).
(4) *Histoire d'une salle de bal. Mœurs bourgeoises au dix-neuvième siècle* (P L 1906, p. 64-76, 1 grav.).
(5) *Un Épisode de la lutte électorale de 1848* (P L 1906, p. 87-92).

l'abbé Clouët et l'économe Briclot (1) : nous complétons les noms désignés seulement par leurs initiales. — M. Alfred Mézières, qui est aujourd'hui le seul survivant des cinq « Athéniens » nommés professeurs à Nancy en 1854, nous rappelle dans quelles conditions furent créées nos Facultés des lettres et des sciences (2). — M. Louis Lespine a dressé le procès-verbal du banquet qui réunit en 1865 les avocats de Nancy et les bâtonniers de Metz, Saint-Mihiel et Épinal, avec les professeurs de l'École de droit nouvellement établie à Nancy (3).

Parce que l'eau coulait mal dans les conduites municipales, une amusante complainte contre le maire fut collée, nuitamment, sur une fontaine de Nancy, le 26 août 1860. A défaut de l'auteur, que la police chercha vainement, M. E. Duvernoy a retrouvé le placard (4). — Il était alors question d'organiser à Nancy une exposition universelle : le projet n'aboutit qu'un demi-siècle plus tard, et ce fut Metz qui le réalisa dès 1861, dans son « Exposition régionale des produits de l'industrie, de l'agriculture, de l'horticulture et des beaux-arts, avec un concours d'orphéons ». La relation qu'en a donnée M. Albert Collignon (5) montre la place importante que Metz tenait autrefois dans la vie provinciale française, comme centre économique, intellectuel et artistique. — Quelques années plus tard, un artiste messin, dont le nom n'est pas oublié, Benoît Faivre, faisait à l'Hôtel de Ville, deux conférences en diptype. Dans l'une, il rappelait les transformations opérées à Metz de 1814 à 1864, dans l'autre — que résume M. Atalone (6) — il indiquait celles qu'on pourrait faire de 1864 à 1914 : le contraste est cruel de ses prédictions et de la réalité. — M. Louis Gilbert (7) étudie le développement de la métallurgie en Lorraine annexée de 1800 à 1900. Les premières années du dix-neuvième siècle sont pour la métallurgie de cette région — comme pour toute la métallurgie française — une période de crise et de langueur. L'activité renaît en 1815, s'accentue en 1866. En 1870-1871, le travail est suspendu pendant deux ans, et repris ensuite avec un entrain croissant. La date de 1880 est le point de départ d'un essor extraordinaire. Le fer qui

(1) *Souvenirs de l'ancien collège de Verdun* (P L 1906, p. 485-492, 1 pl. d'après un dessin de Cl. Collignon).

(2) *De tout un peu.* Paris, Hachette, 1909, in-16, p. 1-35 : *La Création des Facultés de Nancy.*

(3) *Professeurs et Avocats. Nancy-Metz, 1865* (P L P M 1909, p. 46-50).

(4) *Placard en vers contre le maire de Nancy en 1860* (P L P M 1909, p. 474-475).

(5) *Metz de 1864 à 1914* (P L P M 1909, p. 94-100, 1 pl. d'après un dessin de Fagonde).

(6) *L'Exposition universelle de Metz en 1861* (P L P M 1909, p. 143-164, 4 grav.).

(7) *Un Siècle de métallurgie en Lorraine annexée* (P L 1905, p. 201).

nous a été enlevé par l'annexion est évalué à 2 milliards et demi de tonnes.

M. le chanoine P. Marton a écrit un livre édifiant sur le comte Alexandre de Lambel (1), dont en 1905 M. Amédée de Margerie avait déjà raconté la vie (Paris, Retaux, 1905, in-12), de façon peut-être plus complète et plus précise, mais non moins apologétique, encore que d'écriture moins légendaire. Pour ne citer qu'un exemple, on pouvait, sans irrévérence, noter que le père du comte, le « général baron de Label, comte de Lambel » est devenu baron en 1810 sous Napoléon Ier et comte en 1829 seulement, sous Charles X (Cf. Margerie, p. 4); mais il est évidemment préférable pour la légende pieuse de laisser croire que le « gentilhomme lorrain » descend d'une lointaine suite d'aïeux titrés. Au cours de sa longue et bienfaisante carrière (1814-1903), Alexandre de Lambel a participé activement aux œuvres du catholicisme social : à Paris, où dès 1838 il avait fondé le Patronage de Saint-Jean, qui est le premier en date des « patronages » catholiques de France; à Fléville, dont il a été maire pendant plus d'un demi-siècle; à Nancy et dans le département, dont il fut longtemps conseiller général. — Une brève notice de M. F. Mourlot rappelle le souvenir de Baumont (1857-1909), l'historien de Léopold et de Lunéville (2).

§ 2. **Histoire militaire.** — L'histoire des divisions territoriales militaires, instituées en 1788 et 1791 et qui ont subsisté jusqu'à l'organisation actuelle par régions de corps d'armée, est encore mal connue et paraît fort complexe, si l'on en juge par les nombreux changements que subit le département des Vosges et qu'énumère M. Félix Bouvier (3).

M. le commandant Lalance raconte la vie d'un zouave né à Lupcourt, en 1821, qui fit campagne en Algérie, en Crimée et en Italie (4). — M. Lucien Nicot a recherché les noms des officiers d'origine lorraine qui ont participé à l'expédition d'Italie (5).

Sur la guerre de 1870-1871, il n'y a lieu de signaler ici que les travaux d'intérêt local : l'étude très documentée et fouillée du capitaine

(1) *Un Gentilhomme lorrain apôtre de la charité au dix-neuvième siècle. Le comte Alexandre de Lambel.* Nancy, Vagner, 1908, in-8°, VIII-215 p., 6 pl.

(2) *M. Baumont.* Révolution française, 14 juillet 1909, p. 17-71.

(3) *L'Organisation militaire des Vosges* (P L 1905, p. 37-41, 402-405, 441-447).

(4) *Vieux Soldats lorrains, Nicolas (Victor-Nicolas) sergent au 1er zouaves* (P L 1908, p. 577-590, 3 grav.).

(5) *Les Lorrains à la campagne d'Italie en 1859* (P L P M 1909, p. 453-459).

A. Pernot (1), — les notes du capitaine Joseph Grillet, publiées par M. Gaston Grillet sur le service postal et les événements de guerre à Gondrecourt (2), — les souvenirs d'un prisonnier de guerre anonyme transmis oralement et recueillis par M. le commandant Lalance (3), — un fragment du livre magistral et profond que M. le professeur Gaston May a consacré au traité de Francfort (4), où l'auteur analyse le mécanisme et relate les vicissitudes souvent si douloureuses de l'occupation allemande (5). — Le point de vue général auquel il s'est placé ne lui a pas permis de citer l'épisode caractéristique que rapporte M. Bardy (6) : dans une rixe, à Saint-Dié, le 23 mars 1873, un Français tue un soldat allemand et, malgré les menaces de représailles, réussit à se cacher avec la complicité des autorités françaises.

En résumé, le travail d'enquête sur l'histoire lorraine depuis l'annexion à la France en 1766, est très actif. Les chercheurs sont nombreux, et presque tous exercés; ils vont aux sources, travaillent de première main et explorent les archives. Mais les articles qu'ils publient sont parfois trop fréquents, trop courts, un peu hâtifs, réduits à l'aspect de simples notes qui n'épuisent pas la question et provoqueront peut-être d'autres notes complémentaires, indéfiniment. Il semble que la multiplicité des revues et des recueils de travaux crée une sorte d'urgence regrettable dans la production. Enfin, on remarquera qu'à dater de 1815, les recherches tournent court. Par exemple, personne ne s'est occupé de la Restauration ou de la Monarchie de Juillet dans les départements lorrains. On objectera peut-être que les passions politiques paraissent trop vives : mais le sont-elles moins au temps de la Révolution? Pourtant, il est visible, à la manière dont elle est traitée, que l'époque révolutionnaire est définitivement entrée dans l'histoire.

G. Pariset.

(1) *1870. Armée de l'Est et 14e corps allemand en Alsace, Vosges et Franche-Comté* (B S P V, 1906, p. 49-165, 7 cartes ou vues).

(2) *L'Invasion allemande en Barrois d'après une relation inédite* (P L 1908, p. 209-219).

(3) *Au travers du pays messin. Souvenirs d'un prisonnier de guerre* (P L P M, 1909, p. 417-425).

(4) *Le Traité de Francfort. Étude d'histoire diplomatique et de droit international.* Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1909, in-8°, xix-339 p.

(5) *L'Occupation du territoire français à la suite de la guerre de 1870-1871* (M A S, 1908, p. 241-304).

(6) *Un Épisode de l'occupation allemande à Saint-Dié* (P L 1907, p. 288-290).

II — COMPTES RENDUS

Cahiers de doléances des communautés en 1789 : I Bailliages de Boulay et de Bouzonville, publiés par N. DORVAUX et P. LESPRAND. Metz, G. Scriba, 1908, in-8 de XV-547 pp., 2 pl. (*Documents sur l'histoire de la Lorraine, publiés par la Société d'histoire et d'archéologie lorraine*, tome IX.)

La Société d'histoire et d'archéologie lorraine, de Metz, avait tenu à honneur et décidé de publier elle-même les cahiers des communautés des bailliages de Boulay et de Bouzonville (généralité de Nancy), de Metz et de Thionville (généralité de Metz), les seuls qu'on ait retrouvés aux Archives de la Lorraine : un premier volume est paru; le manuscrit d'un deuxième est présentement terminé; un troisième doit joindre à une appréciation d'ensemble une table analytique générale de ces documents.

L'exécution toutefois du projet n'avait pas laissé que d'être quelque temps compromise par une grosse difficulté : on manquait des fonds suffisants. Le conseil général de la Lorraine, sollicité, avait bien prévu une subvention, mais à la condition que la délégation d'Alsace-Lorraine consentirait de son côté une telle souscription; malheureusement, le Landesausschuss rejeta, en mars 1906, une demande de crédit de 3.000 marks : la deuxième commisssion avait fait valoir que la publication intéressait l'histoire de la Révolution française et non celle de l'Alsace-Lorraine; le gouvernement soutint mollement le projet, qui fut rejeté en séance plénière. Mais, la Société messine revint à la charge; dans une conférence très applaudie, un des membres de son bureau, l'abbé Lesprand, montra que les cahiers constituaient une « mine féconde de renseignements historiques et économiques »; le conseil général de la Lorraine accorda cette fois la subvention désirée, à laquelle vint s'en joindre bientôt une autre, importante, du regretté E. Huber, de Sarreguemines; l'édition était dès lors assurée des cahiers, sources d' « histoire locale ».

Elle fut confiée aux abbés N. Dorvaux, directeur du grand séminaire de Metz, et P. Lesprand, professeur au petit séminaire de Montigny-lès-Metz, l'un et l'autre de vieille souche messine, et que leurs travaux antérieurs avaient naturellement désignés pour cette entreprise. (Sur les travaux de M. D., voir Annales de l'Est et du Nord, 1909, t. V, pp. 622-623; sur ceux de M. L., voir Ibid., 1906, t. II, pp. 454-455 et

457). Tout spécialement, une intéressante étude de M. L., *Quelques mots sur les cahiers de doléances en 1789* (A S H L, 1906, pp. 165-204), se présente comme une introduction au recueil des cahiers. Dans la première partie, remarquable, de cet article, M. L. avait recherché le mode de rédaction des cahiers des communautés du bailliage de Boulay : question capitale pour des villages où le français n'était souvent parlé que par le curé et le maire; déterminé des groupes de cahiers identiques, semblables ou apparentés; signalé l'importance de telle signature; prouvé que la plupart des cahiers ont été rédigés avant les assemblées; que les rédacteurs ont eu à leur disposition des brochures imprimées pour les guider dans leur travail, dont l'*Essai sur les assemblées de communautés*..... d'Anthoine, lieutenant-général du bailliage de Boulay : cette brochure « populaire, claire, nette », en forme de questionnaire, servit de base à toute une série de cahiers. Nous étions dès lors en droit d'attendre de telles compétences une publication consciencieuse et soignée : les éditeurs nous ont, sur ce point, donné toute satisfaction.

Les *Cahiers de doléances des communautés en 1789 : bailliages de Boulay et de Bouzonville* comprennent successivement une brève introduction, le texte des cahiers, enfin une « table alphabétique des noms de communautés ».

L'Introduction est très sommaire : quelques mots sur l'étendue des ressorts bailliagers de Boulay et de Bouzonville, — avec de légères rectifications à la planche 23 de l'*Atlas* de Brette, — sur l'état actuel des documents relatifs à la convocation des communautés, sur les baillis et lieutenants-généraux. Elle est suivie de deux cartes de ces bailliages, à l'échelle de 1/200 000e, dues à l'abbé Bourgeat : ces cartes sont très nettes, et font très bien ressortir le morcellement territorial de la région, le grand nombre des enclaves et des exclaves lorraines, évêchoises ou impériales, et des villages mi-partie lorrains et évêchois; et, par là, elles éclairent singulièrement les revendications des paysans contre les entraves et la fiscalité des douanes intérieures.

Les cahiers sont classés, par bailliage, dans l'ordre alphabétique; et il ne pouvait guère en être autrement, chaque assemblée de communauté ayant été présidée par le maire ou le syndic de l'endroit. Le texte de chaque cahier est précédé de l'analyse sommaire du procès-verbal, et, — pour le bailliage de Boulay, seulement, — de la déclaration du montant des impositions royales; il est suivi de la liste complète des signatures, toujours collationnées avec le plus grand soin, si difficile qu'en eût été le déchiffrement.

Les cahiers sont publiés in-extenso, quand ils ne se confondent pas avec d'autres; ils sont de dimensions variables : tels se réduisent à quelques lignes; tels sont très longs, par exemple, celui de Rémeling (pp. 467-493), très intéressant en ce qui concerne l'agriculture et la législation rurale, dont l'auteur, H. Albert, curé de Rémeling, plus tard vicaire épiscopal du Haut-Rhin, fut aussi le rédacteur du cahier du clergé du bailliage de Bouzonville. Par contre, il en manque sept à l'appel, dont celui de la ville même de Boulay : les éditeurs n'ont pas dit s'ils avaient fait, pour les retrouver, les recherches indispensables dans les archives des communes ou des sous-préfectures. Notons que tous les cahiers sont rédigés en français; une dizaine seulement le sont en allemand, dont nous aurions désiré en regard une traduction française.

Suivant l'usage, MM. D. et L. n'ont « point conservé l'orthographe par trop rudimentaire ou fantaisiste, ni la ponctuation presque nulle des documents »; toutefois, ils ont « respecté l'écriture ancienne des noms propres de lieux et de personnes ». Lorsque le texte est allemand, ils ont rajeuni l'orthographe, « sans modifier généralement la tournure de la phrase ».

Pour avoir donné aux cahiers une allure plus moderne, les éditeurs n'en ont pas moins manqué de tirer des originaux toutes indications utiles, et les conséquences que peuvent comporter, relativement au mode de rédaction, la présence ou l'absence de telles signatures; l'identité de l'écriture, voire de l'encre, entre plusieurs documents; les additions ou surcharges d'une autre main ou d'une autre encre dans un même cahier; l'identité générale ou partielle, ou simplement la similitude, entre les textes de plusieurs cahiers des bailliages précités, et des bailliages de Thionville, Metz et Vic. Enfin, nous trouvons en outre une série de comparaisons ou renvois qui, joints aux renseignements précédents, aident, dans la mesure du possible, à déterminer la personnalité ou, du moins, l'état social des rédacteurs.

A ces remarques judicieuses sur la valeur subjective des cahiers, les éditeurs n'ont pas cru devoir joindre pour l'instant un commentaire des questions elles-mêmes traitées dans les cahiers : ils l'ont ajourné; au reste, il y faudra étudier non seulement les particularités locales, mais aussi et spécialement les institutions et les faits d'ordre plus général; dès lors, ne serait-il pas plus prudent, avant de chercher à établir la valeur objective des cahiers conservés à Metz, d'attendre la publication très prochaine de tous les cahiers retrouvés en Meurthe-et-Moselle, Vosges, Meuse, Haute-Marne et Ardennes? Alors

seulement le commentaire attendu et indispensable aura pu acquérir la compréhension qui le rendra définitif.

Dès maintenant, remercions MM. D. et L. de nous avoir donné des cahiers un texte fidèle, sûr, éclairé; le conseil général de la Lorraine de leur en avoir dispensé les moyens; et félicitons la Société d'histoire et d'archéologie lorraine d'une entreprise utile et patriotique.

Charles Étienne.

CHAPITRE VII

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE

CHRONIQUE

§ 1. Études d'ensemble sur le développement économique en Lorraine (1). — La Chambre de commerce de Meurthe-et-Moselle a publié en 1905 (2), à l'occasion de son cinquantenaire, un volume qui constitue une première et intéressante tentative de groupement des documents et des faits relatifs au développement économique en Lorraine depuis 1870. C'est, comme l'a dit M. Vilgrain dans un discours qui sert de préface à l'ouvrage, une sorte « d'inventaire des affaires régionales ». Un chapitre y est consacré à chacune des grandes industries lorraines: métallurgie, sel, vêtements, industries graphiques, industries d'art, agriculture, alimentation, matériaux de construction, banques, transports. Un ouvrage de ce genre ne se résume pas mais on le consultera avec beaucoup de fruit. Les tableaux statistiques et les graphiques qui le terminent mettent en relief d'une façon saisissante les progrès réalisés. Il en résulte que la production lorraine, dans son ensemble, a décuplé depuis 1870.

M. Eugène Martin (3), dans une étude élégante, minutieuse et condensée, montre l'extraordinaire variété de l'activité économique, scientifique et artistique en Lorraine. Il conclut avec raison que la Lorraine est un pays complet, plus apte que toute autre région française à se suffire à lui-même.

(1) Abstraction faite de quelques études qui ont surtout un caractère historique, nous avons limité cet examen bibliographique aux années 1908 et 1909.

(2) *Cinquantenaire de la chambre de commerce*, Nancy, 1905.

(3) *Comment la Lorraine travaille à l'œuvre nationale de la décentralisation* (R L I 1908, nos 2, 3 et 4).

La Société industrielle de l'Est (1) publie une « note sur le développement de l'industrie en Meurthe-et-Moselle et la consommation du combustible qui en est la conséquence ». Nombreuses données statistiques qui mettent bien en relief le développement des principales industries lorraines, montrant que de 1880 à 1905 la production de fer dans le département de Meurthe-et-Moselle s'est accrue de 345,25 %, celle de la fonte de 292,61 %, celle de l'acier de 734 %, celle du sel de 140,31 %, la consommation de la force motrice de 941,98 %, celle des combustibles minéraux de 235,38 %. D'intéressants graphiques font apparaître les progrès de la production du minerai de fer et de la fonte en Meurthe-et-Moselle, Luxembourg et Lorraine allemande, enfin le développement des opérations d'escompte de la succursale de la Banque de France, à Nancy, qui donne une mesure très exacte de l'expansion économique régionale.

Dans un rapport adressé au ministre du commerce et de l'industrie à l'occasion de la loi du 19 février 1908, relative au nouveau mode d'élection des Chambre de commerce, M. Vilgrain (2) a présenté des tableaux très instructifs sur le rôle du département de Meurthe-et-Moselle dans la vie économique de la France depuis 1902 et sur la progression de quelques indices économiques en France et en Lorraine pendant la même période. Il en résulte que la région lorraine est, depuis huit ans, l'une de celles qui ont le plus activement contribué à notre développement économique national.

MM. Didiot, ancien inspecteur de l'enregistrement, Gréau, directeur de la Banque de France, Lachasse, fondé de pouvoirs de la banque Renauld et Cie (3), ont dressé une liste des sociétés par action du département de Meurthe-et-Moselle, des départements limitrophes et de l'Alsace-Lorraine qui constitue une source précieuse de renseignements statistiques. Cette liste fait apparaître la transformation remarquablement rapide des entreprises privées en sociétés par action, qui s'est opérée en Lorraine avec le concours des banques locales. Les capitaux des sociétés par action dans le département de Meurthe-et-Moselle s'élèvent au chiffre de 600 millions. En y joignant ceux des Ardennes, du territoire de Belfort, du Doubs, de la Haute-Marne, de la Haute-Saône, de la Marne, de Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et des Vosges et de l'Alsace Lorraine on obtient un total de 1.789 millions.

Dans une conférence faite à Nancy sous les auspices de l'union

(1) B S I E janv. 1908, p. 7.
(2) B C C M M mai-juin, 1908.
(3) B C C M M mars-avril 1908, janvier-février 1909.

régionaliste, M. Lucien Brocard, professeur d'économie politique à la Faculté de droit (1), a étudié le développement économique en Lorraine et sa répercussion sur le développement économique de la France. Dans une première partie où il traite de ce que la France doit à la Lorraine, il montre comment les diverses industries régionales solidarisées entre elles par le voisinage, par l'action d'une multitude de causes historiques et géographiques, se sont développées parallèlement en s'appuyant les unes sur les autres et en s'entraînant mutuellement. La Lorraine constitue une petite unité économique, dans la grande unité nationale. M. Brocard recherche ensuite ce que la Lorraine doit à la France; il établit que l'unité économique lorraine est au plus haut degré complémentaire de l'unité économique française, et que de toutes les provinces qui contribuent à la prospérité de notre pays, la Lorraine est l'une de celle dont la France a le plus grand besoin; il s'élève de là à des considérations générales sur la constitution économique des nations et les rapports économiques internationaux.

Dans une conférence très riche de substance, faite à Nancy sous les auspices de l'Union régionaliste, M. Robert Parisot (2), professeur d'histoire de l'Est de la France à l'Université de Nancy, présente une étude synthétique des éléments géographiques, historiques et économiques qui forment la région lorraine. Il traite de la constitution géographique et géologique du sol, du climat, des habitants, de leur caractère, de leur genre de vie et de leurs industries; il constate que « sur certains points, à l'ouest et au sud les réponses de la géographie ne s'accordent pas entre elles ou sont en opposition avec celles de l'histoire; du côté du nord et du nord-est, « la frontière politique ne correspond pas plus aux indications de la géographie physique qu'à celles de l'histoire ou de la vie économique ». Du côté de la Champagne et de la Franche-Comté des régions qui sont « des dépendances géographiques de la Lorraine en sont séparées par l'histoire ou la vie économique, d'autres qui paraîtraient devoir former un tout distinct se sont trouvées, en raison des exigences de la vie, ou des événements historiques, unies à la Lorraine ». Cependant on peut conclure nettement, malgré des réserves, à l'existence d'une région lorraine formée par les trois départements de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et des Vosges.

(1) *La Lorraine dans le Mouvement économique français* (P L P M mai et juin 1909).

(2) *La Lorraine région française telle qu'elle est constituée par les conditions géographiques, historiques et économiques* (P L 1908).

§ 2. Industries minières et métallurgiques. — M. Pol Obrin (1), dans une thèse de doctorat présentée à la faculté de droit, étudie l'organisation du comptoir métallurgique de Longwy et surtout les résultats de son fonctionnement. Il se demande dans quelle mesure le comptoir est investi d'un monopole et dans quelle mesure il en use. La conclusion à laquelle il aboutit est que le comptoir, tout en servant les intétêts des producteurs de fonte par les économies qu'il leur permet de réaliser sur leurs frais généraux, ne lèse pas les intérêts des consommateurs; il assure la régularisation des prix, qui est profitable à tous.

M. Gréau (2), l'auteur d'un ouvrage sur *Le fer en Lorraine*, a fait, devant la Société industrielle de l'Est, une conférence sur la métallurgie en Lorraine, qui résume très clairement son livre. Il y a traité de l'histoire de la métallurgie, de la nature et de l'exploitation des minerais, de la fabrication du fer et de l'acier.

M. Aguillon, inspecteur général des mines (3), a étudié la question, si importante pour la Lorraine et pour toute la France, de l'exportation de notre minerai de fer. D'accord avec le comité des forges et des mines de Meurthe-et-Moselle, il repousse toute entrave à l'exportation du minerai. Il justifie son opinion par l'importance de l'extraction, ses progrès rapides et la nécessité de les accentuer encore pour couvrir les frais, par l'impuissance de notre industrie sidérurgique à consommer tout notre minerai, par la nécessité de fournir du minerai à l'Allemagne pour obtenir en échange, à des conditions plus avantageuses, des houilles et des cokes. Les protestations élevées contre la participation, sous des formes diverses, d'industriels belges et allemands à l'exploitation de 8.500 hectares, soit plus de un cinquième du bassin de Briey, lui paraissent inspirées par un nationalisme exagéré. Certaines concessions pures et simples, faites à des étrangers, lui semblent cependant regrettables. « Mais ce sont, dit-il, de ces singularités que le cours de la vie présente dans toutes les choses d'ici-bas et qu'il faut prendre avec philosophie. » — Ce n'est pas le lieu de discuter ici cette grave question. On ne saurait, d'ailleurs, mettre en doute la valeur de quelques-unes des raisons invoquées en faveur de l'exportation du minerai, mais qu'on ne perde pas de vue cependant qu'un peuple qui abandonne aux étrangers la mise en œuvre d'une trop grande

(1) *Le Comptoir métallurgique de Longwy*. Paris, Giard et Brière, 1908.

(2) B S I E mars 1908, p. 1.

(3) Rapport publié par les Annales des Mines, 1908, et reproduit par le B S I E juillet 1908, p. 32.

quantité des richesses naturelles produites par son sol, manque une occasion de s'enrichir, et de fournir du travail à ses nationaux.

M. Louis Vilgrain (1), en adressant au ministère des travaux publics le dossier du « consortium des sociétés lorraines de charbonnages réunies » en vue d'obtenir des concessions de mines, a résumé, avec une grande précision, l'histoire de la découverte de la houille en Lorraine depuis 1902. Il décrit la constitution des sociétés, les sondages effectués dans le prolongement du bassin minier de Sarrebrück, à Éply, Lesmenils, Atton, Aboncourt, etc., les heureux résultats de quelques-uns de ces sondages, les difficultés qu'entraînera l'exploitation en raison de la nature des terrains, de la profondeur, des couches de charbon et de leur pauvreté relative.

M. Millerand (2), ministre des travaux publics, a proclamé à la Chambre, en s'appuyant sur d'intéressantes données statistiques, la nécessité d'accorder sans plus de retard les concessions de mines de fer et de charbon demandées par la Lorraine.

M. Lebrun (3), député de Meurthe-et-Moselle, a justifié le maintien, dans notre loi douanière, du droit de 15 francs sur la fonte brute. Il le considère comme la condition indispensable du progrès de la métallurgie en Lorraine et nie que le comptoir métallurgique de Longwy soit investi d'un monopole de fait dont il abuse.

M. Gabriel Sépulchre (4), secrétaire général des sociétés lorraines de charbonnages réunies, présente une étude très documentée accompagnée d'une carte intéressante sur « la houille en Lorraine ». Les onze sondages effectués ont amené la découverte de 15.000 hectares de gisement. L'exploitation devra se faire à 1.000 et 1.200 mètres. On obtiendra des résultats sinon très brillants du moins utiles, mais au prix d'un travail préparatoire de douze ou quinze années.

M. Auguste Pawlowsky (5), dans un petit volume qui semble être la reproduction d'articles parus dans le Journal des débats, étudie, après une enquête personnelle, le bassin de Briey, les principales mines qui y sont aujourd'hui concédées et exploitées, les voies de communication existantes ou projetées, par lesquelles ces mines peuvent importer la houille et exporter leur minerai ou leur fer.

(1) B C C M M janvier-février 1908, p. 66.

(2) Journal officiel. Chambre des députés 27 octobre 1909, p. 2341. B C C M M nov.-déc. 1909, p. 717.

(3) Ibid.

(4) B C C M M nov.-déc. 1909, p. 746.

(5) *Le Nouveau bassin minier de Meurthe-et-Moselle et son réseau ferré*. Paris-Nancy, 1909.

L'auteur consacre des développements spéciaux au grave problème de l'échange avec l'étranger de la houille contre le minerai, à la question de la main-d'œuvre, et à la condition des salariés.

§ 3. L'agriculture. — M. Charles Guyot (1), directeur de l'école forestière de Nancy, étudie avec l'autorité que lui donnent sa compétence et ses fonctions, le domaine forestier lorrain, il aboutit à des conclusions très intéressantes et rassurantes quant à l'avenir des forêts en Lorraine. Les forêts domaniales n'ont pas varié, les forêts communales se sont étendues; quant aux forêts des particuliers, si elles ont subi parfois une exploitation trop intensive, leur surface s'est accrue, et dans l'ensemble, le domaine forestier lorrain a gagné 30.000 hectares depuis 1878.

L'association agricole a réalisé en Lorraine des progrès imprévus et remarquables, dus à l'activité de la Société centrale d'agriculture de Meurthe-et-Moselle, aux comices agricoles de Toul, Lunéville, Épinal, Mirecourt, et enfin à l'union des syndicats agricoles lorrains, fondée en 1901 et réorganisée en 1905, qui comprend plus de 134 syndicats et de 12.000 membres. Les syndicats agricoles lorrains se livrent à des opérations d'achat de marchandises pour le compte de leurs membres ou fondent des coopératives d'achat, de vente et même de production, comme les féculeries et les fromageries vosgiennes. Autour d'eux commencent à se développer des sociétés de crédit, encore dans l'enfance, des caisses d'assurances contre la mortalité du bétail et contre l'incendie, des caisses dotales. Les résultats très encourageants de cette activité naissante se reflètent au premier plan dans les travaux du dernier congrès des syndicats agricoles, que résume le volume publié à la suite du septième congrès des syndicats agricoles, qui s'est tenu en juin 1909 à Nancy (2).

On trouvera aussi sur ce point une documentation intéressante dans des articles courts mais parfois très substantiels, publiés par « Le Bon cultivateur », le « Bon grain », l'almanach annuaire des syndicats agricoles du Nord-Est.

Dans les *Enquêtes monographiques* publiées en 1909 par le ministère de l'agriculture, sur la petite propriété rurale en France (3),

(1) *L'Avenir de la forêt en Lorraine* (L P 20 janv. 1906).

(2) *VIIe Congrès des syndicats agricoles, tenu à Nancy en juin 1909.* Paris, Union centrale des syndicats d'agriculteurs de France et Nancy : Union des syndicats lorrains.

(3) Paris, Imprimerie nationale. Enquête reproduite pour la Lorraine par le B C C M M.

on trouvera des renseignements intéressants sur l'agriculture dans les trois départements lorrains. Il en résulte que, dans le département de Meurthe-et-Moselle et dans les Vosges, la petite propriété augmente en nombre et en superficie aux dépens de la grande et de la très petite. Elle diminue dans la Meuse. D'une façon générale, la petite exploitation est inférieure à la grande moins par défaut de capitaux que par défaut d'initiative.

§ 4. Industrie des transports. — M. Pierre Braun, professeur au lycée de Nancy (1), étudie avec précision la question de la canalisation de la Moselle en Lorraine annexée, au-delà de Metz. Il montre comment le gouvernement allemand, retenu par la préoccupation de sauvegarder les intérêts des métallurgistes prussiens, qui redoutent la concurrence des aciers lorrains, par la préoccupation aussi de favoriser ses chemins de fer, s'est systématiquement opposé à la canalisation. Mais, en 1907, le gouvernement suédois ayant entravé, par des mesures protectionnistes, l'exportation des minerais qui alimentaient les usines de Westphalie, la canalisation de la Moselle apparut comme un moyen de procurer à ces usines les minettes lorraines à meilleur marché. Dès lors un revirement d'opinion se produisit et M. Braun prévoit, pour 1912, l'achèvement des travaux dont profitera, dit-il, le bassin de Briey. Oui, sans doute, mais la force d'attraction qui prive déjà nos ports et notre marine d'une grande partie de leur fret sera encore accrue, si la France ne prend pas des mesures pour faciliter les communications du côté de l'ouest.

Dans une lumineuse conférence, M. Lebrun, député de Meurthe-et-Moselle (2), a montré l'importance que présente pour la France et particulièrement pour nos régions du nord et de l'est, l'établissement à travers le Jura, de la ligne Moutier-Grange reliée à celle du Lötschberg. Elle peut fournir à la Lorraine une excellente voie d'accès vers l'Italie et rendre à la France une partie du trafic que le percement du Gothard lui a enlevé.

La commission des voies navigables du conseil national des ponts et chaussées (3) publie un rapport très détaillé sur les voies navigables de la France et en particulier de la région de l'Est. Elle étudie la question toujours pendante du canal du nord-est et conclut qu'il faut

(1) Qestions diplomatiques et coloniales, 16 janvier 1908; article reproduit par le B S I E février 1908, p. 25.

(2) B S I E juillet 1908, p. 7 et B C C M M.

(3) Journal officiel. Annexes 29 juillet 1909, reproduit par le B S I E octobre 1909, p. 55, et par le B C C M M juillet-août 1909, p. 465.

se borner à construire la partie de Denain à Longuyon; elle désapprouve la construction de l'embranchement Longuyon, Longwy, Mont Saint-Martin, et de celui de Longwy, Briey; elle invoque contre le premier l'état stationnaire de la production du bassin de Longwy et contre le second les difficultés techniques suscitées par le relief du sol et les dépenses qui en résulteraient.

A l'occasion du deuxième congrès national de la navigation intérieure qui a eu lieu à Nancy en 1909, pendant l'exposition, et d'une visite des congressistes à la Chambre de commerce de Strasbourg, M. Zorn de Bulach a traité de la navigation à Strasbourg et de l'aménagement du Rhin. La municipalité de Strasbourg a publié des documents intéressants sur la navigation dans les différents ports de la ville (1). Les progrès réalisés par la navigation tant sur le Rhin que sur les canaux, ont été tout à fait remarquables. Les deux chiffres suivants, mis en relief par des graphiques, les résument parfaitement:

1892 : 19.697 tonnes;

1905 : 1.166.630 tonnes.

La Chambre de commerce de Meurthe-et-Moselle (2) montre, à l'aide de statistique intéressantes illustrées par un graphique, les répercussions du développement de la métallurgie lorraine sur les recettes de la compagnie de l'Est. L'accroissement considérable du tonnage depuis 1895 est dû dans la proportion des trois quarts à la métallurgie, et spécialement à la production de Briey, qui représente les deux tiers de cet accroissement.

§ 5. Commerce. Banque. Industries diverses. — Dans une conférence faite à Nancy, sous les auspices de l'Union régionaliste lorraine, M. Lucien Brocard, professeur à la Faculté de droit (3), étudie « la concentration et la décentralisation dans le commerce de banque ». Aux grandes sociétés de crédit françaises qui ont éliminé ou supplanté les banques locales, les ont remplacées par leurs propres succursales, et sont devenues, en raison de leur centralisation, incapables de fournir des avances aux industries régionales, il oppose les banques allemandes et les banques américaines qui se sont concentrées par fédération des banques locales, et sont pleinement solidarisées avec les industries nationales. Il conclut à la nécessité de développer en

(1) Der Rhein, 4 octobre 1906. — Stadt Strassburg (*Bericht über den Schiffs- und Güterverkehr in den Städtischen Häfen und Ausladeplätzen während des Jahres 1908*. B C C M M juillet-août 1909).

(2) B C C M M novembre-décembre 1909, p. 801.

(3) B C C M M janvier-février 1908, p. 109.

France les banques locales et montre par l'exemple des banques lorraines, qui ont été et sont encore les agents les plus actifs de l'expansion économique régionale, les services qu'on en peut attendre.

M. Charles Renauld, au congrès du syndicat des banques de province, tenu en septembre 1909 à Nancy (1), a étudié le réveil de la banque locale et son assistance aux valeurs nationales. Il montre, avec l'autorité spéciale qui s'attache à ses fonctions, que si les sociétés de crédit l'emportent sur les banques locales par l'unité d'action, « l'influence de la masse, la solidarité entre des organes multiples, une plus grande liberté dans la sélection du haut personnel », les banques locales ont « plus d'initiative et d'indépendance, une permanence plus grande dans la direction et le personnel, une sûreté plus complète dans le concours, des scrupules généralement plus forts ». Ce sont précisément ces qualités qui permettent à la banque locale de prêter son assistance de façon plus efficace aux valeurs régionales, qu'elle connaît mieux et qu'elle peut surveiller plus étroitement. — M. Jean Buffet (2), qui est avec M. Renauld l'un des représentants les plus autorisés de la banque locale, en Lorraine et en France, insiste, au même congrès, sur la richesse et la variété des ressources que la banque locale avait à mettre en œuvre en Lorraine, l'esprit de solidarité des industries régionales lorraines, le concours que prête la Banque de France aux banques de Nancy, les avantages que présente pour les banques de province la constitution de leur syndicat.

L. Brocard

(1) B S I E octobre 1909, p. 46.
(2) Discours prononcé au même congrès le 20 septembre (*Ibid.*).

CHAPITRE VIII

ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE DE L'ART

I. Généralités

Nous rappelons pour mémoire, comme on dit en style de bilan, le *Nancy* (1) d'André Hallays (Paris, Laurens, 1906, un petit in-4) et l'*Histoire de Nancy* (2), de Chr. Pfister (Paris, Berger-Levrault, 3 vol. in-8). Celle-ci, par son illustration, forme un vrai trésor documentaire pour l'histoire de l'art à Nancy et en Lorraine. André Hallays a bien mérité de Nancy, non seulement par son élégante monographie, mais par des articles dans le *Journal des Débats* sur le plafond de Girardet, et sur les fâcheuses transformations de la place Stanislas. On voudrait pouvoir les relire en volume. Ils n'ont pas gagné la bataille, tant s'en faut; mais comme disait l'autre, *victrix causa Diis placuit, sed victa Catoni.*

Les foyers d'art de nos provinces: l'art en Lorraine, par Alphonse Germain (Le Correspondant, 25 juin 1909, pp. 1074-1094). Très médiocre article sur l'art du seizième, du dix-septième et du dix-huitième siècle en Lorraine. Je l'ai lu sans profit, et le signale pour qu'on ne me reproche pas d'être incomplet. Il débute ainsi : « Le congrès qui se tiendra à Nancy du 26 au 28 juin (1909) attire de nouveau l'attention sur le régionalisme, et, parmi les questions qu'il soulève, une entre autres réclame une solution immédiate : c'est la question des richesses artistiques de nos provinces. » D'accord, mais que les « régionalistes » fassent comme nous, qu'ils réclament un classement complet, méthodique et rapide de nos richesses d'art, des pénalités sévères contre les marchands du Temple, et la publication d'un inventaire artistique de la France, analogue à la collection des *Kunstdenkmäler* publiés par

(1) Sur le *Nancy* d'A. Hallays, voir A E N, 1908, p. 288.

(2) Sur l'*Histoire de Nancy*, de Chr. Pfister, voir A E, 1902, p. 455, A E N, 1909, p. 112, et ci-dessus, p. 66.

les États allemands (*Die Kunstdenkmale des Königreichs Bayerns, Kunstdenkmäler im Grossherzogthum Hessen*, etc.).

L'*Annuaire de la Meuse*, publié par A. Grandveau, chez Contant-Laguerre, à Bar-le-Duc, offre à ses lecteurs, en guise d'introduction, une notice illustrée, d'archéologie ou d'histoire. Dès à présent, la collection de ces notices n'est nullement négligeable; beaucoup des gravures dont elles sont ornées sont d'intéressants documents. L'*Annuaire* de 1910 nous donne le commencement d'une étude de Lucien Braye sur *La ville comtale de Ligny-en-Barrois*, avec une grande reproduction du dessin à la plume, aujourd'hui au Cabinet des Estampes de Paris (collection Lallement de Betz), qui représente Ligny en 1610. La notice de l'*Annuaire* de 1909 est consacrée à Montmédy; elle reproduit des documents historiques du dix-septième et du dix-huitième siècle; il ne m'appartient d'en signaler que l'illustration. La notice de l'*Annuaire* de 1908, sur Saint-Mihiel, est d'une faiblesse extrême : les quelques lignes que l'auteur consacre à Ligier Richier et au Sépulcre répètent les erreurs traditionnelles : que la sainte qui porte la couronne d'épines serait Véronique; — que l'ange est le portrait de Richier; — que Richier est allé étudier à Rome, etc. Pas plus que Girodie (*La Sculpture lorraine*, R L I, 1906, p. 90), l'auteur de la notice en question ne juge opportun de rappeler que Richier appartenait à la religion réformée : c'est pourtant la circonstance la plus saillante, et la mieux connue, de la vie du grand artiste. Nous souhaitons que la mort récente de l'homme bienfaisant que fut Contant-Laguerre ne porte pas préjudice à l'*Annuaire de la Meuse*.

Les Monuments de Marville, par F. Houzelle (B S N M, 1907, pp. 1-67). Consciencieuse notice, que L. Germain a enrichie de notes précieuses. Il est regrettable que l'illustration se réduise à deux clichés déjà connus. Marville, jadis ville libre, est pour l'archéologue une des localités les plus curieuses de l'Est de la France : son église, ses remparts, ses vieilles maisons, son cimetière, forment un ensemble incomparable, qu'il faudrait étudier de près et reproduire en bonnes photographies. On ne saurait plus se contenter des dessins de Liénard, qui accompagnent la monographie publiée par cet archéologue, en collaboration avec l'abbé Tihay, dans les M S P V, IV, 1847 (*Le mont SaintHilaire à Marville*).

Saint-Mihiel, par Henri Bernard (R L I, 1910, pp. 41-64). Nous rendrons compte de ce travail quand il sera terminé.

L'Art religieux dans l'arrondissement de Neufchâteau, par M. de Liocourt (A S E V, 1909, pp. 1-45). L'auteur « ayant été appelé, en 1905, à faire partie de la commission chargée de proposer le classement des édifices religieux et objets mobiliers des églises pouvant présenter un intérêt historique ou artistique », a visité tout l'arrondissement de Neufchâteau. Il a pensé que, « malgré l'insuffisance de ses connaissances en archéologie et en hagiographie, il y avait un réel intérêt à faire connaître le résultat de son enquête ». On aime cette modestie et cette bonne volonté; et l'on regrette que, dans les autres arrondissements de la Lorraine, pour ne pas dire du reste de la France, il ne se soit rien fait de tel. (Depuis que ces lignes ont été écrites, MM. d'Arbois de Jubainville, archiviste de la Meuse, et l'abbé Ch. Aimond, ont publié, dans la *Semaine religieuse* de Verdun, du 20 août 1910, et à part, la « Liste des édifices et objets mobiliers classés comme monuments historiques dans le département de la Meuse »). En Meurthe-et-Moselle, je ne sache pas que les inventaires de 1906 aient donné lieu à un travail archéologique de valeur. Il serait temps, cependant, que la France dressât, à l'exemple de l'Allemagne, l'inventaire méthodique et minutieux de ses richesses monumentales. Celui qu'a dressé M. de Liocourt se compose simplement de notes, sans photographies; ce n'est pas assez. Beaucoup de choses y seraient à reviser : ainsi la Vierge en bois (probablement romane) d'Auteuil-Maison, commune de Lamarche, ne peut évidemment pas « remonter à une époque antérieure au dixième siècle (p. 27); le buste de saint Paul (*Id.*) ne doit pas être « antérieur au douzième siècle », etc.

Je ne connais que par le compte rendu de R. Perrout (P L, 1909, p. 250), la conférence donnée par André Philippe, archiviste des Vosges, au Photo-Club spinalien, sur les monuments historiques du département des Vosges, principalement sur les édifices du Moyen Age.

Les Vosges : Du Donon au Ballon d'Alsace, texte par A. Fournier, illustrations d'après les clichés de V. Franck, ouvrage publié sous le patronage du Club-Alpin français, section des Hautes-Vosges, papier, gravure et impression L. Geisler, aux Chatelles, par Raon-l'Étape (Vosges). Édité par Paul Ollendorff, Paris. Un gr. in-4, s. d. Splendide ouvrage, dont l'illustration, encore plus que le texte, est une mine de renseignements pour l'archéologie et le folklore dans la région des Vosges.

La R L I a promis de publier des monographies sur les localités lor-

raines les plus intéressantes pour l'archéologie et l'histoire. La notice sur Saint-Dié, par feu Henri Bardy (R L I, 1908, pp. 81-96), ne saurait passer pour modèle du genre. La critique qu'en fait l'A S H L, 1908, p. 478, est sévère, presque brutale, mais elle est juste : « Der Artikel über Saint-Dié ist nur durch sein illustratives Material interessant. Sein Inhalt erhebt sich kaum über das Niveau eines Bädekers. » Les illustrations, très belles, sont extraites presque toutes du livre du Dr Fournier, *Du Donon au Ballon d'Alsace* (Voir ci-dessus). Quelques-unes représentent des œuvres splendides de la fin du quinzième siècle, sur lesquelles le texte est muet. Le « portrait supposé d'un abbé de Senones, à l'évêché de Saint-Dié » représente un saint, je suppose; mais lequel?

Notes sur quelques artistes toulois, par Paul Denis (B S A L, 1907, p. 76), d'après les registres de la confrérie touloise de Saint-Nicolas-des-Clercs, conservés aux Archives de Meurthe-et-Moselle. Ils contiennent les noms d'un certain nombre d'artistes et surtout d'artisans, ayant travaillé à orner la vieille église Saint-Waast qui, depuis 1378, servait de chapelle à la confrérie. Le relevé que publie Denis n'est pas complet, de son propre aveu : « je citerai seulement quelques-uns des noms qui m'ont le plus particulièrement frappé. »

Les Artistes lorrains à Trianon, par E. Bour (B S A E, 1906, pp. 61, 93, 98, 128, 137).

Catalogue des gravures intéressant la Lorraine et le Barrois, qui se trouvent à la chalcographie du musée du Louvre, par Marcel Grosdidier de Matons (M S L B, IVe série, t. VII, pp. 41-66). La chalcographie du Louvre est, on le sait, de beaucoup le plus grand dépôt de cuivres qui existent (plus de 10.000). Ils s'échelonnent, par la date, du dix-septième siècle jusqu'à nos jours. Les amateurs peuvent y faire tirer les gravures à leur convenance, pour des prix tellement bas qu'ils gâteraient bien, s'ils étaient connus, le commerce des marchands d'estampes. Dans cette immense collection, Grosdidier, pour remplir un vœu fort intelligent exprimé par Dannreuther (B S L B, août 1906), a eu la patience de rechercher les gravures qui, à un titre quelconque, intéressaient la Lorraine. La récolte a été ample. A peu de frais et en très peu de temps les « lotharingistes » pourront, avec la liste dressée par Grosdidier, bourrer un portefeuille de belles et curieuses gravures, qui, d'ailleurs, se trouvent toutes à la bibliothèque du Musée Lorrain, auquel les a données la chalcographie du Louvre

(cf. L. Wiener, dans B S A L, 1907, p. 126). Il serait à désirer qu'un travail analogue fût fait pour les nombreux dessins conservés au Louvre, au Cabinet des Estampes et au Musée Condé. Le relevé publié dans B S A L, 1907, pp. 150-158, d'après le *Catalogue de l'exposition des portraits peints et dessinés du treizième au dix-septième siècle* (avril-juin 1907), ne répond que très incomplètement au vœu que nous formulons.

Note sur la collection iconographique du Musée lorrain, par Lucien Wiener (B S A L, 1907, pp. 122-133). Le dernier travail qu'ait publié le regretté conservateur du Musée lorrain.

Musée de Nancy. Tableaux, dessins, statues et objets d'art. Catalogue descriptif et annoté (par J. Larcher, conservateur du musée). Nancy, Crépin-Leblond, 1909, 1 vol. in-12. La dernière édition de ce catalogue datait de 1897. Celle de 1909 diffère des précédentes parce qu'elle donne la photographie d'un certain nombre de tableaux. Pourquoi ne reproduire que des tableaux? Je regrette qu'on n'ait reproduit ni l'un au moins des trois panneaux giottesques (de préférence le nº 64), ni le Lorenzo Lotto (nº 81) dont Berenson a révélé la valeur, ni le Manet donné par Mme Marie Laurent (nº 483). On se serait, par contre, bien passé de la photographie représentant le *Retour de chasse au lion*, de Morot, encore que le catalogue avertisse que « ce tableau représente l'épisode final d'une chasse de l'auteur ». Puisque le catalogue est « annoté », il devrait signaler que la « Transfiguration » (nº 280) a été reproduite par Hourticq, dans son *Rubens;* et qu'il existe de la *Bataille de Nancy*, de Delacroix, une variante en dimensions restreintes, publiée par Recouvreur, dans R L I, 1906, chronique, p. 26. Les trois panneaux giottesques ne proviennent pas d'un triptyque, comme il est dit page XIII, pas plus que les peintures analogues à l'Académie de Florence (p. 66). Les peintures de l'Académie de Florence, au nombre d'une trentaine, décoraient les panneaux d'une sacristie, à l'église du couvent franciscain de Santa-Croce. Les trois panneaux du musée de Nancy proviennent d'une décoration analogue, dont les restes épars seraient à retrouver. Les nos 157 (saint Barthélémy) et 158 (saint Laurent), qui sont les volets d'un même triptyque, proviennent de la collection Campana, comme nous l'avons montré, René Jean et moi, dans notre travail, *La Galerie Campana et les musées de province*, p. 27, nos 219-220; cf. Reiset, *Notice des tableaux du musée Napoléon III*, Paris, 1863, p. 58, nos 128 et 129. De même pour la Madone nº 9, que Crowe et Calvacaselle, *Storia della pittura italiana*, t. VI,

p. 70, attribuaient au florentin Giovani Graffione; cf. Reiset, nº 133, et Perdrizet-Jean, p. 22, nº 146. De même pour les quatre paysages nºs 178, 179, 180, 181, dont Reiset, nº 282, a décrit l'un; à la répartition de 1872, ces paysages ont été attribués à Nancy, parce que Reiset y reconnaissait, dans l'un au moins, une imitation de Claude. Je remarquerai enfin que la Madone de Francesco dei Tatti (p. 19, nº 55) ne peut pas dater de 1412 : à cette date, la peinture italienne est encore archaïque et médiévale. Larcher a pris pour un 4 le 5 de la date de 1512. Tout ce qu'il dit du peintre vénitien archaïque Jacobello del Fiore, à propos de la Madone de Francesco dei Tatti, est donc à supprimer. Je ne crois pas non plus qu'il ait compris l'inscription latine de ce tableau. Elle se compose de deux distiques, relatifs, le premier, à un certain Guido, le second, au peintre Francesco. Larcher pense que Guido a doré le retable, et il s'étonne que le doreur soit nommé avant le peintre. En réalité, le vers où Larcher croit qu'il est question de dorure, donne un nom de famille, *Guido præpositus stem(m)atis Auricomi*, « le prévôt Guido, de la noble famille des Auricomi ». Guido est mentionné le premier, parce qu'il a fait peindre le retable, *hoc elegans curavit opus depi(n)gier apte*, à ses frais, probablement. Quant à Francesco dei Tatti, n'était-il pas de la famille du fameux sculpteur et architecte Jacopo Sansovino, né à Florence en 1477, mais fixé à Venise où il mourut en 1570? Sansovino est un surnom, le vrai nom de Jacopo était Tatti (Burckhardt, *Le Cicerone*, trad. Gérard, t. II, p. 239).

Essai de répertoire des artistes lorrains : brodeurs et tapissiers de haute lisse, par A. Jacquot (Paris, librairie de l'Art ancien et moderne, 1906, une broch. in-8). Une note, à la première page, apprend que cet essai fait partie d'une série d' « imprimés adressés aux deux conseils du corps législatif, au ministre de l'intérieur, à toutes les administrations centrales des départements, aux professeurs de l'École Centrale et aux administrations municipales du département ». Je cite sans comprendre : cette phrase étrange paraît copiée d'un avis de la Révolution, rédigé en conformité avec la Constitution de l'an III. Jacquot a consacré aux « artistes lorrains » plusieurs publications analogues. Je ne parlerai que de celle-ci : *ab uno disce omnes*. C'est l'énumération par ordre alphabétique des brodeurs et tapissiers dont Jacquot a trouvé les noms. Où cela? D'après les références, l'honnête lecteur sera tenté de croire que Jacquot a compulsé lui-même les archives de Meurthe-et-Moselle et celles de Nancy. Il n'en est rien : Jacquot s'est contenté de dépouiller les inventaires sommaires publiés par Lepage. Deuxième

remarque : ces brodeurs et ces tapissiers, dont Jacquot a trouvé les noms dans les inventaires de Lepage, qu'étaient-ils au juste? Des maîtres ou des ouvriers? Pour avoir rembourré de crin un fauteuil destiné à l'ample personne de Stanislas, un compagnon tapissier a-t-il droit de figurer au « répertoire des artistes lorrains »? Troisième observation : à cette liste alphabétique, Jacquot a joint deux inventaires, qu'il a fait copier au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale, collection lorraine, n[os] 462 et 463; mais il ne dit mot du *Recueil d'inventaires des ducs de Lorraine*, publié en 1891 par la Société d'archéologie lorraine dans sa collection de *Documents*. On voudrait pourtant connaître quelles raisons Jacquot a eu d'imprimer des inventaires secondaires, que l'on n'avait pas cru expédient de publier dans le *Recueil*, où ils n'auraient fait que répéter les inventaires retenus pour celui-ci. Quatrièmement : les copies publiées par Jacquot contiennent des choses étonnantes, exemple, p. 23 : « Ung dais à colonne cramoisy à six pans, à la gauche duquel est la figure de Amphitrite avec la Sibylle et au fond l'image de Notre-Dame et ung soleil de toile d'or. » Ou bien le copiste employé par Jacquot a lu *Amphitrite*, au lieu de *Auguste*, ou bien le manuscrit porte *Amphitrite*, mais alors Jacquot aurait dû indiquer en note que c'est une faute du manuscrit et qu'il faut lire *Auguste*. En se reportant au *Recueil d'inventaires*, publié par la Société d'archéologie lorraine, p. 315, Jacquot aurait trouvé le mot de l'énigme : « Un daiz velour cramoisy brun, à six pentes, à la queue duquel est la figure de l'empereur Octavian avec la Sibile tiburtine et au fond l'image de Notre-Dame en un soleil de toille d'or traict. » Là-dessus le *Recueil* a une note (de L. Germain), très intéressante, sur la légende dite « de la vision de l'Ara Cœli, » légende suivant laquelle, au moment de la Nativité de Jésus-Christ, aurait paru dans le ciel de Rome un astre où l'on distinguait l'image d'une vierge tenant un enfant; Octave (ou Octavian), qui régnait alors à Rome sous le nom d'Auguste, avait mandé la Sibylle de Tibur, pour avoir l'explication du phénomène; la Sibylle aurait révélé à Auguste qu'il venait de naître un enfant destiné à surpasser tous les rois de la terre. Pour cette légende, cf. mon *Étude sur le Speculum humanæ salvationis* (Paris, 1908), pp. 59-63. Du rapprochement des deux textes, celui du *Recueil* et celui de Jacquot, il résulte encore que dans celui-ci, au lieu de l'*image de Notre-Dame* ET *ung soleil de toile d'or*, il faut écrire l'*image de Notre-Dame* EN *ung soleil de toile d'or*. Pour illustrer sa brochure, Jacquot reproduit (d'après quel cliché?) deux des tapisseries de la série de Moïse, aujourd'hui dans les collections de l'empereur d'Autriche. L'une représente, selon lui, « *Moÿse* (sic) *et*

le serpent d'airain ». C'est une erreur : l'histoire du serpent d'airain (*Nombres*, XXI, 6-9) n'a rien à voir ici; il s'agit du miracle de la baguette changée en serpent (*Exode*, VII, 8-11). Noter que Moïse est figuré trois fois sur cette tapisserie : on le voit d'abord qui entend la voix de l'Éternel, puis qui se déchausse pour s'approcher les pieds nus du lieu que rend sacré l'apparition de Jéhovah, ceci en souvenir du thème iconographique que le verset 5 du chapitre III de l'*Exode* avait imposé à l'art médiéval, pour la scène du *Buisson ardent*.

II. Architecture

L'Église Saint-Maurice d'Épinal, par A. Philippe (M E, 1909-1910, p. 540; 1910-1911, p. 31 et 116). Travail considérable, d'un érudit doublé d'un artiste. L'illustration, excellente, comprend des croquis très démonstratifs, dus à l'auteur lui-même, et des photographies, dont quelques-unes font connaître des documents inédits (notamment un dessin des Archives des Vosges, qui représente le tombeau, aujourd'hui détruit, de Nicole de Dommartin, abbesse d'Épinal et de Remiremont, † 1529 : le « Christ de douleur » qui apparaît à l'abbesse en prière, est drapé, des reins jusqu'à terre, avec une pruderie singulière). Philippe revise et précise la monographie que Duhamel avait publiée en 1867 dans le *Bulletin monumental*. Saint-Maurice est une église romane germanique, bâtie au onzième siècle et modifiée au treizième dans le style gothique, quand l'influence française prend le dessus en Lorraine. Cet édifice complexe témoigne donc du mouvement de flux et de reflux des influences germaniques dans nos marches de l'Est. Le travail de Philippe est une bonne contribution à l'étude, encore si peu poussée, de l'architecture médiévale en Lorraine. Sur la période romane, on nous promet la publication prochaine d'une œuvre exhaustive, due à un Vosgien, George Durand, archiviste de la Somme, l'auteur de la *Monographie de la Cathédrale d'Amiens*. Il y a longtemps que Durand s'occupe de l'architecture romane en Lorraine : en 1885, déjà, les M S A L publiaient de lui une étude de *l'église romane de Relanges (Vosges)*.

Je ne connais que par l'analyse qu'en a fait Danneuther, dans B S L B, 1907, p. LI, le mémoire (resté manuscrit?) de J. P. Nicolas sur l'*Architecture romane dans l'arrondissement de Montmédy*. La plus importante église romane de cette circonscription est celle de Mont-devant-Sassey, dont on sait les analogies avec la cathédrale de Verdun. Celle-ci a fait l'objet d'une monographie récente, sur laquelle je n'ai

pas à revenir, puisqu'elle a été analysée dans A E N, la *Cathédrale de Verdun, étude historique et archéologique*, par Ch. Aimond (Nancy, 1909).

L'Église d'Olley, par Paul Denis (A E N, 1907, pp. 161-171). Olley, canton de Conflans, arrondissement de Briey. Église romane, de style germanique, deuxième moitié du onzième siècle. Elle a été restaurée par Viollet-le-Duc.

Les Traditions architecturales du pays messin, par C. Enlart (L'Austrasie, 1905-1906, pp. 399-425). L'auteur n'est pas un écrivain, mais il connaît à fond l'architecture médiévale et il voit juste. On ne peut que souscrire à ses conclusions. Pendant la période romane, la Lorraine a été complètement tributaire de l'école germanique. Avec le succès du style français ou « gothique », le courant est renversé : désormais, la Lorraine est tributaire de l'ouest; ses édifices gothiques sont bâtis par des Champenois. Enlart regrette que Blondel, pour élever son portail (démoli naguère par les Allemands) et dégager un côté de la nef, ait supprimé nombre de constructions gothiques, qui se pressaient autour de la cathédrale. Mais, puisque les constructions anéanties par Blondel le sont à jamais et que son portail s'harmonisait avec l'ensemble qu'il avait créé, on aurait dû le garder : il faut traiter les édifices historiques comme on traite les documents d'archives et les textes, il faut les conserver sans y rien modifier. Enlart regrette aussi que l'on ait entrepris le dégagement de la cathédrale : Victor Hugo et Huysmans, pour ne rappeler que ces deux grandes voix, ont dénoncé le tort qu'on fait aux cathédrales en les dégageant. L'église gothique doit être vue de loin, en silhouette, ou de tout près, des ruelles étroites qui serpentent autour d'elle.

La maison d'édition Alphonse Picard, de Paris, a distribué, au début de 1908, le prospectus d'une *Monographie de la Cathédrale de Metz*, qui devait être publiée par un groupe de médiévistes (dont G. Durand, pour la période romane), sous la direction de C. Enlart. On m'assure que cette monographie ne sera pas écrite, parce que les souscripteurs n'auraient pas répondu en assez grand nombre à l'appel du prospectus. Peut-être eussent-ils été plus nombreux si Enlart n'avait pas omis de la liste de ses collaborateurs les savants compétents de Metz et de Lorraine. J'avais été surpris que, parmi les chapitres projetés de cette monographie, aucun ne dût concerner l'ancienne liturgie messine : sujet encore à peu près neuf, et que l'abbé Dorvaux, de Metz,

eût été tout désigné pour traiter. — Il serait regrettable que le projet dont nous venons de parler ne fût pas repris. Signalons, à propos de la cathédrale de Metz, que le *Bulletin de l'Œuvre de la Cathédrale de Metz* ne se trouve dans aucune des bibliothèques de Nancy. D'une façon générale, il me semble que les érudits nancéiens se désintéressent un peu trop des questions messines.

Sur les monuments de Metz et du pays messin, on trouvera dans le supplément de l'*Austrasie* une suite de notices et de notules, trop nombreuses et trop courtes pour être analysées ici, mais dont je me reprocherais de ne pas signaler l'ensemble. L'esprit y abonde, un esprit mordant, à la manière de ce délicieux Auricoste de Lazarque, un mélange savoureux de bonne humeur et d'impertinence vengeresse. Quelques exemples. Tome II, p. 89, sous ce titre : *L'Eternelle Restauration :* « La cathédrale sera toujours restaurée, puisque les restaurateurs auront toujours des fonds à leur disposition. Si la cité comme autrefois faisait les frais de ces restaurations, elles auraient une fin. Je ris quand j'entends vendre dans les rues des billets de la loterie d'argent *en faveur* de la cathédrale. Faveur dont elle se passerait. Cette belle et vieille reine, trop entourée, me rappelle l'illustre Pénélope, la femme d'Ulysse, dont une soixantaine de prétendants recherchaient la main et pillaient la maison. Pénélope se serait bien passée d'être autant courtisée. Les prétendants, dit l'*Odyssée,* faisaient grande chère dans la maison d'Ulysse... » Voir encore l'article sur les rues de Metz débaptisées par la municipalité allemande : la place des Charrons devenue Wagnerplatz, la rue Pierre-Hardie, dénommée Steinweg, la rue Pilâtre-des-Roziers, transformée en Reitbahnstrasse, la rue Paille-Maille (plus anciennement Épargne-Maille, à cause, dit-on, d'un tronc sous une statue de la Vierge) condamnée à s'appeler Pall-Mall-strasse...

Die Benediktiner-Abtei S. Arnulf vor den Metzer Stadtmauern, eine archäologische Untersuchung, par R. S. Bour (A S H L, 1907, pp. 1-137 avec 3 pl.). Monographie archéologique, fort savante, de la fameuse abbaye. L'auteur a étudié les ruines découvertes en 1905 à la lunette d'Arçon. Il précise la topographie générale et le plan intérieur de l'abbaye, et en date autant que possible les divers bâtiments.

Die Beinhäuser, par R. S. Bour (A S H L, 1905, p. 1-96). Étude très documentée des ossuaires, encore assez nombreux dans la Lorraine allemande : leur usage, leur caractère architectural, leur dis-

parition graduelle. Celle-ci est la conséquence de la suppression des cimetières à l'intérieur des villages, suppression que les progrès de l'hygiène imposent, mais qui abolira une source de la poésie rurale. Le plus ancien et le plus beau des ossuaires lorrains est celui de Schorbach (canton de Bitche), qu'on fait remonter au douzième siècle. Une planche hors texte le représente avec ses onze arcades en plein cintre et ses colonnettes romanes. Les architectes officiels du gouvernement allemand ont été bien inspirés en prenant ces vieux ossuaires comme modèle d'un des monuments funéraires qu'ils ont élevés sur les champs de bataille des environs de Metz.

A propos de l'inauguration de la « Monnaie » de Vic, par S. Thiriot, (P L, 1910, pp. 87-91). La Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine a acheté, c'est-à-dire sauvé de la destruction, réparé et tranformé en musées locaux, la Tour aux Puces de Thionville et la « Monnaie » de Vic, — qui, d'ailleurs, n'a jamais été une Monnaie (Cf. *Die « bischöfliche Münze » zu Vic a. d. S. und ihre Wiederstellung*, par l'architecte H. E. Heppe, A S H L, 1907, pp. 137-164, avec pl.). Il serait bien que la Société d'archéologie lorraine, s'inspirant de ces exemples, en fît autant pour tels vieux logis des trois départements lorrains, par exemple pour la maison de Martin Mourot, à Longeville-devant-Bar, dont M. Dannreuther, dans un mémoire célèbre (*Bull. hist. et philologique*, 1899; note complémentaire dans B S L B, 1908, p. xx-xxi) a révélé l'importance. Dannreuther, en 1908, demandait qu'on classât la façade de la maison de Mourot. L'administration n'a pas encore fait droit à cette demande.

Le *Bulletin de la trente-huitième réunion de la Gilde de saint Thomas et de saint Luc* (Lille-Bruges, 1906) renferme deux travaux excellents, abondamment illustrés, sur l'église d'Avioth et sur l'église de Mouzon. Écrits par deux archéologues belges, le premier par feu Emm. Bethune, le deuxième par Joseph Casier, ils sont le fruit d'un voyage fait par la Gilde en septembre 1904. Les pieux archéologues de la Gilde, comme du reste le distingué directeur de notre Société française d'archéologie, s'intéressent surtout à l'architecture du treizième siècle.

La Recevresse d'Avioth a fait, depuis quelques années, le sujet de nombreux articles. Le P L, 1906, pp. 414-426, en publie un sous la signature de Cl. Bonnabelle, sans avertir le lecteur que cet article est la reproduction d'une notice parue en 1883 dans l'*Annuaire de la Meuse*. L'observation a été déjà faite par L. Germain. L'éminent archéologue

a bien raison de dire que le travail de Bonnabelle a vieilli. Il en discute les assertions, ainsi que celles de Biguet (B S N M, 1905) et de Desseille (B S L B, oct. 1906). Un autre article du P L, 1908, pp. 194-196 (*Observations sur la Recevresse d'Avioth,* par A. Girodie), ne semble pas non plus marquer un progrès vers la solution. C'est aussi l'avis de L. Germain, qui en parle ainsi (B S N M, 1909, p. 17) : « Cet article n'est pas très clair, je regrette d'avoir à le faire remarquer... Ceux de mes confrères nancéiens à qui j'en ai parlé m'ont déclaré qu'eux aussi, ils n'arrivaient pas à en voir nettement la signification. » « La Recevresse, conclut Germain, avait à mon avis une triple destination : il y existait un tronc, dans lequel les pèlerins, avant d'entrer à l'église, déposaient leurs offrandes monétaires; dans le haut était placé un fanal, qui donnait à l'édifice le rôle d'une lanterne des morts; enfin ce petit édifice renfermait un autel sur lequel on pouvait célébrer la messe, ce que l'on devait faire en diverses circonstances, et particulièrement quand la foule était trop grande pour tenir dans l'église. »

Églises barroises, par Alexandre Martin (R L I, 1909, pp. 49). Cet article donne la photographie des églises de Trémont, Couvonges, Mognéville, Rembercourt-aux-Pots, Bazincourt, Mussey, Longeville-devant-Bar (pour celle-ci, la vue du porche eût été préférable). L'article contient encore des photographies du retable de Mognéville. Je crois ce retable non pas du quinzième siècle, mais des premières décades du seizième, et de travail, non pas flamand, mais brabançon, c'est-à-dire bruxellois (comme le retable de l'église Saint-Laurent, à Pont-à-Mousson). Cf. Destrée, *Étude sur la Sculpture brabançonne au Moyen Age* (Bruxelles, Vromant, 1894, 1 vol 8°).

Jean Guiffrey et Pierre Marcel, dans le t. V de leur *Inventaire des dessins du Musée du Louvre,* pp. 8-19, n°s 2557-3619, font connaître l'album d'un architecte lorrain, le Père François Deraud (1558-1644) : 59 dessins d'architecture, originaux ou d'après des monuments de la Renaissance. Cet album provient de la vente Destailleurs; il fut acheté par le Louvre à la demande de Courajod.

La Tour de Luxembourg à Ligny-en-Barrois, par Fourier de Bacourt (R L I, 1906, chronique, p. 1, avec eau-forte de Konarski). Le même auteur a publié sous le titre : *Ligny-en-Barrois en 1610* (Paris, Gaillard, 1908), le panorama de Ligny en 1610, par Duviert, conservé au Cabinet des Estampes, collection Lallement de Betz.

Les Châteaux de Lorraine : Bourlémont, par R. Perrout (R L I, 1906, p. 109-122). Excellentes photographies (du Photo-Club spinalien).

Dans ses *Vieux Châteaux de la Vesouze*, M. Émile Ambroise n'est pas plus archéologue qu'historien (1), et l'on ne doit retenir de son travail que les illustrations. Du même auteur : *Le Château de Lannoy, à Herbéviller*, dans R L I, 1909, pp. 60-64.

Dans le *Journal des Débats*, du 12 juin 1908, sous la rubrique : « En flânant, » André Hallays décrit l'ancien couvent des Prémontrés de Pont-à-Mousson, en souligne la valeur artistique, et demande qu'il ne soit pas donné suite au projet de transformer en caserne ce monument historique.

Franck Puaux, *Comment Saint-Joseph des Prémontrés est devenu le temple de l'Église réformée de Nancy*, dans Bul. de la Soc. de l'hist. du protestantisme français, 1908, pp. 352-358, avec photogravures.

Les Lorrains à Florence. François de Lorraine, grand-duc de Toscane et le ministère lorrain (*1737-1757*), par Henry Poulet (R L I, 1909, pp. 25-48, 65-88, 129-146). Je signale ici cette étude historique, à cause de l'illustration, qui est fort riche. « Florence, écrit l'auteur (p. 44), était depuis plusieurs semaines (au début de 1739) dans la plus grande agitation. On pressait la construction, près la porte San-Gallo, d'un arc de triomphe dont les dessins avaient été faits par l'architecte lorrain Jadot. » Cet arc, qui existe encore, et dont Poulet donne la photographie (p. 41; cf. pl. à la p. 40, gravure de Marc Tuscher), me paraît bien intéressant pour les Nancéiens : car c'est le modèle de l'arc de triomphe élevé par Héré entre la place de la Carrière et la place Stanislas. Je compte revenir sur cette remarque, qui, sauf erreur, n'avait pas été faite, en publiant les dessins de Jadot, du recueil de la bibliothèque Doucet.

Pierre Boyé a fait tirer, en 1910, à 110 exemplaires numérotés, la série d'articles qu'il avait donnés à la R L I sur *Les Châteaux du roi Stanislas*. Il nous prévient (p. 2) que « ces pages se retrouveront plus ou moins modifiées et complétées, dans un livre en préparation : *Stanislas Lesczynski, duc nominal de Lorraine et de Bar.* Telles qu'il

(1) Voir ci-dessus, p. 25.

les a publiées dans la R L I, elles étaient « surtout destinées à encadrer et à commenter une abondante illustration ». Il a « donc cru pouvoir les dégager de la plupart des notes explicatives et des références que comportera le travail d'ensemble. » Nous attendrons donc pour faire de l'œuvre de Boyé l'étude qu'elle mérite, de pouvoir la lire dans sa forme définitive. Mais nous nous reprocherions d'attendre jusque-là pour en signaler la valeur singulière. Dans cette étude d'histoire provinciale, les historiens de l'art français au dix-huitième siècle auront beaucoup à apprendre. Les illustrations reproduisent, entre autres, d'admirables statues de Barthélemy Guibal (Apollon et Diane, Flore et la Nuit aux Bosquets de Lunéville, pp. 24-25; les Saisons au château de Crévic, pp. 19, 23, 30; groupes en plomb d'un des bassins de Lunéville, pp. 19, 23, 30, conservés aujourd'hui au château de Schwetzingen, grand-duché de Bade). Ces sculptures, comme les ferronneries de Jean Lamour, gagnent d'emblée notre sympathie. Mais les châteaux qu'elles ornaient? Déjà Recouvreur, dans un bref article : *Stanislas protecteur des arts* (P L, 1905, pp. 152-154), et Dannreuther (B S L B, 1909, p. c) avaient exprimé de graves réserves sur les châteaux de Stanislas. « Ce luxe un peu voyant et, il faut l'avouer, sentant son parvenu, était bien approprié à l'existence artificiellement somptueuse du beau-père de Louis XV » (Dannreuther). Pierre Boyé, qui est un esprit juste et fin, s'exagère moins que personne la valeur artistique des châteaux de Stanislas, il n'est pas dupe des louanges ampoulées dont elles furent l'objet en leur temps, il explique comment les courtisans de Stanislas les suggéraient aux visiteurs.

Le mobilier, les objets d'art des châteaux du roi Stanislas, par Albert Jacquot (Paris, Librairie de l'art ancien et moderne, 1907). Le livre sincère et véridique de Pierre Boyé ne doit pas nous faire illusion : Stanislas a toujours ses courtisans. Oyez plutôt : « Une des manifestations des plus caractéristiques du *Louis XV*, écrit A. Jacquot, apparaît sans aucun doute, dans toute sa splendeur, en Lorraine avec l'œuvre de Stanislas, roi de Pologne et dernier duc de cette province. En admirant ce qui subsiste de ces superbes créations dues à l'homme de goût, à l'artiste royal, sachant si bien discerner le talent de ceux qui comprirent ses aspirations, etc ». Jacquot dit avoir été « amené à relever aux sources inédites les inventaires minutieux faits du vivant même de Stanislas et servant (*sic*) après sa mort, pour les ventes et adjudications qui dispersèrent, hélas ! ces richesses groupées avec tant d'art. » La brochure dont nous rendons compte reproduit

ces inventaires. Mais où se trouvent-ils? L'introduction oublie de nous le dire. Il faut étudier la brochure avec soin pour y découvrir, en note, la provenance de deux de ces inventaires. En réalité, tous ont même origine. Jacquot les a fait copier dans les trois registres des Archives nationales, KK 1129, 1130, 1131, registres que Jacquot n'a pas découverts, puisque P. Boyé les utilisait déjà en 1898 dans son travail sur *Les derniers moments du roi Stanislas*. Ajoutons que les inventaires en question ne sont pas reproduits in-extenso par Jacquot et qu'on est en droit de se demander si les copies qu'il en donne sont toujours exactes.

III. Sculpture

La Sculpture ancienne en Lorraine, par A. Girodie (R L I, 1906, pp. 33-43, 85-96). J'éprouve de la gêne à juger une production de cette sorte. Je n'ai pas le droit de dissimuler qu'elle ne vaut rien, mais comme je crois que l'auteurn 'est pas de la partie, je répugne à porter sur ses idées et même sur son style une appréciation sévère. Mais je tiens à protester contre le « lotharingisme » délirant, qui lui a dicté des aperçus comme ceux-ci (je prends au hasard) : « Collaborateur intellectuel de Rome (pendant la période impériale), le pays mosellan a-t-il participé à sa (*sic*) plastique celto-romaine? On l'admet aujourd'hui dans la sculpture, après ne l'avoir admis que dans les arts décoratifs. Cette collaboration est indiscutable quand on étudie un des chefs-d'œuvre de l'art mosellan indigène, l'Hermaphrodite du musée d'Épinal (p. 34) ». « Le Charlemagne de Metz, au musée Carnavalet, dans l'évolution de la plastique en Lorraine, prend place à la suite de l'Hermaphrodite; il représente Charlemagne, tel que le connut, à Metz ou à Thionville, un sculpteur aussi habile que celui de l'Hermaphrodite d'Épinal (p. 36) ». « L'Hermaphrodite d'Épinal, le Charlemagne de Metz, autant que les types des siècles suivants, réclament l'attention par leur accent fortement lorrain plutôt que par leurs qualités inventives : enlevez cet accent, il ne reste plus rien » (p. 42). Nancy aurait été, au temps de René II et d'Antoine, « le Dijon ou le Bourges de Mécènes, qui furent les égaux des ducs de Bourgogne et de Berry, s'ils ne les ont pas dépassés. »

Remarques sur l'ouvrage de L. Maxe-Werly intitulé : « *Notes et documents pour servir à l'histoire de l'art et des artistes dans le Barrois, antérieurement à l'époque de la Renaissance* », par L. Germain de Maidy

(Nancy, Sidot, 1 broch. in-8, 1907). Ayant moi-même constaté, dans mes *Verres de Sidon* (Mém. de la Soc. des Antiquaires de France, 1905), combien il faut se défier des travaux de Maxe-Werly, je ne suis nullement surpris des conclusions auxquelles aboutit, cette fois-ci encore, la critique rigoureuse de L. Germain. L'identification du fondeur Laurent avec le fameux sculpteur italien Francesco da Laurana ne supporte pas l'examen. Mais s'il convient de signaler dans l'œuvre de Maxe-Werly les témérités et les lacunes de l'autodidacte, nul ne songe à oublier ni à déprécier les grands et nombreux services qu'il a rendus à l'archéologie du Barrois.

La cheminée du doyen Guyot au musée de Bar-le-Duc, par H. Dannreuther (B S L B, 1909, p. L-LVI). Excellent article d'un des plus pénétrants érudits de Lorraine. Cette cheminée provient de la maison décanale de Saint-Pierre de Bar, maison bâtie par Louis Guyot, que le roi de France Louis XI avait nommé doyen de Saint-Pierre en 1482. Certains archéologues, partant de cette opinion que la cheminée de Saint-Pierre était trop somptueuse et d'ornementation trop païenne pour un logis d'ecclésiastique, s'étaient imaginé qu'elle avait dû être transportée du château ducal de Bar au doyenné, après un incendie du château au dix-septième siècle. Mais les armes qui y sont sculptées sont celles de Louis Guyot. Il en faut prendre son parti : la cheminée de Bar, avec ses nudités, a été exécutée pour un prêtre, elle a chauffé pendant des siècles une maison curiale. Le clergé, pendant la Renaissance, n'était pas aussi prude qu'il l'est devenu depuis. D'après le style du monument, je crois que Louis Guyot, avant de bâtir sa maison, avait dû thésauriser, quelques lustres durant, les revenus de son doyenné : la cheminée semble plutôt du début du seizième siècle que de la fin du quinzième.

Blénod-lès-Toul, par Maurice Toussaint (R L I, 1908, pp. 49-64). Compilation sans originalité ni critique des mémoires de Demange, Clanché et Gardeil sur l'église de Blénod. L'auteur écrit mal, et parle de choses qu'il ne connaît pas. « Le tombeau de Hugues des Hazards, dit-il, est un des plus beaux monuments de la *première Renaissance au Moyen Age*. » Comprenne qui pourra. Il cite, page 64, en lui donnant son adhésion, la conclusion de Gardeil : « Le tombeau de Hugues des Hazards est un mélange de traditionnalisme gothique et d'italianisme. La part respective des deux éléments n'a pas encore été bien distinguée. » On peut, je crois, pousser cette analyse plus loin que ne l'a fait Gardeil : à l'influence italienne revient la pose irrationnelle

du gisant, qui apparaît, non de profil, mais de trois quarts, comme s'il était couché, non sur un lit horizontal, mais sur la pente d'un toit de sarcophage; c'est ainsi que les monuments funéraires d'Italie, au quatorzième et au quinzième siècles, représentent souvent le gisant. Cf. Venturi, *Storia dell'arte italiana*, t. IV, fig. 72, 177. Ainsi, l'influence italienne apparaît, dans le tombeau de Hugues des Hazards, plus grande encore qu'on n'avait dit. Et cependant, entre ce tombeau et les monuments italiens dont il s'inspire, quelle différence, quel abîme ! Et si l'on regarde les pleurants, quelles médiocres répliques des sculptures bourguignonnes, d'un réalisme si émouvant, d'un caractère si ressenti !

La statue tombale d'un Lenoncourt, à Buzy, par L. Germain de Maidy (M S L B, 1905, pp. 71-82). Buzy, canton d'Étain, arrondissement de Verdun. Admirable statue, digne, ce semble, d'être comparée à l'effigie funéraire de René de Beauvau, quoique, d'après le style de l'armure, elle paraisse un peu antérieure à Ligier Richier. Il est fâcheux que Germain n'en ait publié qu'un dessin, qui n'est pas exact de tous points (il y manque le lévrier, sur lequel sont posés les pieds du gisant) : on en désirerait de bonnes photographies, une de l'ensemble et une du visage.

Les Lansquenets du château de Mognéville : acquisition récente du musée du Louvre, par André Michel (Bulletin des musées de France, 1910, nº 1, p. 1-2, avec pl.). Mognéville, canton de Revigny, Meuse. Deux hauts reliefs du milieu du seizième siècle, représentant chacun un lansquenet en pied. Ils datent, ce semble, de 1530 environ. A cette époque, Ligier Richier approchait de la trentaine. Pour décider s'il convient d'attribuer au maître de Saint-Mihiel les sculptures de Mognéville, il faudrait avoir examiné les originaux, ce que je n'ai pas encore pu faire.

La deuxième édition, corrigée et plus richement illustrée, du *Ligier Richier* de Paul Denis est promise pour le milieu de l'année prochaine. On se rappelle que la première, tirée à 150 exemplaires, avait servi de thèse pour le doctorat d'Université en 1906. Nous renvoyons au compte rendu que les A E N (1906, p. 609-626) ont donné de la soutenance, et nous nous contentons, en attendant l'édition nouvelle, de signaler diverses notices, parues depuis 1906, sur Ligier Richier et les sculpteurs de sa famille.

Le Sépulcre de Saint-Mihiel en 1766, par Paul Denis (B S A L, 1907, pp. 158-163).

Un Document inédit sur l'auteur du Sépulcre de Saint-Mihiel, par H. Bernard (B S L B, 1907, p. LXXXIV-XC),

Le Mausolée de Lesdiguières et les Dessins de la collection Bonnaire, par Paul Denis (B S A L, 1908, pp. 27-33). Ce monument, dont Dufayard a brièvement parlé dans son *Connétable de Lesdiguières,* p. 580, et qui se trouve aujourd'hui au musée de Gap, aurait été exécuté par Jacob Richier, d'après les projets dessinés à Vizille en 1604, par Jean Richier, frère de Jacob et petit-fils de Ligier. Ces projets seraient au nombre de trois, l'un qui se trouvait jadis dans la collection Noël, à Nancy, deux qui se trouvaient jadis dans la collection Bonnaire, à Saint-Mihiel. On ne sait qui possède aujourd'hui le premier, et il n'en existe pas de reproduction. Les deux autres se trouvent aujourd'hui « dans une collection parisienne » (laquelle ?) ; il n'en existe pas non plus de reproduction. Mais l'un de ceux-ci a été calqué, vaille que vaille, par A. Jacquot; Denis reproduit ce calque. Une telle publication, évidemment, est tout à fait provisoire; elle n'aura plus d'intérêt quand auront été publiés les dessins originaux et le mausolée lui-même. Celui-ci tiendra naturellement une grande place dans l'étude que Denis promet (p. 33) sur les descendants de Ligier Richier, et qui fera suite à son *Ligier Richier.*

Voir dans B S A L, 1908, pp. 148-151, les observations que l'article de Denis a suggérées à L. Germain, le savant qui a le plus contribué à éclairer l'histoire obscure des Richier.

R. M(artz) publie dans B S A L, 1908, pp. 232-235, d'après l'exemplaire de la collection Wiener, le beau médaillon de Marie Vignon, deuxième femme de Lesdiguières, signé *I(acobus) R(ichier) f(ecit) 1613,* Il résume, à ce propos, ce que E. L. Charvet a écrit naguère du médaillon et de son auteur dans la *Gazette numismatique française,* 1907, livr. 3 et 4.

Notes sur les Richier à Metz, par Jean-Julien (P L P M, 1909, pp. 622-623). On m'assure que l'honnête compilateur qui écrit sous le pseudonyme de Jean-Julien mérite la sympathie. Je n'en puis dire autant des choses qu'il écrit. Ces *Notes* ne méritaient pas d'être publiées; l'auteur ignore les recherches auxquelles a donné lieu, depuis une quarantaine d'années, la question si épineuse des Richier; il croit à

l'authenticité des faux fabriqués par Baillot *(Revue d'Austrasie*, 1837, p. 343; sur Baillot, cf. l'*Annuaire de la Meuse* pour 1910, p. IV-V).

La Descendance des Ligier Richier, par H. Dannreuther (B S L B, 1908, pp. XCVII-C).

Edmond des Robert, dans B S A L, 1908, pl. I, reproduit, d'après un cliché qui a servi à illustrer la monographie de Thomassin de Montbel (*Monteville en Lorraine*, Nancy, 1908), la pierre tombale de Catherine de Housse († 1608), découverte il y a quelques années dans l'église de Marville. E. des Robert la qualifie d'assez grossière. C'est bien sévère. Elle est d'un travail sommaire et qui retarde, elle sent l'archaïsme, mais le dessin en est franc et d'une stylisation expressive. En tout cas, l'effigie de Catherine de Housse constitue pour l'histoire du costume en Lorraine un précieux document, à recommander aux personnes qui, pour un bal ou un cortège historique, voudraient reconstituer le costume des vieilles dames nobles de Lorraine, au début du dix-septième siècle. Quel joli collet, en loutre, doublé de satin !

Les Artistes lorrains à Rome (P L, 1907, pp. 134-136). Quelques renseignements de troisième main sur Nicolas Cordier, dont le Henri IV, en bronze, est bien connu des personnes qui ont visité Saint-Jean-de-Latran. L'auteur de cette pauvre notice termine ainsi : « Il serait intéressant de reproduire les œuvres de nos artistes lorrains disséminées dans les églises de Rome ou dans les musées d'Italie. On y verrait..... que l'École de Nancy a produit des chefs-d'œuvre au seizième et au dix-septième siècles, à côté des Michel-Ange et des Raphaël. » Il y avait donc déjà, au seizième et au dix-septième siècles, une « École de Nancy », et elle tenait son rang « à côté des Michel-Ange et des Raphaël. » Allons ! tant mieux ! Au fait, ce n'est pas plus abracadabrant que d'attribuer, comme le fait Girodie, des bronzes de pur art grec, comme l'Hermaphrodite d'Épinal ou l'Hermès de la collection Laprevote, à un « art mosellan indigène ».

Deux Documents inédits sur le sculpteur Siméon Drouin, par Paul Denis (B S A L, 1907, pp. 82-92). Les Drouin, comme les Richier, étaient une famille de sculpteurs; comme les Richier, ils ont dû embrasser le protestantisme : à preuve leurs prénoms bibliques de Siméon, Jessé, Isaac, et le fait qu'on ne les voit pas mentionnés sur les registres de catholicité. Ce qui ne les empêchait pas de travailler pour les églises

catholiques. C'est ainsi que Siméon a travaillé pour l'église Saint-Waast à Toul. Il mourut dans la deuxième moitié de 1661, à un âge avancé.

La Grande galerie de sculpture en l'honneur de Louis XIV à Dommartin-lès-Toul, par Chr. Pfister (B S A L, 1906, p. 146-158). Cette galerie, œuvre de Pierre Gauthier, que Louis XIV avait nommé en 1670 grand-doyen et chanoine de Toul, est une curieuse manifestation de l'adoration du Roi-Soleil.

IV. Peintres et graveurs, miniatures et vitraux

Nota. — Compléter cette section avec plusieurs notices insérées ci-après sous la rubrique « Iconographie religieuse ».

Trois vitraux du prieuré de Flavigny-sur-Moselle, par E. des Robert (B S A L, 1907, pp. 212-214, avec planches). Ces belles verrières, œuvres de Valentin Bousch, qui a travaillé à la cathédrale de Metz (elles sont datées de 1531, 1532 et 1533), se trouvaient au prieuré de Flavigny, qui dépendait avant la Révolution de l'abbaye bénédictine de Saint-Vanne. Vendu à la Révolution comme bien national, ce prieuré fut acheté à un particulier, qui le revendit en 1824 aux Bénédictines de Vergaville (congrégation non autorisée). Quand la loi de 1904 leur fut appliquée, elles vendirent secrètement les trois précieuses verrières. Où celles-ci se trouvent-elles aujourd'hui ? E. des Robert n'en a rien pu savoir; le possesseur actuel n'a pas voulu être nommé. Pourquoi? Serait-ce que les Bénédictines de Flavigny n'avaient pas le droit de vendre, ni les marchands et les collectionneurs le droit d'acheter des monuments artistiques et historiques d'une telle valeur?

Si les vitraux de Flavigny avaient été classés, cette vente lamentable n'aurait pu avoir lieu. Ceci m'amène à poser ces questions précises : quels sont les monuments historiques classés de Meurthe-et-Moselle? Où peut-on s'en procurer la liste ? Pourquoi la Société d'archéologie lorraine ne la publie-t-elle pas dans son Bulletin, et ne tâche-t-elle pas d'y faire, d'une façon systématique, les additions nécessaires?

Les Verrières de l'abbaye d'Autrey, par A. P(hilippe), dans la R V,

fasc. du 14 juillet 1910, pp. 59-62. L'abbaye fut vendue en 1791; mais l'administration des domaines nationaux s'était réservé les vitraux. Ils sont déposés depuis 1831 au Musée départemental d'Épinal. La brochure de P. Chevreux, *Le Musée départemental des Vosges*, Épinal, 1900, reproduit un de ces vitraux.

Un beau vitrail du seizième siècle, au château de Bourlémont, est reproduit dans R L I, 1906, p. 114.

Trois dessins de Jacques Bellange (Nancy 1594 — Nancy 1638) sont décrits dans l'*Inventaire des dessins du Musée du Louvre*, par J. Guiffrey et P. Marcel, t. I, p. 48, nos 216-218.

Jacques Callot, par Hermann Nasse (Leipzig, Klinkhardt et Biermann, 1909, 1 vol. in-4, 100 pages de texte et 44 planches). J'ai entendu apprécier cet ouvrage peu favorablement par des « lotharingistes ». Je pense qu'ils s'étaient bornés à en examiner les planches, qui sont en effet plus nombreuses que réussies; le ton en est d'un gris assez maussade, et l'échelle trop petite. Mais le texte est excellent, écrit d'un style incisif et rapide, qui semble avoir emprunté quelque chose à Callot lui-même. L'originalité du maître est bien mise en valeur. Je renvoie à la bibliographie, p. 100, pour les articles publiés sur Callot, en Allemagne, dans ces dernières années. L'Allemagne, terre natale de la gravure, a toujours eu de la prédilection pour cet art sévère; aussi les études sur le grand graveur lorrain y sont-elles nombreuses.

Dans leur *Inventaire général des dessins du Musée du Louvre*, t. II, pp. 120-127 et t. III, pp. 3-19, nos 1761-1947, Jean Guiffrey et Pierre Marcel décrivent 183 dessins de Callot ou attribués à ce maître. Cette riche collection est de provenance diverse; plusieurs pièces ont fait partie des recueils Baldinucci; les principales composent un album qui a appartenu à Mariette, ce qui est presque une garantie d'authenticité, tant Mariette avait étudié les œuvres de Callot. A Mariette avait appartenu le « Martyre de Saint-Sébastien », esquisse à l'huile, que Meaume considérait comme la seule peinture authentique de Callot.

Rosenthal, *La Gravure* (Paris, Laurens, 1909, 1 vol. in-8 de la collection des *Manuels d'histoire de l'art*). Ouvrage médiocre, qui sent l'improvisation. L'histoire de la gravure est une étude minutieuse, difficile et longue. Ce n'est pas dans le manuel de Rosenthal qu'on ira

se renseigner sur la gravure incunable. Sur les graveurs lorrains, il ne dit rien qui vaille la peine d'être signalé. De même son article *Jacques Callot et l'Italie* (Rev. de l'Art anc. et moderne, 10 juillet 1909) me paraît inutile : l'auteur développe cette vérité évidente que, « jusqu'à la fin, Callot fut tributaire de ses années d'Italie ». Dans son article, comme dans son livre, Rosenthal orthographie constamment *Méaume*. On écrit Meaume, on prononce *Maume*.

On sait la faveur dont Claude Gellée jouit en Angleterre. Il a eu, en 1902, les honneurs de l'exposition d'hiver à la Royal Academy de Londres. Cf. *Royal Academy of arts : Exhibition of Works by the older Masters, including a special collection of paintings and drawings by Claude. Winter exhibition, M D C C C C I I* (Londres, William Clowes). L'an d'avant avait paru à Londres un volume in-4° intitulé : *Drawings by Claude Gellée called the Lorrain in the collection of J. P. H.*

Raymond Bouyer, *Claude Lorrain* (Collection des grands artistes), Paris, Laurens, s. d. Excellente monographie, exacte et agréable.

Dans leur *Inventaire général des dessins du musée du Louvre et du musée de Versailles*, t. V, pp. 111-116, n°s 4099-4129, Jean Guiffrey et Pierre Marcel décrivent et reproduisent trente paysages de Claude. On regrette de trouver, dans une publication de cette importance, l'assertion, si souvent répétée, que Claude serait né au « château » de Chamagne. Cette erreur provient d'un contre-sens sur le mot *castello (di Lorena)* dans la biographie de Claude, par Filippo Baldinucci : *castello* signifie « bourg », Baldinucci a voulu dire que Claude était d'origine paysanne.

Claude Jacquart, sa signature (B S A L, 1906, p. 23). Fac-similé. Cl. J., peintre et graveur lorrain, au début du dix-huitième siècle.

Le peintre lorrain Yard, par E. Duvernoy (B S A L, 1906, pp. 18-22). Une des innombrables rectifications qu'il y aurait lieu de faire aux *Répertoires* d'Albert Jacquot. Les ouvrages de ce compilateur renvoient constamment aux Archives de Meurthe-et-Moselle, comme s'il y avait travaillé; il ne connaît ce dépôt que par l'*Inventaire sommaire* publié par Lepage.

Les Collin, graveurs lorrains, par A. de Mahuet (R L I, 1907, pp. 121-128). Travail qui doit beaucoup à feu L. Wiener.

Exposition d'œuvres d'art du dix-huitième siècle à la Bibliothèque nationale. Catalogue. Miniatures, gouaches, estampes en couleur, françaises et anglaises. 1750-1815 (Paris, E. Lévy, 1906). Cette exposition, dont feu Henri Bouchot fut le principal organisateur, marque une date pour l'histoire des miniaturistes lorrains. Elle a révélé au public J. B. J. Augustin de Saint-Dié (1759-1832), artiste d'une grande conscience, d'un modelé un peu sec, mais d'une vérité intense. Bouchot avait rassemblé quarante-cinq pièces d'Augustin, empruntées pour la plupart aux héritiers de l'artiste. Ceux-ci se sont hâtés, avant même que l'exposition ouvrît ses portes, de vendre leur collection à Pierpont Morgan. Les deux autres grands miniaturistes lorrains, Dumont, de Lunéville (1751-1824) et Isabey, de Nancy, étaient également bien représentés. D'autres, moins connus, Augustin Dubourg, de Saint-Dié (cousin, croit-on, de J. B. J. Augustin) et Ducreux, de Nancy, n'étaient représentés que par une ou deux pièces. Une remarque générale s'impose à propos de ces artistes lorrains : ils n'appartiennent à la Lorraine que par leur naissance et leur adolescence ; c'est à Paris qu'ils ont travaillé et qu'ils sont morts : tous ont été des « déracinés ».

A la section des Estampes, la Bibliothèque nationale avait exposé deux précieux essais de Jean-Charles François (1717-1769), nancéien, qui découvrit la gravure en manière de crayon. Comme il arrive souvent aux inventeurs, ses imitateurs l'ont fait oublier. L'œuvre de Jean-Charles François attend toujours qu'on lui rende justice, par une exposition et par une monographie. Un des connaisseurs qui paraissent le plus désignés pour écrire cette monographie, A. Vuaflart, veut bien m'écrire ceci : « François est l'inventeur incontesté de la gravure en manière de crayon; pour la gravure en manière de lavis, il n'a fait que reprendre les essais antérieurs d'un conseiller au Châtelet de Paris, qui se nommait Du Fresnay. La Bibliothèque Doucet possède beaucoup d'estampes de François; le Cabinet des Estampes, un œuvre incomparable; et les Archives Nationales, beaucoup de ses lettres. » Ajouter que le Louvre possède six portraits attribués à J. B. J. Augustin (Jean Guiffrey et Pierre Marcel, *Inventaire général des dessins du Musée du Louvre et du Musée de Versailles*, t. I, p. 18-19, n°s 95-100).

L'Exposition de 1906 avait permis à Bouchot († 1907) de réunir les matériaux du livre posthume qui vient de paraître chez Émile-Paul à Paris : *La Miniature française, 1750-1825*. Livre brillamment enlevé, mais fait un peu vite, comme tous ceux de ce Comtois impétueux : Henri Bouchot, Victor Bérard, mêmes tempéraments. L'au-

teur y a mis en œuvre avec habileté les renseignements nouveaux fournis par l'Exposition de 1906 sur les miniaturistes d'origine lorraine, Augustin, Dumont, etc.

J. B. Isabey, sa vie, son temps, 1767-1855, suivi du catalogue de l'œuvre gravée par et d'après Isabey, par Mme de Basily-Callimaki (Paris, Frazier-Soye, 1909, 1 vol. in-4). Splendide publication, très fortement documentée. Isabey, né à Nancy d'une famille originaire de Franche-Comté, n'intéresse somme toute qu'assez peu l'histoire de l'art lorrain. Après avoir étudié la miniature à Nancy, sous la direction de Claudot, il part, à dix-huit ans, pour Paris. Depuis, sa vie n'appartient plus à la Lorraine. Disons pourtant, puisque Mme de Basily-Callimaki ne l'a pas dit, qu'Isabey avait tenu à être associé de la Société académique de Nancy (aujourd'hui Académie de Stanislas); il offrit à cette compagnie un certain nombre de ses gravures, entre autres la *Barque,* à propos de laquelle un de ses confrères nancéiens, Mollevaut, composa une pièce de vers qu'on trouvera dans la *Société académique de Nancy,* an XIII, pp. 30 et 47. Mme de Basily-Callimaki publie, page 2, un dessin d'Isabey (jadis dans la collection Noel, aujourd'hui dans la collection Wiener), et p. 381 une vue de Nancy, à l'aquarelle, au musée du Louvre. Les deux œuvres doivent être antérieures au départ d'Isabey pour Paris.

L. A. Larue, dit Mansion, miniaturiste lorrain. A. Recouvreur publie dans P L, 1905, pp. 273-280, deux lettres de cet élève d'Isabey, né à Nancy, en 1785, auteur des *Lettres sur la miniature* (Paris, 1823).

Claudot, par Ch. de Meixmoron de Dombasle (R L I, 1909, et à part). Qui ne sait que Ch. de Meixmoron excelle non moins dans la critique d'art que dans l'art même? Il est de ces peintres qui ont, comme disait l'autre, un joli brin de plume à leur pinceau. Si joli, que je ne vois personne, aujourd'hui, en Lorraine, pour écrire d'une façon aussi délicate, aussi charmante. Lisez, ou relisez ces pages exquises, où le talent mesuré de Claudot est apprécié avec tant de clairvoyante indulgence, puis tâchez d'imaginer ce que serait un livre de Ch. de Meixmoron sur les artistes lorrains.

V. Iconographie religieuse, ecclésiologie

Je dois mentionner ici mon livre: *La Vierge de miséricorde, étude d'un thème iconographique* (Paris, 1908), dont le point de départ a été

la statue de Mansuy Gauvain, à l'église de Bon-Secours de Nancy, et dont plusieurs parties (pp. 51, 74-75, 145-148, 182-186, pl. I, VI, XII, XX, XXV) concernent directement la Lorraine. Les revues « lotharingistes » se sont abstenues d'en rendre compte. De même elles n'ont pas rendu compte de la *Jeanne d'Arc* d'Anatole France.

Il n'entrait pas dans le plan de mon livre d'énumérer toutes les répliques auxquelles a donné lieu la statue de Bon-Secours. Je n'ai indiqué que les plus intéressantes. Je compte d'ailleurs revenir un jour sur le sujet. Aujourd'hui, je me contenterai de signaler, d'après Ch. Aimond (B S L B, 1910, p. CXII), la statue de l'église Saint-Antoine à Bar-le-Duc et l'image d'Épinal reproduite au tiers de l'original par Perrout (R L I, 1910, p. 105). Celui-ci dit très bien que les images de piété éditées par la maison Pellerin « répliquaient » des images antérieures. Il y voit surtout des imitations de gravures parisiennes du dix-huitième siècle. Pour l'image de la Vierge de Bon-Secours, c'est une erreur. Elle est copiée d'une gravure sur cuivre, éditée à Anvers au commencement du dix-septième siècle par *Petrus de Jode.* La gravure anversoise représentait la Vierge protectrice du Carmel, abritant sous son manteau, à droite les Carmes, à gauche les Carmélites; la Vierge est habillée en Carmélite, elle porte le large scapulaire du Carmel et sur ce scapulaire les armoiries du Carmel. J'ai reproduit et décrit la gravure de Pierre de Jode dans ma *Vierge de Miséricorde,* pl. IV, 3, p. 45 et 52.

Une statue de la Vierge à l'enfant, du quatorzième siècle, dans l'église de Maxéville, signalée par Paul Denis (B S A L, 1906, p. 255) présente une particularité curieuse : l'enfant passe un anneau au doigt de sa mère. Je crois avoir expliqué le geste de l'enfant par la théologie (*Maria sponsa filii Dei,* dans B S A L, 1907, pp. 100-108). Je me félicite que L. Germain ait donné à mon interprétation l'appui de sa haute autorité (B S A L, 1908, pp. 275-278). Il explique comment la Vierge, mère naturelle de Jésus, a pu être considérée par les théologiens comme son épouse mystique et sa fille; la prose *Dies iste celebretur,* qui se chantait dans beaucoup de diocèses, dès le quinzième siècle, à la fête de la Conception de la Vierge, contient une strophe qui se termine par ces mots : *Patrem parit filia.* « De tels textes, conclut Germain, déroutent parfois les modernes; ils se demandent, à tort, si ces images singulières ne sont pas le résultat d'une fantaisie individuelle blâmable, même d'une erreur doctrinale ».

Oculi et armoires eucharistiques en Lorraine, par G. Walbock (A S

H L, 1906, pp. 317-370). Les armoires encastrées dans le mur de l'abside des vieilles églises lorraines servaient de tabernacles, c'est-à-dire renfermaient la réserve eucharistique. Du milieu du quinzième siècle environ jusqu'au milieu du seizième, ces *armaria* s'éclairaient par une petite ouverture (*oculus*) donnant sur le dehors. Pourquoi? D'après Walbock, pour que le passant pût, du dehors, saluer le saint sacrement. La foi superstitieuse des gens du quinzième siècle attachait une vertu magique à la vue du corps du Christ : comparer la dévotion au trigramme IHS, inventée à la même époque par Bernardin de Sienne. Le problème de l'*oculus* avait déjà souvent occupé les érudits lorrains. La solution qu'en donne l'abbé Walbock (p. 339) et que nous venons de résumer ne satisfait pas complètement L. Germain : *adhuc sub judice lis est.* On trouvera, dans le travail très documenté de Walbock, un répertoire illustré des *oculi* et des *armaria* en Lorraine annexée; le compléter pour la Lorraine restée française à l'aide de J. Nicolas, *Un* repositorium *gothique à Verneuil-le-Petit* (B S A L, 1907, pp. 18-21) et surtout à l'aide de L. Germain, *Repositoires eucharistiques de la Meuse* (B S L B, 1907, pp. XXXIII, 1908, p. VI, 1909, p. XXVII).

Le duc Antoine de Lorraine et les Saints Auxiliateurs, observations sur une peinture religieuse du seizième siècle, publiée par P. Morey en 1879, par L. Germain de Maidy (M A S, 1908-1909, pp. 162-184). Excellent travail d'iconographie religieuse. La peinture dont il s'agit est un retable en longueur (1,25×0,54), sur bois, à fond d'or. Morey n'a pas su ou n'a pas voulu dire d'où provenait cette peinture, ni quel en était le possesseur. « On doit craindre, écrit Germain, qu'un curé ou qu'un conseil de fabrique ignare ait vendu ce tableau pour l'achat d'un chemin de croix en carton-pierre ou d'une bannière de pacotille, et c'est vraisemblablement pour empêcher la recherche des responsabilités que Morey a laissé dans l'ombre le nom de l'église et du possesseur. » Les lignes suivantes, que je trouve dans B S P V, 1909-1910, p. 175, nous apprennent enfin, sinon où le retable se trouve aujourd'hui, du moins de quelle église il a été soustrait : « D'après notre président, M. de la Comble, l'ex-voto décrit par Morey se trouvait dans l'église de La Croix-aux-Mines et fut cédé (par qui? par le curé ou par la fabrique?) à un peintre en bâtiment, bien connu à Saint-Dié, M. Dolmaire, en paiement de travaux. Celui-ci l'a à son tour cédé à M. Bruyant, architecte à Saint-Dié, dans le bureau duquel M. de la Comble l'a vu et admiré. » (M. de la Comble est actuellement président de la Société philomathique de Saint-Dié). Et en note,

le B S P V ajoute : « Édouard Ferry, dans ses notes sur La Croix-aux-Mines, mentionne également le tableau du duc Antoine de M. Bruyant. » Il est curieux que l'abbé Fresse, dans sa brochure sur La Croix-aux-Mines (Saint-Dié, 1908), ne dise rien de ce tableau. Pour La Croix-aux-Mines, cf. *infra*, p. 65.

Léon Germain, qui n'avait sur le retable d'autres renseignements que l'article et le dessin de Morey, en a déterminé avec perspicacité la vraie signification. Il avait, du reste, déjà indiqué la solution juste dans B S A L, 1908, p. 150 (d'où Pfister, *Histoire de Nancy*, t. II, 1909, p. 93, note 1). Le retable représente le duc Antoine entouré des *XIV Nothelfer* (il en manque un au dessin de Morey, je crois le retable incomplet à droite, il a dû être rogné). La dévotion des « quatorze Auxiliateurs » a pour origine une vision dont aurait été gratifié en 1446 un berger bavarois du diocèse de Bamberg. C'est une de ces dévotions excessives et superstitieuses, qui caractérisent le catholicisme sénile du Moyen Age finissant. La Réforme, qu'elles expliquent en partie, leur a fait perdre du terrain; elles tentent aujourd'hui de le regagner. En France, où la dévotion germanique des *Nothelfer* n'avait jusqu'ici pas fait recette, certains moines tâchent en ce moment de la lancer.

On sait par Volcyr (*Le parc d'honneur*, Paris, 1530, f° XLIIII) que le duc Antoine a visité La Croix-aux-Mines. Les mineurs qui travaillaient à l'argentière de La Croix étaient des Allemands, superstitieux comme autrefois les mineurs. Ils avaient probablement importé dans ce coin des Vosges la dévotion germanique des Auxiliateurs. Ont-ils cru bien faire en plaçant le duc, pour lequel ils travaillaient, sous la protection de leurs *Nothelfer*? Quoi qu'il en soit, le retable de La Croix porte témoignage, à sa façon, de cette sorte d'endosmose qui a toujours mélangé, aux marches de Lorraine, les choses et les idées d'Allemagne à celles de France. Autant qu'on en peut juger d'après le médiocre dessin de Morey (reproduit par Pfister et Germain), le retable était de travail allemand. Qui voudrait étudier l'iconographie des *Nothelfer* devrait prendre pour point de départ les ex-voto de Bavière, notamment les peintures du seizième siècle, que j'ai eu naguère l'occasion d'examiner au Musée bavarois de Munich (salle 15, retable de Jakob Schick, de Kempten, vers 1515, etc.).

Un vitrail du seizième siècle et la confrérie de Saint-Sébastien dans B S P V, 1909-1910, p. 161-165, avec planche (article non signé). Ce vitrail, qui appartient à Mme Édouard Ferry, provient d'une chapelle

aujourd'hui détruite, située entre Saint-Dié et Robache. Saint-Sébastien protégeait de la peste; d'où l'importance de la dévotion dont il a été l'objet (voir ma *Vierge de Miséricorde*, Paris, 1908, p. 109). Cette verrière est d'un travail médiocre; je n'oserais assurer qu'elle soit suisse ou allemande.

Le tableau sur bois de Naives-devant-Bar, par Ch. Hébert (B S L B, 1908, p. LII-LVIII, avec photographie). Cette peinture, classée depuis 1907 comme monument historique, est un retable en longueur, daté de 1607, qui représente au milieu le Christ en croix, à droite la Madeleine, la Vierge, saint Sébastien et saint Éloi, à gauche saint Jean, saint Antoine ermite présentant le donateur, sainte Barbe. L'auteur de l'article démontre, à l'aide des armoiries et des initiales du donateur, que celui-ci doit être Fremmy Grégoire, religieux antoniste. Le tableau provient probablement de la commanderie des Antonistes de Bar.

Je ne connais que par l'analyse qu'en a donné le B S L B, 1908, p. XCV, le mémoire (inédit?) de Ch. Aimond sur un *Tableau votif de l'hôpital Saint-Hippolyte de Verdun*. Ce tableau, de la deuxième moitié du dix-septième siècle, proviendrait de l'abbaye de Saint-Paul et représenterait deux fameux évêques de Verdun, Albéron de Chiny et Nicolas Psaulme, offrant à la Vierge les modèles des deux édifices qu'ils lui élevèrent : Albéron offre le modèle de la cathédrale de Verdun, Psaulme le modèle de l'abbaye de Saint-Paul.

Une sculpture représentant le Père éternel à Jezainville, par A. Parisot (B S A L, 1896, pp. 234-239, avec planche). Cette sculpture, qui représente le Père éternel en buste, décore un tympan, au-dessus de la porte du presbytère de Jezainville, canton de Pont-à-Mousson. Travail du dix-septième siècle.

Les statues de saint Henri et de saint Yves à l'église abbatiale de Saint-Mihiel, par L. Germain de Maidy (M A S, 1907-1908, pp. 176-191, avec une planche). Statues en pierre, hautes d'environ 1 mètre. Les appellations proposées par Germain sont de toute évidence. Henri II, empereur d'Allemagne, est figuré avec le costume conventionnel, qui était de style, au seizième et au dix-septième siècle, pour les rois de théâtre. Les représentations de saint Henri ne sont pas communes; la meilleure que j'aie vue est une statue en bois, du début du seizième siècle, provenant du couvent des Antonistes

d'Isenheim (Haut-Rhin), et conservée aujourd'hui dans la collection Spetz (*Revue alsacienne illustrée*, 1900, p. 161). La statue de saint Yves est plus intéressante, et on en voudrait une photographie meilleure; ce serait un bon spécimen du costume des avocats ou des juges, en Lorraine et en France, vers 1670 (cette date approximative me semble justifiée par la perruque dont est coiffé le saint). Dans le même volume, du même auteur, une autre étude d'iconographie religieuse, *Les parements d'un tombeau du seizième siècle à Génissac* (*Gironde*), dont je ne pense pas avoir à parler ici, puisqu'elle ne concerne pas la Lorraine. Même observation pour l'article du même, intitulé : *Sur quelques tombeaux de Royaumont* (B S A L, 1909, p. 52).

Le premier tabernacle d'autel à l'église abbatiale de Saint-Mihiel, par L. Germain (B S A L, 1908, pp. 53-61). Article plein de remarques qui vont loin, touchant la liturgie catholique en France autrefois et aujourd'hui. Je le recommande aux personnes qu'intéressent l'histoire de la dévotion au saint sacrement de l'autel et l'histoire de la fameuse confrérie du saint sacrement. Nul savant, en France, ne me semble aussi apte que Germain à raconter, d'une façon critique, la révolution liturgique qui a bouleversé au dix-neuvième siècle et qui continue de bouleverser (se rappeler le récent décret pontifical relatif à la première communion) les traditions du catholicisme français. Nos historiens — je fais allusion par exemple au livre de Debidour, *Histoire des rapports de l'Église et de l'État en France de 1789 à 1870* (Paris, Alcan, 1898) — quand ils étudient les progrès de l'ultramontanisme en France depuis la Restauration, ne s'occupent que des faits qui touchent à la politique, que des phénomènes externes et visibles. Ils ne voient pas la vie intérieure du catholicisme, vie cachée aux profanes et que ceux-ci ne sauraient comprendre. Il faut, pour la voir et pour l'expliquer, être catholique; et pour en parler, il faut être laïque, ou, comme Houtin, l'être devenu, car les prêtres de France, maintenant, ont, comme dit Eschyle, « un bœuf sur la langue ».

L'article précédent est le premier d'une série que l'auteur intitule : *Excursions dans l'histoire de Saint-Mihiel*. Germain y rectifie des erreurs archéologiques commises par l'historien moderne de Saint-Mihiel, Dumont, dont l'ouvrage, publié en 1862, eût été bien meilleur, s'il avait indiqué ses sources. Avec une critique parfaite, et une érudition admirable des choses ecclésiastiques, Germain corrige Dumont à propos de l'ancienne chapelle de Saint-Michel à l'église abbatiale

de Saint-Mihiel (B S A L, 1908, p. 207), et à propos du baldaquin de la même église (*Id*, p. 244).

Les aigles et les pélicans de l'église abbatiale de Saint-Mihiel, par L. Germain de Maidy (B S A L, 1909, pp. 6-17). Dans ce travail, qui fait suite à des *Recherches sur deux statues-pupitres pour la lecture de l'épître et des prophéties* (B S A L, 1906, p. 57, 92, 117), l'auteur démontre que trois dinanderies mentionnées par Dumont, dans son *Histoire de Saint-Mihiel*, t. IV, p. 9, devaient être trois lutrins. L'un d'eux était en forme de pélican, la base était ornée de figures représentant les prophètes du Christ. L'auteur entre à ce propos dans de savantes explications sur la symbolique du pélican; il en montre la persistance dans la franc-maçonnerie; le fait ne saurait surprendre, car les rites et symboles de la franc-maçonnerie, comme ceux du compagnonnage, sont d'origine principalement catholique.

Le Grimé *de Saint-Dié*, par L. Germain (B S A L, 1909, pp. 225-238; 245-255, avec planche). Cette belle statue, qui se trouvait jadis dans le chœur de l'église capitulaire de Saint-Dié, a été publiée par G. Save dans le B S P V, 1896, p. 246, avec un commentaire inexact. Germain établit qu'elle supportait le lutrin destiné à l'épître et qu'elle représente un sous-diacre, d'où son nom : le *grime*, c'est-à-dire l'écolier. La déformation de *grime* en *grimé* est un cas d'étymologie populaire, comme on en connaît beaucoup : Germain en cite un certain nombre, fort curieux pour la plupart.

Images de saint Michel psychopompe sur des tombeaux, par L. Germain (B S A L, 1909, pp. 134-138). D'après la liturgie catholique et l'art du Moyen Age, c'est l'archange saint Michel qui, après la mort, transporte les âmes des élus devant le Souverain Juge, et de là dans la lumière éternelle. Ce rôle de saint Michel n'avait pas échappé à Mâle (*L'art religieux du treizième siècle*, 2e éd., p. 421), mais le seul monument figuré allégué par l'éminent archéologue était une tombe lorraine, du début du seizième siècle, publiée précisément par Germain. Notre savant confrère en cite plusieurs autres, notamment le tombeau d'un comte et d'une comtesse de Salm, du treizième siècle, au Musée lorrain.

Dans le B S L B, 1907, pp. XXVI-XXVIII, intéressante note de L. Germain sur l'usage d'enterrer au cimetière les statues sacrées détériorées, qui ne se trouvaient plus dans un état convenable à leur

pieuse destination et qui ne pouvaient être réparées. Cet usage existait déjà dans l'antiquité païenne; cf. *Fouilles de Delphes*, t. V, p. VI, où j'ai cité cette note de L. Germain.

Note complémentaire sur la cloche de Bermont, par L. Germain (B S A L, 1910, p. 65-70).

VI. Art moderne et contemporain. — École de Nancy

Souvenirs messins, par Émile Michel (L'Austrasie, II, p. 273). Sur les artistes de Metz et du pays messin, Maréchal, Auguste Rolland, Devilly, Knœpfler, Aimé de Lemud. Les dernières pages concernent Auguste Prost, connu surtout comme historien, mais qui mérite bien, pour ses dessins, une place parmi les artistes messins. Michel écrit, p. 292 : « Le regretté Gallé ne manquait pas une occasion de dire ce qu'il devait à Devilly ». Renseignement erroné. Le « regretté Gallé » ne devait rien à Devilly, il n'a pas été son élève, il ne l'a pas fait travailler. Les deux artistes avaient de la sympathie l'un pour l'autre, ils se sont vus quelquefois, ils ont conversé avec plaisir. C'est tout.

A. de Lemud, par F. des Robert (L'Austrasie, II, pp. 1-48). Je vois dans le *Dictionnaire biographique de l'ancien département de la Moselle*, par Quépat, que déjà en 1868, F. des Robert avait publié une étude sur A. de Lemud. C'est une curieuse figure que celle de ce romantique attardé (né à Thionville en 1816, mort à Nancy en 1887), qui finit dans la piété la plus ardente, après avoir illustré Béranger.

Charles Pinot, imagier d'Épinal, 1817-1874, par R. Perrout (R L I, 1906, pp. 3-16).

Th. Devilly, peintre messin, notes et souvenirs, par Louis Knœpfler (L'Austrasie, octobre 1905).

Le Pastelliste Ch. L. Gratia, par A. Recouvreur (R L I, 1908, pp. 65-74). Article biographique sur cet artiste aujourd'hui presque centenaire (il est né à Rambervillers en 1815), et qui eut son heure de célébrité.

Eugène Guérard, par Ch. de Meixmoron de Dombasle (R L I, 1907, pp. 41-64 et à part). Né à Nancy, en 1821, mort à Paris en 1866, Guérard, qui fut dessinateur, lithographe, peintre à l'huile et à l'aquarelle, a produit abondamment, en improvisateur. Le musée de Nancy ne possède presque rien de lui. Comme ce chroniqueur des élégances du second Empire est déjà loin de nous ! Mais tel qui n'aimera pas beaucoup les œuvres de Guérard, leur saura gré tout de même de l'article de Ch. de Meixmoron. C'est une étude que seul un artiste pouvait écrire. Elle se termine par un catalogue de l'œuvre lithographique de Guérard, qui sera précieux pour les collectionneurs.

Charles Pêtre, par Atalone (M E, 1909-1910, p. 169). Sculpteur, né à Metz, en 1828, mort en 1907, à Bourges. Où l'auteur — je ne sais son nom, Atalone est un pseudonyme — a-t-il vu que Gallé aurait été l'élève de Pêtre (p. 174)? Gallé n'avait pas pris de leçons de modelage, il n'avait étudié, heureusement pour lui, dans aucune école de beaux-arts.

Sur Émile Michel, de Metz (1828-1909), peintre et critique d'art, cf. la *Chronique des arts*, 1909, p. 178.

Un peintre messin : Léon Barillot, par L. Honoré (P L P M, 1909, pp. 17-20). Barillot, peintre-animalier, né à Montigny-lès-Metz en 1844. Énumération de ses principaux tableaux, avec l'indication des musées et des collections où ils se trouvent aujourd'hui. Il serait bien utile que l'on dressât, pour tous les artistes lorrains, passés et présents, de pareilles listes, à condition, bien entendu, qu'elles fussent, autant que possible, exactes et complètes.

Profils messins : Emile Boilvin, par Atalone (L'Austrasie, t. II, pp. 153-187). Graveur, né à Metz en 1845, mort je ne sais à quelle date.

Simple profil d'artiste : *S. Henry*, par A. Recouvreur (P L, 1905, pp. 315-316). Cet aquarelliste et aquafortiste a, paraît-il, collaboré cinq ans au *Journal amusant*.

Camille Martin, par A. Recouvreur (R L I, 1910, pp. 25-34). L'auteur aurait dû citer la page splendide d'E. Gallé (*Écrits pour l'art*, p. 204).

Émile Friant, par Maurice Toussaint (M E, 1909-1910, pp. 409-418).

Ernest Wittmann, par R. Perrout (R L I, 1909, pp. 17-24). P. 19, le maître de Wittmann, à l'école des beaux-arts de Nancy, ne s'appelait pas Devillez, mais Devilly.

Pierre Waidmann, par Léopold Honoré (R L I, 1910, pp. 93-96).

Un graveur sur bois, P. E. Collin, par G. Varenne (R L I, 1907, p. 145-156).

Alphonse Saladin, sculpteur, par G. Varenne (R L I, 1906, p. 123).

Les Artistes lorrains aux salons de 1906 (R L I, 1906, pp. 69-84); — *de 1907* (R L I, 1907, pp. 89-104); — *de 1908* (R L I, 1908, pp. 113-126), par G. Varenne. Du même : *A travers les Salons* (R L I, 1909, pp. 89-101; 1910, pp. 81-92).

Société industrielle de l'Est. Conférence sur l'art et l'industrie, par Victor Prouvé (Nancy, Berger-Levrault, 1907, une broch. in-8, abondamment illustrée). L' « École de Nancy, association provinciale des industries d'art », fondée le 12 février 1901 par Émile Gallé, est présidée, depuis la mort de son fondateur (23 sept. 1904) par Victor Prouvé, l'artiste au grand cœur et au talent si prodigieusement souple et varié. Le rêve de Prouvé serait de fonder à Nancy une école d'art décoratif, égale en ressources à celles d'Allemagne. Depuis six ans, avec une foi d'apôtre, il tâche de convertir à ses idées, qui sont aussi justes que généreuses, les gens au pouvoir. Il prêche à des sourds, aux pires sourds, ceux qui ne veulent pas entendre. De fait, l' « École de Nancy », à Nancy même, s'est toujours heurtée à une hostilité muette. Sombré, le projet d'école d'art décoratif : voir le *Rapport de l'École de Nancy relatif au projet de construction d'une école des beaux-arts à Nancy*, dans B S A E, 1905, p. 49, avec les lettres échangées au sujet de ce rapport par Prouvé et le maire Beauchet (B S A E, 1906, pp. 27-29, 38-39). Sombré aussi, l'intéressant projet de réunion des musées de Nancy dans le palais dit du Gouvernement. Les protestations contre l'enlaidissement de la place Stanislas sont restées vaines. Gallé est parti trop tôt; et aussi le vénérable Édouard Bour († 6 avril 1905; cf. B S A E, 1905, p. 97).

La vitalité de l' « École de Nancy » s'est manifestée de diverses

façons jusqu'en 1909, surtout par des expositions : pavillon de Marsan 1903, Nancy 1904, Strasbourg 1908, Nancy 1909. Je ne puis naturellement pas signaler ici tous les articles auxquels ces expositions ont donné lieu. On lira, si l'on veut du panégyrique, celui d'Émile Nicolas, *L'École de Nancy*, dans R L I, 1908, pp. 1-48, à propos de l'exposition de Strasbourg, ou le numéro de septembre 1909 d'*Art et industrie*, à propos de l'exposition de Nancy. Mais comme on a plus à gagner à écouter les critiques, même injustes, que les louanges, j'indique, de G. Varenne, dans la *Revue d'art ancien et moderne*, 1908, t. I, p. 459, un article intitulé : *L'École de Nancy et son exposition à Strasbourg*, et surtout dans le journal reptilien de Strasbourg, *Die Strassburger Post*, du 10 mars 1908, un article signé Beecke, qui reproche à Gallé d'avoir été un vériste, un réaliste, de n'avoir pas stylisé. Sur l'exposition de l' « École de Nancy » en 1909, signalons d'André Fontaine, *L'Art décoratif et l'École de Nancy*, dans la Revue du Mois, 1909, II, pp. 61-62.

Écrits pour l'art, par Émile Gallé (Paris, Laurens, 1908). Pour plusieurs raisons, je n'insisterai pas ici sur la haute valeur des écrits de Gallé, sur leur style prestigieux et leur intérêt pour l'histoire de l'art décoratif. Ce recueil posthume n'était pas encore prêt pour l'impression, que déjà Roger Marx célébrait *Émile Gallé écrivain* (M A S, 1906-1907, pp. 236-250). Les *Écrits pour l'art* ont fait l'objet de plusieurs beaux articles, parmi lesquels je signalerai surtout ceux d'André Fontaine, dans la *Revue du Mois*, 1908, I, pp. 484-387 et de Marcel Laurent, professeur à l'Université de Liège, dans la *Vie intellectuelle*, Bruxelles, avril 1909. Mentionnons encore ceux de Lalance, dans B S A E, 1907, pp. 23-25; de L. de Fourcaud, dans le *Soleil du dimanche* du 29 mai 1910, et de G. Varenne, dans le *Mercure de France* du 1er juillet 1910.

L'exposition de la verrerie, qui a eu lieu de juin à novembre au musée Galliéra, a été pour l'œuvre de Gallé l'occasion d'un nouveau triomphe. Il m'est impossible de mentionner ici tous les articles que cette exposition a suscités sur la valeur de l'œuvre de Gallé, l'influence qu'elle a exercée, les imitations et contrefaçons qu'elle a suscitées. Je citerai seulement le meilleur : *Émile Gallé, le poète du verre*, par Louis Gillet (Revue hebdomadaire, 8 oct. 1910, pp. 153-173), article éloquent, délicat, pénétrant, tout à fait digne d'être mis à côté de celui de Ch. de Meixmoron et du livre de L. de Fourcaud (*Émile Gallé*, Librairie de la Revue de l'Art ancien et moderne).

Le Verre, par J. Henrivaux (Art et industrie, juillet-septembre 1910). Travail assez long, sur l'exposition du musée Galliéra. L'auteur est un technicien de l'industrie verrière, il a dirigé plusieurs années l'usine de Saint-Gobain. Son style est pénible. Il est question, quelque part, de « vases de Portland » (je ne puis citer la page, car cette revue se distingue par une particularité bizarre, elle n'a pas de pagination). En réalité, toutes les photographies publiées sous cette légende, représentent un seul et même vase, le vase Portland, unique en son genre.

Jacques Gruber, par Louis Lumet (Art décoratif, mai 1909).

VII. Divers

Les Images d'Épinal, par René Perrout (R L I, 1910, pp. 1-24, 97-120). Nous reviendrons, quand il sera fini, sur ce travail considérable, si merveilleusement illustré. Cf. *supra*, p. 126.

Bois dits « de Bagard ». La collection de Mme Waldeck-Rousseau, exposée en 1907 au Musée des arts décoratifs (pavillon de Marsan), a fait l'objet d'un bon article de Deshairs (*Gazette des Beaux-Arts*, août 1907, pp. 153-162). Voir encore B S A L, 1907, p. 216.

Bericht über keramische Austellung zu Metz (mai-juin 1906), par Gruson (A S H L, 1906, pp. 450-456, avec 6 planches).

Taques et plaques de foyer (du musée d'Arlon), par J.-B. Sibenaler (Arlon, impr. Brück, 1908, 1 vol. in-8). Je ne connais cette publication que par le compte rendu critique de Dannreuther (B S L B, 1909, p. XLI), qui propose nombre de corrections importantes.

Cadrans solaires de Lorraine, par Henri Terver (M S A L, 1909, pp. 313-340). Étude non pas archéologique, mais technique (l'auteur est artilleur), d'un grand nombre de cadrans solaires de Lorraine, les uns encore en place, les autres conservés dans des musées publics ou des collections privées.

Feu L. Robert en a étudié un autre, du dix-huitième siècle, agrémenté de plusieurs légendes latines (B S A L, 1910, p. 134-135); mais Robert ne dit pas où se trouve cet intéressant monument : « Je l'ai vu dernièrement, écrit-il, chez un de nos confrères. » Un cadran analogue

se trouve chez le Dr Zilgien, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Nancy.

Un Plomb armorié aux écus de Lorraine et de Pont-à-Mousson, apparemment de l'époque du duc Antoine, par Léon Robert (B S A L, 1906, p. 100-104).

La miniature du musée lorrain, à Nancy, qui représente Marie-Antoinette enfant, vient d'être publiée par Vuaflart et Bourin (*Les Portraits de Marie-Antoinette, étude d'iconographie critique*, I. *L'Archiduchesse*. Paris, A. Marty, 1 vol. in-f°, 1910), qui la datent de 1759, sans dire pourquoi.

Les Eaux de Plombières au bon vieux temps, par Alexandre Martin (R L I, 1910, pp. 65-78). L'auteur emprunte ses renseignements au *Plombières ancien et moderne* de Haumonté, édition Parisot, Paris, 1905, 1 vol. in-8. Je signale cet article tout de même, à cause de l'illustration, notamment à cause des gravures de la page 68 et de la page 69, dont voici les légendes :

Page 68 : *Baigneuse allemande à Plombières au seizième siècle, d'après un dessin de la Bibliothèque de l'Arsenal.*

Page 69 : *La Punition de la briche au seizième siècle, d'après une estampe de la Bibliothèque de l'Arsenal.*

Dans le texte de Martin, il n'est rien dit de ces gravures. Il fallait dire que clichés et légendes avaient été empruntés à la belle publication de la maison Berger-Levrault, *La Lorraine illustrée*, p. 368 et 373. En réalité, il ne s'agit ni de « dessins », encore moins d' « estampes », mais d'aquarelles, qui se trouvent dans un album de la Bibliothèque de l'Arsenal catalogué sous le n° 6628 par Henry Martin (*Cat. des MSS de l'Arsenal*, V. t, I p. 296). Haumonté et Parisot ont ignoré ce curieux album. J'ai eu l'occasion, il y a quelque six ans, de l'étudier et d'en parler à quelques « lotharingistes », notamment à Pfister, qu'il a dû intéresser en raison de la peinture du folio 25, qui représente une « bourgeoise de Nancy ». Je compte faire connaître bientôt les résultats auxquels je suis arrivé pour cet album, par l'étude des sujets et des légendes, des armoiries et des filigranes. Il contient plusieurs peintures intéressantes pour l'histoire du costume en Lorraine et en Alsace, et qui mériteraient des reproductions plus soignées que les deux calques publiés dans la *Lorraine illustrée*. L'album date, non du seizième, mais du dix-septième siècle. La « baigneuse allemande à Plombières » doit être une Alsacienne, ainsi que la « bourgeoise alle-

mande à Plombières » du folio 19 et la « femme allemande à Plombières » (entendez : la paysanne) du folio 20. — Un hors-texte de l'article d'A. Martin reproduit une « ancienne gravure sur bois de 1553 » (cliché emprunté, lui aussi, à la *Lorraine illustrée*, p. 369). Que ce soit une gravure sur bois, et une ancienne gravure sur bois, et une ancienne gravure sur bois allemande, le lecteur le voit bien. Mais de quel ouvrage est-elle extraite? De même, dans le même numéro de la R L I, p. 53, « Le roi René, jeune, d'après une gravure allemande ». Laquelle? — P. 52, « Médaille du roi René, par Pierre de Milan ». A quel ouvrage cette reproduction est-elle empruntée? La R L I devrait libeller toutes les légendes de ses belles illustrations avec le soin qu'y met, par exemple, Pierre Boyé.

P. Perdrizet.

———

CHAPITRE IX

HISTOIRE ET MOUVEMENT LITTÉRAIRE

(janvier 1909 à octobre 1910)

I — CHRONIQUE

I. HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA LORRAINE DU XVe AU XIXe SIÈCLE

M. l'abbé Aimond a pris pour base d'une étude assez brève sur le théâtre à Verdun à la fin du Moyen Age (1) le « Précis des conclusions faites au chapitre de cette ville depuis l'année 1428 jusqu'à l'année 1550 », rédigé au dix-huitième siècle par l'archiviste Guesdon, d'après des recueils antérieurs. Ce document nous renseigne surtout sur les conditions des représentations dramatiques de 1449 à 1550, et, en particulier, sur la question délicate des rapports du clergé avec ceux qui les organisaient. Cette étude est faite avec méthode et prouve une connaissance sérieuse de la bibliographie du sujet.

M. R. Harmand (2) analyse et apprécie la tragédie de Jean de Schelandre, *Tyr et Sidon*, et raconte, d'après Jules Harazti, auteur d'une édition critique de cette tragédie (3), la vie de cet écrivain lorrain. Schelandre est né à Sousmazannes, près Verdun, vers 1585. *Tyr et Sidon* est, selon M. R. Harmand, une œuvre originale, et, en dépit de ses défauts, fort remarquable pour le temps où elle a été composée, « la plus remarquable peut-être qui ait paru avant les premiers chefs-d'œuvre de Corneille ».

M. l'abbé Gaston Glez nous fait connaître les principaux orateurs sacrés nés dans le département actuel des Vosges ou qui y ont exercé

(1) *Le Théâtre à Verdun à la fin du Moyen Age* (M S L B IVe série, t. VII, 1909, p. 3-17).

(2) *Un Poète tragique lorrain, Jean de Schelandre* (B S A L 1908, p. 169-191).

(3) Paris, Société nouvelle de librairie et d'éditions. E. Cornély, 1908.

leur ministère, jusqu'à l'époque de la Révolution (1). Réduite à une monographie départementale, cette étude ne se rattache pas d'une manière assez sensible à l'histoire générale de la chaire chrétienne en Lorraine et en France. Mais elle n'est pas dépourvue d'intérêt. Quelques orateurs du moins, parmi beaucoup de noms obscurs, attirent l'attention, et l'auteur nous en donne des citations bien choisies. Ce sont saint Pierre Fourier, Jean Claude Sommier (1661-1737), en qui M. l'abbé Glez ne nous a pas fait assez voir l'imitateur de Bossuet, et le P. Guénard, jésuite, qui représente ici l'éloquence académique.

La correspondance de Bossuet, publiée avec beaucoup de soin, d'exactitude et une grande sûreté d'érudition, par Ch. Urbain et E. Levesque, contient des lettres écrites de Metz au maréchal de Schomberg, à saint Vincent-de-Paul et, de Metz et de Paris, à Paul Ferry, ministre protestant à Metz (2).

M. Frantz Funck-Brentano nous entretient, en un chapitre du livre qu'il a écrit avec la collaboration de M. Paul d'Estrée (3), du nouvelliste pamphlétaire François Chevrier, né à Nancy le 11 octobre 1721, mort à Rotterdam le 27 juin 1762. D'une nature ardente, agressif, caustique, franc-maçon, athée, Lorrain intransigeant, il se fit de nombreux ennemis. Funck-Brentano raconte son existence aventureuse et parle brièvement de ses écrits, dont le plus connu est le libelle intitulé le *Colporteur*. Quant aux *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de Lorraine* et à l'*Histoire générale de Lorraine et de Barrois*, c'est aller trop loin que de dire, en alléguant l'autorité de Courbe, qu'ils « sont encore estimés par la critique moderne, ne fût-ce que pour le prix des documents, aujourd'hui perdus, qui y sont utilisés », et que « l'histoire était le genre propre de Chevrier ». Ce jugement de Courbe, qui n'est que la reproduction de celui de Gillet dans sa *Notice historique et bibliographique sur Chevrier* (Nancy, veuve Raybois, 1864), ne saurait être accepté. Les ouvrages historiques de Chevrier contiennent un grand nombre d'inexactitudes et ne doivent être consultés qu'avec une extrême circonspection.

Le livre de M. Maurice Masson sur M[me] de Tencin (4), bien que ne touchant pas par son sujet à la Lorraine, ne doit pas être omis ici, l'au-

(1) *La Chaire vosgienne sous l'ancien régime* (B S P V 33e année, 1907-1908, p. 5-113).

(2) *Correspondance de Bossuet.* Hachette, 1909, Collection des grands écrivains français, t. I (1651-1676).

(3) *Figaro et ses devanciers.* Paris, Hachette, 1909, 1 vol. in-12 de 338 pages, chap. X.

(4) *M[me] de Tencin* (1682-1749). Paris, Hachette, 1909, in-16, 315 p.

teur étant un Lorrain. L'Académie française a décerné un de ses prix à cette œuvre très distinguée.

Nous rentrons dans le domaine qui nous est propre avec l'article de M. Fernand Baldenne (*Baldensperger*), sur Charles de Villers (1). C'est une physionomie fort curieuse que celle de ce Lorrain (2) émigré, qui s'éprend de Kant et conçoit pour la philosophie et la littérature allemandes l'admiration la plus vive, jusqu'à devenir l'adversaire de la France intellectuelle de son temps. M. F. Baldenne met bien en lumière les caractères principaux de cet esprit original, de ce déraciné en qui, cependant, le fond lorrain subsiste et que tentait peut-être le rôle de médiateur entre la France et l'Allemagne intellectuelles. Il retrace sa biographie en s'aidant des documents publiés dans les ouvrages de Louis Wittmer (3).

Le fécond dramaturge lorrain Guilbert de Pixérécourt a fourni à M. Virely la matière d'un livre. Une grande partie du volume que M. P. Ginisty a écrit sur le mélodrame traite aussi de Guilbert de Pixérécourt (4).

Une autre célébrité de jadis, bien oubliée aujourd'hui, est évoquée par M. Albert Cim, à qui nous devons une biographie et une bibliographie très consciencieusement établies d'Émile Debraux, né à Ancerville (Meuse) (5). Ce chansonnier chauvin et gaulois, de son vivant très populaire, et dont la gloire rivalisa avec celle de Béranger, n'a survécu que par quelques couplets, dont on sait encore les refrains sans en connaître l'auteur :

Dis-moi soldat, dis-moi, t'en souviens-tu ?
. . . .
Ah ! qu'on est fier d'être Français,
Quand on regarde la colonne !
. . . .
En avant,
Fanfan
La Tulipe ! etc.

(1) *Un précurseur lorrain de Mme de Staël. Charles de Villers* (P L P M 20 nov. 1909).

(2) Charles de Villers est né à Boulay en 1765; mort en 1815.

(3) *Étude de littérature comparée : Charles de Villers* (1765-1815). Genève, Georg. Paris, Hachette, 1908.

Du même : *Quelques mots sur Charles de Villers et quelques documents inédits*. Genève, Georg. 1909.

(4) Voir plus loin (p. 153) l'article bibliographique sur ces deux ouvrages.

(5) *Le Chansonnier Émile Debraux, roi de la Goguette*, 1796-1831. Paris, Flammarion, 1910, 1 vol. in-16 de 165 pages.

Le *Mois littéraire et pittoresque* (1) contient un article de M. Maurice Souriau sur les amis de Mme Tastu (Élise Voiart), née à Metz en 1798.

Une notice biographique et littéraire sur Mme Tastu se lit en tête des *Echos poétiques* de Lorraine de M. l'abbé Eugène Watrin (2).

M. Th. Braun a publié des lettres de jeunesse de Paul Verlaine, assez insignifiantes (3); M. Maurice Toussaint nous a parlé de Paul Verlaine, poète messin (4). MM. Alphonse Séché et Jules Bertaut nous donnent du même poète une biographie pittoresque et anecdotique, faite d'après des ouvrages de première main (5).

Matgioi (A. de Pouvourville) considère dans Stanislas de Guaita, moins l'écrivain et le poète que l'occultiste, dont il expose la doctrine (6).

Bien que l'ouvrage posthume d'Émile Gallé (7) relève de la chronique artistique, je dois cependant noter ici les pages qu'il a consacrées à Edmond de Goncourt, né, comme on sait, à Nancy, et à son frère.

Dans cet article intitulé : *Goncourt et les Métiers d'art* (p. 163-182), il fait voir avec une perspicacité pénétrante, en un style coloré, entraînant, nerveux et très personnel, tout ce que le décor français et la céramique moderne doivent à la passion des Goncourt pour les chefs-d'œuvre inconnus ou méconnus, ainsi que pour l'art libre et original dans toutes ses manifestations. Cf. Roger Marx, *Émile Gallé écrivain*. (Mémoires de l'Académie de Stanislas, 1907, p. 236, sq.).

II. LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE CONTEMPORAIN EN LORRAINE

§ 1. Prosateurs. — On a commencé la publication des œuvres oratoires du cardinal Mathieu. Le premier volume (8) renferme les lettres

(1) N° d'octobre 1909.

(2) Il sera parlé plus loin de ce livre.

(3) *Paul Verlaine en Ardennes. Lettres inédites de Verlaine* (M E 1909-1910, n° 4).

(4) *Paul Verlaine, poète messin* (P L P M janv. 1910).

(5) *Paul Verlaine*. Paris, Louis Michaud (s. d.), 1 vol. in-12 de 190 pages avec 42 portraits et documents.

(6) *Stanislas de Guaita*. Paris, librairie hermétique, 1909, 1 vol. in-12 de 122 pages, avec portrait et autographe.

(7) Émile Gallé, *Écrits pour l'art*. Paris, Renouard, 1908, 1 vol. in-16 de 382 pages.

(8) *Œuvres oratoires*, t. I. Paris, H. Champion, 1910, 1 vol. in-8° de 380 pages avec portrait.

pastorales, les mandements, les discours de réception à l'Académie de Stanislas (1883), à l'Académie des jeux floraux de Toulouse (1898), à l'Académie française (1907), et le discours prononcé par Maurice Barrès aux obsèques du cardinal.

En un avant-propos, dont l'auteur a gardé trop modestement l'anonyme, se lit, avec la biographie du prélat, une fine appréciation de son talent d'écrivain. Dans le deuxième volume, qui paraîtra prochainement, on trouvera, entre autres, le récit des derniers jours de Léon XIII (publié dans la *Revue des Deux-Mondes*), c'est-à-dire, à mon avis, les meilleures pages dues à la plume du cardinal.

Une autre publication posthume est celle d'un recueil d'articles d'É. Gebhart sur des ouvrages historiques concernant surtout Rome, Byzance et l'Italie du quinzième et du seizième siècle (1). La plupart de ces articles avaient paru dans le *Journal des Débats*. Du même auteur on a réimprimé avec un grand luxe et des illustrations artistiques : *La Dernière nuit de Judas* (2). Tout récemment le *Correspondant* a donné (3) un choix des lettres envoyées à sa famille par Gebhart, alors membre de l'École d'Athènes.

L'éloge du regretté académicien a été prononcé le jeudi 9 décembre 1909 par son successeur, Raymond Poincaré, Lorrain lui aussi, qui a fait une délicate et pénétrante analyse de son œuvre et a mis en pleine lumière les mérites de l'écrivain (4). M. E. Lavisse, dans son éloquente et spirituelle réponse (5), a dépeint plutôt en Gebhart l'homme privé et tracé de lui un portrait d'une ressemblance saisissante. En souhaitant la bienvenue au nouvel académicien, il a rappelé tous les titres qui justifient si bien son élection.

Parmi les quarante, M. Raymond Poincaré a retrouvé son cousin, le Nancéien Henri Poincaré, le savant éminent, qui appartient à cette chronique uniquement pour son récent volume (6), contenant les

(1) *Les Jardins de l'histoire*. Paris, Bloud, 1 vol. in-16 de 279 pages. (Le nom de l'auteur dans cette édition est mal orthographié. Partout on lit : « Gebhardt ». Or, É. Gebhart m'a plusieurs fois exprimé son mécontentement de voir dans certains journaux son nom allongé d'un *d* qui lui donne une physionomie trop germanique).

(2) *La Dernière nuit de Judas*, compositions et gravures en couleurs, par Gaston Bussières. Paris, Ferroud, 1908. 1 vol. in-8° de 39 pages.

(3) *Souvenirs d'un vieil Athénien. Lettres de jeunesse* (Correspondant, n° du 25 septembre 1910).

(4) *Discours prononcé dans la séance publique tenue par l'Académie française pour la réception de M. Raymond Poincaré*. Paris, Firmin-Didot, 1909, brochure de 32 pages in-folio.

(5) *Réponse de M. Ernest Lavisse, directeur de l'Académie française au discours de M. Raymond Poincaré*. Paris, Firmin-Didot, 1909, brochure de 35 pages in-folio.

(6) *Savants et écrivains*. Paris, E. Flammarion, 1910, 1. vol. in-8° de 279 pages.

éloges de quelques-uns des maîtres les plus renommés de la science contemporaine, mais où la littérature est représentée aussi par Gréard et par Sully-Prudhomme (1). En analysant l'œuvre de ce dernier, auquel il succédait à l'Académie, M. H. Poincaré a prouvé qu'il est aussi un juge compétent des œuvres poétiques.

Lui-même a été l'objet de divers travaux (2).

Le doyen des académiciens lorrains, M. Alfred Mézières, n'a pas cessé de donner l'exemple d'une infatigable activité intellectuelle. Il se plaît à rappeler les souvenirs de sa jeunesse dans son dernier volume (3), où il nous raconte la création des Facultés de Nancy, nous décrit la Sorbonne en 1860, et nous introduit dans un coin de la société parisienne sous le second Empire. Puis il revient à la littérature italienne avec des études sur Dante, Pétrarque, Le Tasse, à l'Allemagne avec Lessing, à l'Angleterre avec la reine Victoria.

Achevons de passer en revue nos académiciens lorrains. Il n'est pas besoin d'insister sur le mérite du dernier livre de Maurice Barrès, *Colette Baudoche* (4). La critique chez nous a été unanime à le reconnaître. C'est une touchante histoire et qui pose un problème douloureux. Nous assistons au drame intime qui a pour théâtre le cœur de la jeune messine et qui se dénoue par le sacrifice de l'héroïne à la plus haute conception du devoir. A l'étranger, comme on pouvait le prévoir, la thèse, sinon la valeur de l'ouvrage, a été fort discutée (5). Depuis *Colette Baudoche*, M. Barrès n'a fait paraître aucun livre nouveau; mais il a prononcé divers discours académiques et autres (6), qu'il a publiés, ainsi que des articles de revue, où se retrouvent ses qualités distinctives de penseur et d'écrivain.

Son œuvre continue à faire la matière de nombreuses études, en France et à l'étranger. Les uns s'appliquent à définir sa philosophie et la rattachent à celle de Pascal (7). D'autres recherchent ses origines

(1) M. H. Poincaré a prononcé l'éloge de Sully-Prudhomme, dans son discours de réception, le 28 février 1909.

(2) Dr Toulouse, *Henri Poincaré, Étude médico-psychologique*. Paris, E. Flammarion, 1910, 1 vol. in-18 de 204 pages.

Lebon, *H. Poincaré, Biographie*. Gauthier-Villars, 1909, in-8°.

(3) *De tout un peu*. Paris, Hachette, 1909, 1 vol. in-16 de 326 pages.

(4) *Colette Baudoche. Histoire d'une jeune fille de Metz*. Paris, Juven, 1909, in-16.

(5) Cf. en particulier : *Un article de critique allemand sur Colette Baudoche* (P L P M 20 juill. 1909).

(6) *Réponse au discours de réception de M. Jean Richepin, le 18 février 1909. Adieu à Moréas*. Paris, Émile Paul, 1910, 1 broch. in-16 de 18 pages, etc. etc.

(7) Dom Léonce Pastourel. *Égotisme et acceptation*. Paris, Émile Paul.

auvergnates (1), interprètent sa pensée (2), le présentent comme un professeur de lyrisme (3), etc.

Il n'est pas surprenant que l'influence de Maurice Barrès, si grande sur bon nombre d'écrivains contemporains, se fasse vivement sentir en Lorraine. Maints romanciers, nouvellistes ou publicistes de notre région s'inspirent de ses doctrines, lui dédient un ouvrage ou se mettent sous la protection d'une préface du maître.

Comment ne pas placer au premier rang des disciples de Maurice Barrès, malgré l'incontestable personnalité de son jeune talent, son neveu Charles Demange, dont une mort si cruellement prématurée vint briser l'avenir, plein de promesses? Son unique ouvrage, le *Livre de Désir* (4), annonçait un écrivain artiste et un psychologue subtil. Sa perte a été profondément ressentie par ses amis et par tous ceux qui avaient conçu de lui de grandes espérances (5).

Charles Demange a publié, en dehors du *Livre de Désir*, ou laissé après lui, divers articles, entre autres: *Décence lorraine* (6), *L'Enfance*, manuscrit (7), etc.

J'ai dit que d'assez nombreux romanciers se sont, à l'imitation de

(1) M. Ulysse Rouchon, dans la *Veillée d'Auvergne*, juillet et août 1909.

(2) Henri Massis, *La Pensée de Maurice Barrès*, librairie du Mercure de France, 1909, 1 brochure de 80 pages, in-16.

(3) Tancrède de Visan, *Maurice Barrès, professeur de lyrisme*. Mercure de France, janvier-février 1909, p. 604-619.

Cf. encore Ernest Gaubert, *Figures françaises*. Paris, Nouvelle librairie nationale, 1910. Cet ouvrage contient des études sur Maurice Barrès et sur Charles Guérin.

Scipio Sighele, *L'Amore e la morte nell' opera di Maurizio Barrès* (Nuova Antologia, n° du 16 janvier 1910).

(4) *Le livre de Désir. Histoire cruelle*. Paris, Mercure de France, 1909, 1 vol. in-18 de 238 pages.

(5) Voici les principaux articles publiés après la mort de Charles Demange.

René Perrout, *Charles Demange* (P L P M 20 oct. 1909).

Henri Massis, *Charles Demange (1884-1909)* (Mercure de France, sept.-octobre 1909, p. 244-250).

É. Faguet, *Le Souvenir de Charles Demange* (M E année 1909, n° 3).

Georges Ducrocq, Léon Bernardin et Henri Massis, *Ch. Demange, Bibliographie* (M E année 1909-1910, n° 3).

Léon Bernardin, *Charles Demange. Charmes.*

Henri Massé, *Charles Demange en Italie* (M E 1909-1910, n° 4).

René Gillouin, *Charles Demange;*

Léon Bernardin, *Charles Demange (Lyon)* (M E 20 janv. 1910).

Jérôme et Jean Tharaud, *In memoriam* (P L P M 20 sept. 1910).

Mentionnons enfin le rapport d'É. Faguet, concluant à l'attribution posthume à Ch. Demange du prix fondé par les *Annales politiques et littéraires* et destiné à récompenser la meilleure œuvre d'imagination envoyée au concours par des jeunes gens.

(6) M E 1909, n° 1.

(7) *Ibid.*, 1910-1911, n° 1.

Maurice Barrès, inspirés surtout du traditionnalisme lorrain et français. Leurs récits célèbrent la gloire de la terre natale, exaltent les héroïsmes du passé et évoquent les espoirs de l'avenir.

Telles sont les douze histoires lorraines de M. Jean Tanet (1), toutes remplies de combats, de rencontres, de batailles, d'embuscades, où, parmi les cris de guerre, les fusillades et les canonnades, de petits soldats lorrains font fièrement plus que leur devoir. Ces récits, qui ont de la vie et de l'entrain, nous mènent depuis l'époque romaine jusqu'à la guerre de demain. Le livre a été couronné par l'Académie française.

Dès lors que l'on admet le genre, un peu hybride, du roman historique, il faut reconnaître que M. Daniel Laumonier est expert à le traiter (2). Il nous fait assister à la reddition et à la reprise de Verdun, à la bataille de Valmy, aux guerres de partisans dont la forêt d'Argonne est le théâtre. Le héros du roman est Étienne Radet, qui devint général de l'Empire. Une histoire d'amour est nécessairement mêlée à ce roman patriotique.

M. René Lauret, l'auteur de *Line*, histoire lorraine (3), dédiée à Maurice Barrès, s'il n'est pas notre compatriote, peut presque être considéré comme tel en raison de l'affection qu'il porte à notre province. Il nous donne de Nancy et de la Lorraine, qu'il poétise parfois un peu, de charmantes descriptions. Quant à l'aventure d'amour à laquelle elles servent de cadre, elle est contée délicatement en un style d'une simplicité élégante.

Un lotharingisme lyrique anime le livre de M. Maurice Toussaint, les *Étapes de l'Est* (4), sorte de guide descriptif de plusieurs localités lorraines. Le livre est dédié à la mémoire de Charles Demange et précédé d'une préface de Maurice Barrès, où se trouvent de belles pages sur Domremy.

Nous aurions à signaler aussi un grand nombre de nouvelles et de contes parus dans des revues locales qui, créées, ou ressuscitées en ces dernières années, ont ouvert aux écrivains régionaux une large hospitalité, et accueilli les prémices littéraires de nos jeunes auteurs. Tels sont : le *Pays lorrain et le Pays messin*, l'*Austrasie* et les *Marches de l'Est* (5). Le Couarail, académie de jeunes, a contribué pour sa part

(1) *Les Défenseurs, Histoires lorraines.* Paris, Bibliothèque régionaliste, Bloud et C[ie], 1909, 1 vol. in-16 de 150 pages

(2) *Sang d'Argonne, Épisodes de 1792.* Paris, Plon-Nourrit. 2[e] édit. 1910. Préface de Maurice Barrès, 1 vol. in-16 de 382 pages.

(3) *Line, Histoire lorraine.* Paris, Bernard Grasset, 1910, 1 vol. in-16 de 205 pages.

(4) *Les Étapes de l'Est.* Paris, Bloud et C[ie], 1910, 1 vol. in-16 de 141 pages (avec 23 photographies).

(5) Rappelons que l'Académie de Stanislas et l'Institut (prix Prost) ont encouragé

au développement du goût et des productions artistiques et littéraires à Nancy. Enfin des jeunes aussi ont fondé une revue qu'ils ont baptisée de ce titre fleuri : l'*Œillet rose*, et dont le rédacteur en chef est M. Raoul Étienne.

Longue serait la tâche d'énumérer tous les nouvellistes lorrains qui ont collaboré à ces diverses revues. Nous ne nous attacherons qu'aux noms les plus saillants. C'est par des nouvelles que s'est fait d'abord connaître un de nos plus distingués romanciers lorrains, Émile Moselly (Émile Chenin), qui, attaché de cœur à son pays natal, excelle à en exprimer l'âme, à en décrire les aspects, si variés et si caractéristiques, à faire parler et agir les fils de la terre lorraine. Son beau roman (1) a été suivi de plusieurs recueils de nouvelles, dont la plupart avaient précédemment paru dans des revues (2).

A Émile Moselly, M. Hippolyte Scheffler réunit Louis Bertrand dans les pages qu'il a publiées sous ce titre : *Deux auteurs lorrains* (3), et où l'on ne trouve guère qu'une analyse, avec de longues citations, des ouvrages de ces deux écrivains, accompagnées d'un commentaire judicieux, mais un peu superficiel (4).

M. L. Bertrand est bien Lorrain par sa naissance, mais il n'a traité jusqu'ici, à ma connaissance, aucun sujet relatif à sa province d'origine. On sait que ce romancier attachant et plein de verve est un peintre vigoureux des mœurs, des paysages et des villes de l'Algérie et de l'Orient, un voyageur perspicace et véridique.

Nous aurions à signaler ici le dernier livre de M. René Perrout : *Marius Pilgrim. Idées de province*, s'il n'en avait déjà été rendu compte (5).

Une note bien campagnarde et lorraine est donnée par M. Julien

par leurs récompenses les efforts couronnés de succès du *Pays lorrain* et du *Pays messin*, reconnaissant ainsi l'intelligente et féconde activité des deux directeurs, MM. Charles Sadoul et Louis Lespine. L'*Austrasie* a, elle aussi, obtenu une récompense de l'Institut.

(1) *Terre lorraine*. Paris, Plon, 1907, 1 vol. in-16, couronné par l'Académie de Stanislas et par l'Académie des Goncourt.

(2) *Le Rouet d'ivoire, Enfance lorraine*, 1 vol. in-12. Plon, 1908 (dernière édition, 1910).

La Vie lorraine. Contes de la Route et de l'Eau, 1 vol. in-12. Nouvelle librairie nationale, 1908.

(3) *Deux Auteurs lorrains*. Aux éditions de « Horéal ». Nice, 1909, brochure in-8° de 32 pages.

(4) M. H. Scheffler, mort prématurément à Nice le 19 février 1910, avait fait paraître aussi quelques nouvelles dans le P L P M (numéros de février, mai, septembre 1909; mars 1910).

(5) Voir A E N 1909, p. 267. Cf. sur R. Perrout, l'article d'E. Moselly dans P L P M. novembre 1909.

Pérette dans le *Mariage du fils Poulot* (1), amusante histoire, contée en un style aisé, que relève un discret mélange de locutions familières et de mots patois.

M. Georges Chepfer sait aussi faire parler en leur langage émaillé de termes pittoresques les gens de nos campagnes. Il a écrit sous le titre de : *Céleste,* une comédie ou plutôt une petite scène de mœurs fort plaisante (2).

Parmi les autres collaborateurs de nos revues lorraines, nommons Fernand Baldenne, pour ses jolis *Contes et récits vosgiens* (3), Raoul Béric, René Lauret, le fervent lotharingiste Émile Badel. Le dernier roman de M. Émile Hinzelin, où se retrouvent la riche imagination et la brillante facilité de l'auteur, est sans lien avec la Lorraine. Mais son tout récent ouvrage (4) nous conduit en Alsace et en Lorraine. Il ne m'appartient pas ici de discuter les questions tout actuelles qui y sont abordées, non plus que de faire la critique des récits historiques et anecdotiques de la guerre de 1870 qu'il nous présente (5). Je me bornerai à dire qu'on suit avec un grand intérêt l'auteur dans son pèlerinage aux pays annexés, qu'on goûte le charme de ses descriptions, et qu'en ces pages vives et pittoresques, le talent de M. É. Hinzelin s'affirme de nouveau. Peut-être jugera-t-on qu'il abuse des épithètes superlatives, telles que : exquis, délicieux, incomparable, miraculeux, merveilleux, etc.

Le récent volume d'un jeune écrivain nancéien, M. Raymond Schwab : *Regarde de tous tes yeux* (6), est un recueil de nouvelles et de légendes, d'un symbolisme ingénieux, encore que parfois trop compliqué, et d'un style curieusement travaillé. Deux de ces nouvelles seulement : *Le Charme des crèches vides* et *Le Cheval de Jeanne d'Arc* se rattachent à la Lorraine.

L'Académie de Stanislas a décerné en 1910 le prix Stanislas de Guaita à M. l'abbé E. Renard pour son livre : *Dans la lumière de Rome* (7), également récompensé par l'Académie française. L'en-

(1) *Le Mariage du fils Poulot. Mœurs lorraines.* Édition du Pays lorrain et du Pays messin. Nancy, 1909, 1 vol. in-8° de 76 pages. M. J. Pérette a obtenu, en 1909, le prix du Couarail pour ce roman et d'autres romans rustiques : *Mittonville, La Ferme des Rouges-Terres,* etc. L'auteur a tiré du *Mariage du fils Poulot,* une pièce qui a été représentée à Lunéville au printemps dernier.

(2) *Céleste,* comédie en 1 acte (P L P M, juin 1910).

(3) P L P M, septembre 1909, janvier et mai 1910.

(4) *Le Maître du jeu.* 1 vol. in-16 de 240 pages. Librairie universelle, s. d., (1909).

(5) *Images d'Alsace-Lorraine.* Paris, Plon, 1910, 1 vol. in-16 de 334 pages.

(6) *Regarde de tous tes yeux.* Paris, Bernard Grasset, 1 vol. in-16 de 242 pages.

(7) *Dans la Lumière de Rome.* Pèlerinages et flâneries. 1 vol. in-8° de 593 pages. Paris, Perrin, 1910. Cf. le rapport de M. Mellier sur le concours pour le prix Stanislas de Guaita (M A S 1909-1910, p. xxix).

thousiasme de M. E. Renard pour la cité vénérable et sainte se traduit par des effusions lyriques, où est exaltée la Rome chrétienne. Mais la Rome des Césars et la ville moderne sont aussi l'objet de descriptions animées et brillantes. On pourrait reprocher à l'ouvrage des longueurs et une certaine exubérance; mais ce sont en somme des taches légères, et le livre se recommande par sa sincérité, non moins que par de réelles qualités littéraires.

M. André Spire nous présente en une étude fouillée et vivante, un romancier juif, Israel Zangwill, peintre réaliste et profond des mœurs de ses coreligionnaires (1).

Dans un genre fort différent, notons la quatrième édition de la *Cuisine messine*, de T. Auricoste de Lazarque (2). Ce livre de cuisine écrit par un fin gourmet ne constitue pas seulement un véritable répertoire gastronomique. L'auteur est un conteur de beaucoup de verve, spirituel et humoristique, qui a semé son livre d'anecdotes sur Metz et le pays messin.

§ 2. Poètes. — La Lorraine a toujours passé pour une terre peu favorable à l'éclosion du génie poétique. Pendant longtemps elle n'a pu citer que les noms de Gilbert, de Saint-Lambert, de François de Neufchâteau. Mais, depuis une quarantaine d'années, sous l'influence de circonstances diverses que ce n'est pas ici le lieu de déterminer, ce sol, jusque-là assez ingrat, s'est fertilisé et produit maintenant une assez abondante moisson de poètes. Les Muses comptent beaucoup de jeunes et fervents adeptes, et quelques-uns, avant même d'avoir quitté les bancs du collège, ont déjà fait accueillir par les encourageantes revues locales leurs premiers essais. Puis, les talents mûrissent et les œuvres les plus remarquables sont éditées par le Couarail ou récompensées par le prix de Guaita, que décerne annuellement l'Académie de Stanislas.

Le premier parmi les poètes lorrains de la période contemporaine est à coup sûr Charles Guérin, que la mort est venue frapper dans la pleine maturité de son talent. L'an dernier, un monument lui a été élevé à Lunéville. M. Henry Bordeaux a prononcé, lors de l'inauguration, un discours reproduit par les journaux et par diverses revues (3).

(1) *Israël Zangwill*. Paris, Cahiers de la quinzaine, n° 12.
Id., *Israël Zangwill et l'Humour juif* (Mercure de France, sept.-oct. 1909, p. 430-444).

(2) *La Cuisine messine*. Nancy, Sidot frères, V. Vagner et J. Lambert, successeurs, 1909. 1 vol. in-8° de 346 pages.

(3) Voir le discours *in extenso* dans la *Revue française* du 7 novembre 1909. Cf. P L P M, numéro de novembre 1909, et l'*Œillet rose*, n° 1. Compte rendu de M. Raoul Étienne.

Les poésies de Charles Guérin ont été récemment encore le sujet de délicates et sympathiques études. Telle est celle où M. Fernand Baldenne (1) nous fait voir l'évolution de son esprit, en analysant ses six recueils, d'une source lyrique si abondante, et où la forme va sans cesse se perfectionnant. Il dit tout ce qu'on aurait pu attendre encore de ce poète, « le plus achevé de ceux qui, depuis 1880, firent affluer dans le courant de la littérature française des éléments longtemps réputés hétérogènes et insaisissables à ce qu'on est convenu d'appeler nos habitudes latines de sensibilité et de pensée ».

M. Jean Viollis (2) nous peint d'une manière touchante le noble caractère de Charles Guérin et nous fait pénétrer dans l'intimité de ses sentiments.

Cette chronique doit aussi une mention à un autre jeune poète lorrain, Alexandre de Metz-Noblat, mort en 1908 à Davos, à l'âge de trente-deux ans. On pouvait fonder de sérieuses espérances sur l'auteur du volume intitulé : *A l'Ombre des cyprès* (3), recueil de poésies d'une grande élévation de pensée et d'une forme très châtiée, où domine la note mélancolique (4).

Le prix Sully-Prudhomme a été décerné en 1909 à notre jeune concitoyen, M. Marcel Toussaint, pour son volume de vers : *Le Sculpteur de sable* (5), dont une pièce : *Le Drapeau,* avait été déjà l'objet d'une récompense de l'Académie française.

L'Académie de Stanislas, en accordant le prix Stanislas de Guaita à M. Georges Garnier, en 1908, et à M. Léon Tonnelier, en 1909, a rendu justice aux très réelles qualités de ces deux poètes lorrains. Des volumes de vers publiés par M. Georges Garnier, le dernier, *Le Verger fleuri* (6), est certainement le meilleur. Ses vers, d'un fini parfois tout parnassien, ont de la plénitude et de l'harmonie. De riantes descriptions de la Lorraine, des idylles antiques d'une grâce légère, de spirituels croquis de choses vues, donnent à ce recueil une agréable variété.

(1) *Charles Guérin et son Œuvre lyrique* (M E, année 1909, t. III, p. 362-394).

(2) *Charles Guérin* (1873-1907). Édition du Mercure de France, 1909, brochure in-8° de 58 pages, avec 10 gravures et 1 autographe.

(3) *A l'Ombre des cyprès.* Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1 vol. in-16 de 159 pages, avec une préface de Maurice Barrès. M. F. des Robert, dans l'*Austrasie,* numéro d'avril 1909, a rendu un juste hommage au poète ainsi qu'à l'homme.

(4) Les M E, numéro de juin 1910, ont publié un conte d'Alexandre de Metz-Noblat : *Le vieux Berger.*

(5) *Le Sculpteur de sable.* Paris, Lemerre, 1 vol. in-16 de 131 pages. *Le Drapeau* a été publié dans le P L P M (numéro de janvier 1910).

(6) *Le Verger fleuri,* édition du Couarail, 1909, 1 vol. in-16 de 133 pages.

Le rapport de M. Henri Mengin sur le concours pour le prix Stanislas de Guaita caractérise en ces termes le talent du vrai poète qu'est M. Léon Tonnelier (1).

« *La Flûte d'ébène* (2) est un recueil de courtes pièces où règne un symbolisme clair, dont les images sont heureusement choisies pour susciter dans l'âme du lecteur des visions lointaines, réveiller des souvenirs assoupis, dégager le charme des scènes familières. Ailleurs, le poète chante les joies et pleure les souffrances humaines, ou rend les violences de la lutte de la créature avec la destinée, avec l'amour, sensuel et jaloux, triomphant ou déçu..... Partout la composition est harmonieuse, l'expression juste, le sentiment naturel et délicat. Les qualités de forme marquent la maturité et la souplesse du talent ».

Le récent volume de vers de M. Pierre Weiss qui, dès avant d'avoir revêtu la toge virile, en avait déjà publié plusieurs, nous apporte la preuve que ce jeune poète, très bien doué, a compris la nécessité de joindre, suivant le mot si souvent cité, à une facilité naturelle une difficulté acquise. *La Bonne déesse* (3), qui marque une étape nouvelle dans la voie de ce progrès, se fait lire avec agrément.

Le recueil de M. Alcide Marot, *Alouettes et Alérions* (4), se présente à nous avec une préface de Maurice Barrès, qui le félicite de nous offrir « la plus profonde poésie locale ». On ne peut que rendre hommage aux sentiments patriotiques qui inspirent ce volume. Les gloires de la France avec Vercingétorix, Roland, et surtout les gloires de la Lorraine, de Jeanne d'Arc aux héros de La Mothe, y sont exaltées en des vers d'une bonne facture, d'une allure aisée, mais dont l'originalité ne me semble pas la qualité maîtresse. Aux pièces un peu oratoires ou genre *Légende des siècles*, je préfère celles qui sont réunies sous le titre : *Encens perdu*. D'aimables mythologies symboliques s'y encadrent en de fraîches descriptions. Tels qu'ils sont, ces vers, dans leur ensemble, étaient dignes d'être couronnés, comme l'ont été plusieurs des pièces, par l'Académie des jeux floraux de Toulouse, de Cahors, par l'Académie de Bordeaux, etc.

Je note encore les vers de M. René d'Alsace (5), et les *Échos poétiques*

(1) M A S 1909, p. XXII et XXV.

(2) *La Flûte d'ébène*, édition du Couarail, 1908, 1 vol. in-16 de 127 pages. Cf. l'article de M. G. Garnier. *Nos Poètes. Léon Tonnelier* (P L P M, avril 1909).

(3) *La Bonne déesse*, préface d'Émile Krantz. Paris, bibliothèque des M E, 1910, 1 vol. in-16 de 103 pages.

(4) *Alouettes et Alérions*. Préface de Maurice Barrès. Nancy, librairie universelle Marcel Vagner, 1909, 1 vol. in-16 de 199 pages.

(5) *Poésies. Mon Cœur*. Édition de l'*Œillet rose*. Librairie Sidot. Nancy, 1910 1 vol. in-16 de 119 pages.

de Lorraine, de M. l'abbé Eugène Watrin, curé de Créhange (Lorraine), poésies couronnées par l'Académie des jeux floraux du Languedoc (1). L'honorable ecclésiastique nous donne sous ce titre des vers d'une veine facile, remplis des intentions et des sentiments les plus louables, mais dont le tour et les images un peu surannés rappellent de préférence les poésies de Guiraud, de Soumet, de Mme Amable Tastu (2), ou quelques-unes des premières pièces de Lamartine.

§ 3. Théâtre. — Il nous reste à parler de quelques pièces de théâtre en prose et en vers dues à nos compatriotes, et dont plusieurs ont été représentées sur des scènes lorraines.

M. Maurice Pottecher, le fondateur du *Théâtre du peuple* de Bussang, qui en a écrit le répertoire très goûté, comédies piquantes, drames émouvants, en vers bien frappés, ou en une prose élégante et ferme, a fait jouer cette année avec succès une pièce nouvelle : *La Clairière aux abeilles*, comédie en trois actes, en prose (première représentation le dimanche 21 août 1910). L'Odéon a donné de lui, également cette année : *Molière et sa femme*, comédie en un acte et en vers, dont Jules Renard a loué avec raison « la belle tenue littéraire, la délicatesse et le tact » (3).

M. René d'Avril (Léon Malgras) a tiré d'un conte de Noël de Dickens un acte écrit en prose (4), mais en une prose ornée, harmonieuse, presque poétique. L'œuvre, qu'il faut considérer, ainsi que le fait remarquer M. E. Krantz, plutôt comme un dialogue scénique que comme une pièce de théâtre, est touchante, d'un agrément soutenu et d'une gracieuse fantaisie.

On doit à M. Léon Tonnelier *L'Escapade* (5), poème scénique, où une intrigue assez frêle sert surtout de prétexte à des tirades et à des dialogues, et où un sentiment poétique très vif s'exprime en des vers spirituels et brillants (6).

(1) *Échos poétiques de Lorraine*. 2e édit. Guénange (Lorraine allemande). Imprimerie des orphelins apprentis, 1910, 1 vol. in-8° illustré, 530 pages.

(2) Je rappelle qu'en tête du volume se lit une notice biographique et littéraire sur Mme Amable Tastu, poète lorrain.

(3) Cette année encore, M. Maurice Pottecher a publié un recueil de vers : *Paroles d'un père* (Librairie des Annales). Une des pièces : *La Terre natale*, a paru dans les M E, *1910-1911*, 1.

(4) *Au Chant du Grillon, d'après Charles Dickens*, avant-propos par Émile Krantz. Nancy, 1910. Édition du Couarail, broch. in-8° de 35 pages.

(5) *L'Escapade*, poème scénique en six tableaux. Musique de scène de Fernand Lamy. Illustrations de Léon Barotte. 1 broch. in-8° de 39 pages. Imprimé par Gerber et Petitcolas, Nancy.

(6) Je vois signalé comme ayant paru dans le numéro de la Phalange du 20 juillet

Voici enfin un drame historique, *Jeanne d'Arc* (1), dans lequel M. J. Baudot a essayé, après tant d'autres, de mettre à la scène la vie et la mort de notre héroïne nationale. C'est une tentative difficile et où jusqu'ici nos auteurs ont médiocrement réussi. On ne saurait dire que M. J. Baudot ait été beaucoup plus heureux que ses devanciers. Son drame, un peu touffu, qui compte un très grand nombre de personnages, nous offre plutôt une suite de tableaux découpés dans l'histoire qu'une pièce proprement dite. Du moins, M. J. Baudot s'est-il attaché à suivre d'aussi près qu'il l'a pu la vérité historique. Son œuvre atteste un sérieux et méritoire effort. Plusieurs des tableaux qu'il nous présente ont de l'animation et de la couleur.

En terminant cette revue trop rapide du mouvement littéraire en Lorraine, je dois m'excuser à l'avance de probables et inévitables omissions. Il se peut que des ouvrages qui auraient dû être cités ici m'aient échappé. Mais, si les chroniques suivantes présentent des lacunes, la faute en sera aux auteurs eux-mêmes. C'est qu'ils auront négligé soit de faire parvenir au secrétariat des *Annales de l'Est*, soit de déposer dans notre bibliothèque municipale, où leur place est marquée, leurs publications nouvelles.

Albert Collignon.

II — COMPTES RENDUS

GUILBERT DE PIXERÉCOURT

Le mélodrame concerne d'une manière générale l'histoire des mœurs et de la littérature pendant quarante à cinquante ans de notre vie nationale, de la fin du dix-huitième siècle au premier tiers, ou un peu plus, du dix-neuvième. Il intéresse tout particulièrement la Lorraine, puisque Guilbert de Pixerécourt fut « le père du mélodrame », et que la Lorraine est la patrie de Pixerécourt. Aussi ne pouvons-nous passer sous silence le petit livre, mince de format, mais plein de choses et

1910 : *La Grande danse macabre des hommes et des femmes*, poème dramatique de M. André Spire, auteur déjà de plusieurs recueils de vers d'une métrique quelque peu déconcertante, mais où il y a du souffle, de la vigueur et une vibrante sincérité.

(1) *Jeanne d'Arc*, drame historique en cinq actes et onze tableaux. Paris, Picard, 1909, 1 vol. petit in-8° de 174 pages.

d'esprit, que M. Paul Ginisty vient de consacrer à cette forme désuète de l'art dramatique, et dont l'auteur de *Cœlina* occupe à lui seul une large part, 80 pages sur 224, et quatre chapitres sur douze (1).

Cette part n'est pas excessive. Quelque estime que l'on fasse de l'écrivain, l'homme n'était pas le premier venu, et vaut la peine qu'on s'y arrête. M. Ginisty conte sa biographie en détail : son enfance durement élevée par un père autoritaire, ancien major de Royal-Roussillon; son passage dans l'armée de Coblentz, puis dans celles de la République; ses démêlés à Nancy avec Mauger-Marat, l'asile trouvé à Paris dans les bureaux de la Guerre, où le futur organisateur du mélodrame copie des rapports pour l'organisateur de la victoire; les premiers essais dramatiques, le mariage précoce, les jours difficiles, une maigre vie gagnée à enluminer des éventails. Enfin, le 9 novembre 1797, l'Ambigu-Comique donne *Victor ou l'Enfant de la Forêt.* La pièce est jouée trois cent quatre-vingt-douze fois à Paris. Elle inaugure la série de ces 30.000 représentations qu'à la fin de sa carrière Pixerécourt dénombrait avec orgueil. M. Ginisty ne pouvait songer à étudier en détail les cent et quelques pièces dont l'inépuisable producteur a enrichi les théâtres des boulevards. Ni sa patience ni celle de ses lecteurs n'auraient résisté à pareille épreuve. Il se borne à résumer les principales d'entre elles, les plus fameuses ou les plus caractéristiques. Ces analyses, présentées avec humour et coupées d'extraits typiques, donnent une idée très suffisamment complète de la manière de Pixerécourt, de sa composition, de sa psychologie et de son style, et de l'adresse avec laquelle il sait accommoder les sujets les plus divers, historiques ou romanesques, aux exigences et aux dimensions d'un mélodrame en trois ou cinq actes. Chemin faisant, M. Ginisty, dont l'érudition n'est jamais en défaut, signale d'un mot ce que l'auteur doit à ses devanciers, — à Shakespeare, par exemple, — et ce qu'il a ou peut avoir suggéré à ceux qui sont venus après lui, d'Ennery naturellement ou Charles Edmond, mais aussi Casimir Delavigne, Jules Verne ou Émile Zola. Ces ingénieux rapprochements font saisir le mérite éminent de Pixerécourt, l'aptitude à trouver les situations et à discerner la « scène à faire ». Il avait certainement quelques-uns des dons, et non des moindres, du dramaturge, si ceux de l'écrivain lui ont manqué.

Faute de culture, ou de respect pour les lettres? M. Ginisty ne le croit pas. Il arrache au « tyran Ferocios Poignardini », comme l'ap-

(1) Paul Ginisty, *Le Mélodrame*. Bibliothèque théâtrale illustrée, Paris, Louis Michaud, s. d. (1910); 1 vol. in-18 de 224 pages, 35 gravures et portraits.

pelaient les petits journaux, son manteau couleur de muraille; il découvre, sous ces dehors grotesques, le lettré, éditeur de Sedaine et de Florian, commentateur de Molière, traducteur du théâtre allemand; l'homme de goût, collectionneur d'autographes, d'estampes, de tableaux, de faïences; l'amateur de livres, l'un des fondateurs de la Société des Bibliophiles ; le brillant causeur, ami de Paul Lacroix et de Nodier. De telles inclinations supposent quelque distinction de nature. Comment se fait-il que l'art de Pixerécourt en ait si peu? M. Ginisty résout le problème par « un cas de dualité fort curieux ». L'auteur faisait de la grosse besogne; l'homme était un délicat. Il n'estimait point d'abord ce qu'il produisait; il finit par admettre que cela était beau, puisque cela avait tant de succès. Soit. Il semble bien pourtant que Pixerécourt s'est toujours pris au sérieux. C'était manifestement une âme simple. Le goût qu'il appliquait aux choses de l'esprit n'était ni assez fin ni assez sûr pour lui permettre de résister à celui de son temps. Il crut très naïvement atteindre au sublime par l'emphase, — c'était le ton de l'époque, — et au pathétique par le pathos. Comme on l'applaudissait, il fut convaincu qu'il y avait réussi. Somme toute, c'était un très honnête homme, et un infatigable travailleur. Pendant quinze ans de sa vie, il fut, — comme Molière, — à la fois auteur et directeur de théâtre, et, — de plus que Molière, — un excellent inspecteur de l'enregistrement, jusqu'en 1836, où il prit sa retraite, quelques années seulement avant d'entrer dans le grand repos.

Pour tout ce qui regarde la biographie de Pixerécourt, M. Ginisty avait trouvé une aide précieuse dans la *Notice* que M. André Virely a publiée l'an dernier sous les auspices de la Société des Bibliophiles Français (1). M. Albert Grenier avait donné jadis dans les *Annales de l'Est* (2), en se fondant sur les *Souvenirs* mêmes de l'écrivain, un très alerte exposé de sa vie, et une analyse pénétrante de son caractère et de son tour d'esprit. M. Virely, arrière-petit-fils de Guilbert, et bibliophile comme lui, apporte à l'histoire privée de son bisaïeul les précisions que ses papiers de famille lui permettaient de fournir; il y joint des détails nombreux et intéressants sur ses goûts, sur ses collections, sur les trois bibliothèques qu'il forma successivement, sur ses rapports avec la Société des Bibliophiles Français. Une bibliographie *complète*, — elle comporte plus de 130 numéros, — des œuvres

(1) André Virely, *René-Charles Guilbert de Pixerécourt* (*1773-1844*). Paris, Rabier, 1909, 1 vol. in-4° de 107 pages, 4 planches.

(2) 1901, n° 2 : *Un Auteur dramatique nancéien : Guilbert de Pixerécourt.*

dramatiques (imprimées et inédites) de Pixerécourt, une autre de ses œuvres diverses, une énumération des principaux travaux qui le concernent, une iconographie, un curieux portrait et trois planches achèvent ce beau volume, imprimé avec une goût parfait, qui rendra de grands services au studieux lecteur. Il contribuera de plus, avec le livre de M. Ginisty, à entretenir une vague auréole, toute brouillée du souvenir de tant de larmes répandues, et comme un halo lunaire, autour du nom de ce Lorrain, qui fut, à son heure, le dispensateur par excellence des émotions tragiques et « le Shakespeare du boulevard ».

Edmond Estève.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

NOMS D'AUTEURS, DE PERSONNES ET DE LIEUX (1)

(1) Les noms d'auteurs ont été imprimés en PETITE CAPITALE, les autres noms de personnes en caractères ordinaires ; enfin, on a employé l'*italique* pour les noms de pays, de villes, etc.

Nancy, impr. Berger-Levrault

BERGER-LEVRAULT ET Cie, LIBRAIRES-EDITEURS
PARIS, 5-7, rue des Beaux-Arts — rue des Glacis, 18, NANCY

ANNALES DE L'EST

PUBLIÉES PAR LA

FACULTÉ DES LETTRES DE NANCY

TROISIÈME SÉRIE

PREMIÈRE ANNÉE — 1910

Les *Annales de l'Est*, abandonnant la forme de Revue trimestrielle, comprendront désormais deux sections distinctes :

1° Une série de fascicules de sujets divers : littérature, philologie, archéologie, histoire, géographie, philosophie. Chaque fascicule, d'étendue variable, formera un ouvrage complet. Ces fascicules paraîtront sans périodicité fixe, pour constituer, chaque année, un ensemble d'environ 240 pages d'impression grand in-8;

2° Un fascicule annuel de *Bibliographie lorraine*, d'environ 80 pages, donnant l'analyse critique des principales publications, articles ou livres nouveaux, touchant l'archéologie, l'histoire, les arts, la littérature, la dialectologie, le folklore, la géographie et le mouvement économique de la région.

Les divers fascicules d'une même année constitueront ensemble un volume de 320 pages en moyenne, avec titre et table commune des matières. Ils seront néanmoins mis en vente séparément, à des prix variables suivant leur importance.

SOMMAIRE DE L'ANNÉE 1910

Fasc. 1. — P. Perdrizet. — **Cultes et mythes du Pangée.** Un volume grand in-8 de 103 pages, avec 4 planches photographiques, broché. — Prix, séparément . . . . **5 fr.**

Fasc. 2. — A. Collignon. — **Le Mécénat du cardinal Jean de Lorraine (1498-1550).** Un volume grand in-8 de 175 pages, avec 1 planche photographique, broché. Prix, séparément. . . . . **6 fr.**

Fasc. 3. — **Bibliographie lorraine, 1909-1910.** Un volume grand in-8 de 169 pages, avec un index alphabétique des noms d'auteurs, de personnes et de lieux, broché. Prix, séparément . . . . **4 fr.**

Afin d'avantager les personnes qui désireront acquérir, à titre d'abonnés, la suite ininterrompue et complète des *Annales de l'Est*, il est prévu une faculté d'abonnement global à l'ensemble de chaque année.

Le prix annuel de cet abonnement — prix qui représente un montant sensiblement inférieur à celui de l'ensemble des fascicules achetés séparément — est fixé à **8 francs**.

Nancy, impr. Berger-Levrault et Cie

